

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé. — Plus chaud.
Maximum hier: 55
Minimum aujourd'hui: 45
Aperçu pour samedi: partiellement ensoleillé et frais.

FÊTE DU JOUR
SS. SIMON ET JUDE
F. PILON
INC.
Fournisseurs de bureau

Le cabinet s'est réuni en soirée, hier, pour appuyer le ministre des finances

Sharp est inflexible - Le Québec est déçu et irrité

Vers un cessez-le-feu?

par Jean-V. DUFRESNE

OTTAWA. — La conférence fédérale-provinciale semble devoir s'achever aujourd'hui dans un morne cessez-le-feu. S'estimant généreux, autant qu'il peut l'être, d'avoir consenti que \$300 millions aux provinces ces 3 derniers jours, M. Sharp n'entendait pas concéder un cent de plus, et les dix provinces au sortir de la séance plaçaient leur dernier espoir d'obtenir davantage dans la réunion du cabinet ou, quelques heures plus tard, le conseil des ministres devait, une dernière fois, considérer leurs réclamations.

On ignore même encore si la durée des nouveaux accords qui sont loin d'être conclus, sera de deux ou cinq ans. Les premiers ministres examinent l'alternative cet avant-midi.

M. Sharp, dans une conférence de presse, a démenti d'autre part les rumeurs qui prétendent à son gouvernement l'intention de hausser les impôts sur le revenu pour satisfaire aux propositions fiscales qu'Ottawa a consenties.

Mais il a reconnu que le gouvernement fédéral, comme d'ailleurs les provinces, devra percevoir de nouveaux revenus. Proviendront-ils de l'augmentation du produit national brut, par un rendement supérieur de l'actuel tarif fiscal? Cela paraît au ministre insuffisant. Peut-être, a-t-il dit, faudrait-il imposer de nouvelles taxes.

Le ministre d'autre part refuse de rendre publiques les projections établies par le comité du régime fiscal sur l'écart entre les dépenses et les recettes des provinces et de leurs municipalités, ces cinq prochaines années, dans l'hypothèse où elles n'augmenteraient pas leurs taxes et où elles continueraient d'investir au rythme actuel.

Ce document tend à démontrer que le gouvernement central, vers 1972, jouira d'un surplus appréciable cependant que les provinces seront dans une situation déficitaire.

Les gouvernements provinciaux invoquent ces projections à l'appui de leurs revendications pour une part plus considérable de la fiscalité par le truchement de transferts nets. En effet, aux concessions fiscales offertes ces trois derniers jours par Ottawa correspondent des obligations à peu près aussi lourdes, et les provinces réclament carrément

de nouvelles sommes. La publication des projections eût été bénéfique pour elles, politiquement.

A cet égard, M. Sharp semble avoir enfin rallié derrière lui la majorité des provinces. Les projections, a-t-il expliqué, sont d'ailleurs académiques. Elles appréhendent une situation qui ne se produira pas, car les provinces devront comme Ottawa augmenter leurs taxes pour faire face à leurs propres obligations nonobstant les nouvelles concessions fiscales.

Les provinces elles-mêmes n'ont pas rendu les projections publiques. Elles sont liées par le secret et les diffuser exigerait leur consentement unanime.

On ne saurait justement apprécier la déception que manifeste M. Johnson publiquement sans tenir compte de sa personnalité et de son sens de la tactique.

Comme à l'accoutumée, après chacune des séances, il a fait toutes les déclarations d'usage qu'il lui plaît de faire pour satisfaire un électoral qu'il croit encore assouffi de sanglants tournois.

Il a fait son entrée sur les pelouses parlementaires à la tête d'un cortège presque fureux de grosses limousines noires battant fanion fleurdelisé, flanquées de deux mords de la PP qui furent poliment invités à laisser leur

Voir à la page 10 : Vers un

C'est avec acharnement que les premiers ministres des provinces — Ontario, Québec et Manitoba en tête — réclament une plus large part des ressources fiscales. Mais le ministre des finances, M. Sharp, reste inflexible: il n'est pas question, a-t-il dit hier soir, d'offrir aux provinces plus que ce qu'Ottawa leur proposa en septembre, lors de la première réunion du comité du régime fiscal. Déjà, au chapitre du financement de l'enseignement supérieur, le pouvoir central estime avoir cédé \$300 millions aux provinces lors de la première partie de la présente rencontre. En septembre dernier, Ottawa avait soumis une nouvelle formule de péréquation, avantageuse pour les provinces moins riches, en particulier le Québec, et proposé une nouvelle "philosophie fiscale" en vertu de laquelle le gouvernement central rendrait aux provinces une partie du champ de l'impôt direct pourvu que celles-ci assument en totalité quelques-uns des programmes à frais partagés. Le Québec n'y gagnait donc qu'un seul chapitre de la péréquation puisqu'il a déjà rapatrié plusieurs programmes à frais partagés.

Mais la "philosophie fiscale" de M. Sharp est mal reçue des premiers ministres provinciaux. Pour le Manitoba, par exemple, M. Roblin réclame un transfert d'impôt équivalent à plus d'un milliard par année pour l'ensemble des provinces. M. Robarts considère, lui, que l'Ontario est perdante dans toute cette affaire: il pense qu'Ottawa devrait éventuellement céder aux provinces 60 p.c. de l'impôt sur le revenu des particuliers. On sait que M. Johnson a déjà fait connaître son objectif qui est la totalité de tous les impôts directs. Hier, cependant, le premier ministre du Québec réclama \$150,000,000 par année pour les provinces jusqu'à concurrence d'un milliard par année en 1971-1972.

A la "philosophie fiscale" de M. Sharp, les provinces répondent par des chiffres: les dépenses des provinces augmentent plus rapidement que celles du gouvernement central. Il existe, à cet égard, des projections de dépenses établies par le comité du régime fiscal. Certaines provinces voudraient qu'elles soient publiées pour illustrer leur thèse. M. Sharp s'y oppose, alléguant que ces chiffres sont au fond plus théoriques que réels.

M. Johnson a manifesté en fin de journée la contrariété que lui inspire l'attitude de M. Sharp. "Il n'est pas raisonnable, a-t-il dit, de se prendre pour la vivante incarnation de la constitution". Il a même suggéré que M. Sharp abandonne la présidence de la réunion. Mais le ministre fédéral des finances constate, au contraire, que tout se passe très bien dans les délibérations et que personne n'a insinué qu'il devait quitter le fauteuil présidentiel.

Hier soir, le cabinet se réunissait pour examiner les demandes des provinces et se prononcer sur la position qu'adoptera le gouvernement fédéral. Ce matin, toute la question fera l'objet d'une étude finale lors des séances plénières de la conférence fédérale-provinciale.

Tout indique que les participants se mettront d'accord sur l'opportunité d'une entente de deux ans, plutôt que cinq ans. Ainsi, en 1969, quand les recommandations de la commission d'enquête Carter sur la fiscalité seront connues, il sera possible de mettre au point de nouvelles formules de partage, plus satisfaisantes peut-être. Donc, la présente conférence n'aura pratiquement rien réglé; mais elle n'aura pas été non plus, l'échec retentissant que l'on craignait, chacun restant sur ses positions.

Johnson: "Que voulez-vous faire quand le ministre des finances ne comprend rien?"

OPERATION 55

La moitié sera payée par Ottawa

par Gilles GARIÉPY

Mine de rien, tandis qu'à Ottawa ministres, fonctionnaires et observateurs jonglaient avec les chiffres, l'opération 55 du ministère de l'Éducation du Québec gagnait une manche importante.

Vedette un peu oubliée de l'actualité, l'opération 55 n'en constitue pas moins l'un des fardeaux financiers les plus essouffants que le Québec ait à porter.

Programme gouvernemental lancé en 1964 et visant ultimement à doter toutes les régions de la province d'écoles secondaires polyvalentes, l'opération 55 commande des investissements de quelque \$800,000,000 échelonnés entre 1961 et 1971.

Les écoles polyvalentes, devant, par définition, être munies d'ateliers permettant la formation technique et professionnelle, leur construction peut être financée partiellement par les subides d'Ottawa, dans le cadre du programme fédéral d'aide à la construction d'écoles secondaires professionnelles lancé en 1961. Selon les accords en vigueur avant la tenue de la conférence fédérale-provinciale qui prend fin aujourd'hui, la participation du trésor fédéral au programme québécois était plafonnée à \$255 millions.

A la suite de l'entente conclue mercredi à Ottawa, la contribution fédérale à l'opération 55 pourra atteindre \$407 millions, soit \$152 millions de plus.

En outre, la province, qui était obligée de compléter son programme avant le 31 mars 1970, ne subira plus aucune date limite, sinon celle que lui dictent les besoins de la population étudiante et ses propres ressources financières.

Le gouvernement fédéral abolit son programme d'aide à la construction d'écoles secondaires techniques et professionnelles, et ce dès le 31 mars 1967; mais, avant de fermer ses livres, il légua à chacune des provinces une somme additionnelle qu'elles pourront utiliser quand elles le voudront.

Ce cadeau final a été calculé pour mettre chacune des provinces sur un pied d'égalité, une fois leurs programmes respectifs terminés, quant aux sommes qu'elles auront reçues d'Ottawa par rapport à leur population âgée de 15 à 19 ans, c'est-à-dire par rapport à la clientèle scolaire théorique du niveau secondaire.

Des \$800 millions que doit coûter l'opération 55 selon les derniers chiffres officiels du ministère de l'Éducation, environ 70% — soit quelque \$560 millions, seront attribuables à la construction des ateliers d'apprentissage et à l'achat de l'outillage extrêmement dispendieux qui est nécessaire pour la formation technique.

C'est ce bloc de \$560 millions qui est éligible aux subides fédéraux: en vertu du programme en vigueur depuis 1961, Québec avait récupéré d'Ottawa une somme de \$154 millions, c'est-à-dire 75% des sommes dépensées à ce jour, par le Québec à cette fin, soit \$208 millions. Le Québec avait encore droit, d'ici 1971, à \$101 autres millions de dollars.

Le total de \$255 millions ainsi obtenu aurait été loin de représenter 75% des investissements que le Québec se propose de réaliser pour l'équipement de la formation technique et professionnelle.

Mais une norme fixée l'année dernière plafonnait les montants à la disposition des provinces à l'équivalent de \$180 pour chaque jeune de 14 à 19 ans. Le Québec en compte environ un demi-million.

Cependant, certaines provinces, et notamment l'Ontario, avaient profité très tôt du programme fédéral qui, à l'origine, remboursait 75% des sommes dépensées par les provinces, et ce sans aucune limite.

En dressant le bilan de son programme au moment d'en décréter l'abandon, le gouvernement fédéral a été obligé de tenir compte de ce fait. L'Ontario

Voir à la page 10 : La moitié

par Marcel THIVIERGE

OTTAWA. — Ce fut hier, à la conférence fiscale fédérale-provinciale, une journée sombre pour les provinces, et plus particulièrement pour le Québec.

"Que voulez-vous qu'on fasse, quand le ministre fédéral des finances ne veut pas comprendre", a lancé M. Daniel Johnson à l'ajournement de la séance, hier soir.

Durant toute la journée d'hier, les provinces ont vainement tenté d'obtenir d'Ottawa un transfert net de ressources fiscales afin d'éviter ce qui semble maintenant inévitable: la double taxation.

Les premiers ministres de l'Ontario et du Manitoba l'ont déclaré clairement: si Ottawa ne leur donne pas une plus large tranche de l'assiette fiscale, ils seront dans l'obligation de hausser les impôts.

Le premier ministre du Québec espère-t-il que la réunion du cabinet fédéral, hier soir, ait pu attendrir le gouvernement central face à la requête pressante des provinces?

"Je ne peux pas présumer", a répliqué M. Johnson, que le cabinet n'est formé que de Sharp. Il n'est pas tout seul, j'espère."

Le premier ministre du Québec a souligné que le ministre fédéral des finances n'avait pas été plus raisonnable

au cours de l'après-midi qu'au cours de la séance du matin.

"M. Sharp n'a pas bougé et les provinces ont continué de se battre" a-t-il dit en ressumant la séance de l'après-midi.

Il a ajouté: "C'est toujours la même chose: le fédéral doit se battre contre des surplus et les provinces demeurent aux prises avec des déficits."

C'était, hier, la première journée de la conférence qui s'est passée sans une conférence de presse en bonne et due forme de la part du premier ministre du Québec.

Pourquoi ce silence, à la veille de la séance finale et décisive de la conférence aujourd'hui?

Au sein de la délégation québécoise, on soupçonne qu'une intervention brutale de M. Johnson, à ce moment-ci, pourrait nuire à sa cause.

"Pour une fois, dit-on, que le Québec a l'appui de toutes les autres provinces dans sa lutte d'un transfert net de ressources fiscales, l'unanimité se fait. Pourquoi M. Johnson qu'un ultimatum du Québec?"

C'est pourquoi M. Johnson s'est contenté, hier, de décrocher quelques flèches vers M. Sharp dans un chassé-croisé de questions et réponses, dans le corridor, au lieu de se soumettre à une conférence de presse officielle, comme il l'avait fait les jours précédents.

Les délégués ont remarqué une nette différence entre l'at-

titude de M. Johnson aux séances de la conférence et celle qu'affichait M. Jean Lesage.

Alors que ce dernier ne ménageait pas les coups de poing sur la table, le nouveau premier ministre sautait être énergique tout en conservant une certaine allure de gentillesse et une souplesse qui ont surpris les représentants aussi bien fédéraux que provinciaux.

M. Roberts et la constitution. On a demandé à M. Roberts ce qu'il voulait dire quand il parlait, dans son mémoire, du remaniement de la fédération canadienne.

"Je voulais dire, a-t-il expliqué, que si on réussissait à conclure des accords fiscaux pour les deux prochaines années, on pourrait durant ce temps discuter de l'avenir de notre pays. Il semble que quelque chose ne va pas. Il va falloir savoir de quoi il s'agit et tenter de le corriger."

Le premier ministre de l'Ontario, en réponse à un journaliste, a expliqué que même la question des droits des minorités de langue française dans le domaine de l'éducation "était grande ouverte à la discussion."

"M. Sharp n'est pas raisonnable"

Les membres de la délégation québécoise n'avaient pas la sourire aux lèvres, hier midi, à l'ajournement de la conférence fiscale.

Voir à la page 10 : Johnson

Le cabinet appuie l'attitude de Sharp

OTTAWA. — Le cabinet fédéral, qui a tenu une réunion de deux heures hier soir, a décidé de s'en tenir strictement aux propositions faites aux provinces en matière de financement de l'enseignement supérieur et de partage des ressources fiscales. Les informateurs précisent

que le premier ministre communiquera cette décision ce matin aux premiers ministres des provinces dès le début de la séance plénière qui doit s'ouvrir à 9 h. 30. Ainsi, le gouvernement appuie sans réserve les positions adoptées par M. Sharp qui s'est montré inflexible devant les demandes des provinces.

Fin du conflit à Lachute

Des hausses de 46 à 74 cents l'heure

LACHUTE (Le Devoir). — Les employés de la Dominion Ayers ont accepté hier soir, dans une proportion de 93 pour cent, l'entente de principe intervenue tôt hier matin entre leurs négociateurs et ceux de la compagnie, mettant fin à une grève qui a duré près de trois mois.

Les augmentations de salaires qu'entraînera le nouveau contrat varient entre 46 et 74 cents l'heure, sur une période de deux ans. Pour la majori-

té des 240 employés, qui gagnaient \$1 l'heure, le salaire passera à \$1,46 d'ici juillet 1968. L'écart entre les salaires des employés féminins et des employés masculins sera réduit à sept cents l'heure. La hausse moyenne est de 40 pour cent, portant les salaires aux meilleurs niveaux présentement en vigueur dans les entreprises de bois ouvré du Québec.

Les ouvriers ont également fait des gains au chapitre de la

sécurité au travail, question particulièrement importante dans une usine qu'on a surnommée "le cimetière des doigts coupés". Désormais, un ouvrier peut refuser d'utiliser une machine jugée dangereuse. Le syndicat d'autre part acquiesce au droit de contester toute décision patronale ou toute condition de travail qui ne respecte pas les normes de sécurité, d'hygiène et de bien-être fixées par les lois, les ordonnances et les "mœurs" du Québec. Enfin, il y aura un poste de premiers soins dans chaque département de l'usine.

L'accord est intervenu au terme d'une séance de négociations qui a duré toute la nuit de mercredi à jeudi, au bureau du sous-ministre du travail du Québec, M. Donat Quimper.

Le conflit de Lachute avait acquis des dimensions de symbole dans l'opinion publique. Le clergé diocésain, la Corporation des instituteurs, le RIN, des mouvements étudiants et socialistes ainsi qu'un comité de citoyens dirigé par Mme Pauline Julien s'étaient tous joints à la CSN pour appuyer les grévistes.

Le président de la CSN, M. Marcel Papin, a fait transmettre un message aux ouvriers de Lachute dans lequel il déclare: "Tous les salariés de la CSN qui ont suivi et partagé avec vous ces mois de tension et de lutte vous félicitent et vous remercient. Ils saluent votre courage, votre persévérance et votre discipline qui ont eu raison des abus que vous avez subis durant tant d'années."

"Vous pouvez marcher la tête haute, poursuit M. Papin. Votre victoire rejailit et aide les travailleurs et leurs familles, particulièrement dans votre région et dans votre industrie. Il faudra poursuivre le travail commencé depuis plusieurs mois afin que les travailleurs de Lachute, leurs femmes, leurs enfants, participent pleinement et de plus en plus à la vie économique et sociale."

"Vous savez cependant que les travailleurs de Lachute ne sont pas les seuls à subir l'exploitation. Dans un grand nombre d'entreprises et de municipalités, des milliers de travailleurs souffrent, sont écrasés. Votre lutte sera poursuivie par les membres de la CSN partout où les travailleurs seront exploités."



(Photo Keystone)

Bonn: éclatement de la coalition

BONN. — La crise politique qui couvait depuis l'été dernier a éclaté hier à Bonn, avec la démission des quatre ministres libéraux membres du gouvernement Erhard. Il s'agit de M. Erich Mende, président du parti FDP, vice-chancelier et ministre des affaires allemandes, Rolf Dahlgren, (finances), Ewald Bucher (construction) et Walter Scheel (coopération).

C'est le groupe parlementaire libéral qui a exigé cette démission, après qu'un compromis fut intervenu mercredi soir au sein du cabinet sur les moyens de résorber le déficit budgétaire de 4 milliards 200 millions de marks (environ \$1 milliard). D'abord opposés à toute augmentation d'impôts, les ministres libéraux avaient finalement admis que le gouvernement pourrait y recourir si les économies à l'étude se révélaient insuffisantes. Le groupe libéral réunit hier matin les a désavoués et refuse le compromis, en déclarant: "Les augmentations d'impôt envisagées par les chrétiens-démocrates vont à l'encontre de la stabilité à longue échéance qui devrait être recherchée

et ne peuvent éliminer les difficultés politiques actuelles".

Personne ne doute au parlement que la situation ainsi créée ne soit grave. En effet, si le retrait des libéraux intervient sur une question de technique budgétaire, il n'en déclenche pas moins une crise politique profonde. Le prestige du chancelier est miné à l'intérieur de son propre parti, le parti chrétien-démocrate, et c'est tout le problème de son mandat qui est en jeu.

Le président du groupe parlementaire Rainer Barzel (42 ans), et Franz Josef Strauss (51 ans), président du groupe bavarois, pour profiter des difficultés actuelles et changer de chef de gouvernement. Les observateurs pensent que M. Barzel est prêt à assumer la succession de M. Erhard, tandis que M. Strauss deviendrait ministre de l'économie et des finances. M. Schroeder garderait sans doute les affaires étrangères. Mais il reste à savoir si, lassé de M. Erhard, la CDU est capable de s'unir sur un successeur.

fois, elle s'effectuerait par le moyen d'une fusée.

Les explosions précédentes ont eu lieu le 16 octobre 1964, le 14 mai 1965 et le 9 mai 1966. La dernière bombe chinoise apparaissait comme un engin dopé d'éléments légers, isotopes de l'hydrogène. Le communiqué diffusé hier par l'agence Chine nouvelle, ne contenait que de précisions sur la composition et la puissance de la bombe.

Il présente la nouvelle expérience comme un succès de l'armée et des techniciens chinois, qui s'inspirent — conformément aux récents appels de Lin Biao — de l'œuvre de Mao Tsé-toung, pour faire progresser la Révolution culturelle.

Le communiqué dénonce ensuite, une fois de plus, la "collusion soviéto-américaine" tendant à assurer aux deux grandes puissances le monopole des armes nucléaires, et condamne en termes violents les négociations menées entre Moscou et Washington en vue d'un éventuel accord sur la non-prolifération des armes atomiques.

La Chine: véritable puissance nucléaire

La nouvelle expérience nucléaire chinoise, la quatrième à laquelle procède la Chine populaire depuis octobre 1964, est extrêmement importante et significative car elle démontre, d'une part, que la Chine est arrivée à miniaturiser et à rendre opérationnelle une charge nucléaire et que, d'autre part, elle possède des fusées, capables de délivrer ces charges à une certaine distance.

C'est à nouveau, une surprise que la Chine apporte au monde. En effet, les spécialistes des questions nucléaires étaient généralement enclins à penser que les trois explosions nucléaires chinoises ef-

fectuées jusqu'à présent concernaient des engins assez rudimentaires, difficilement transportables par quelque vecteur que ce soit, avion et à fortiori fusée.

C'est la première fois aussi qu'il est question d'une fusée chinoise. Jusqu'à présent, ni la Chine, officiellement, ni les services secrets américains n'avaient fait état d'essais de fusées en Chine.

Le communiqué officiel chinois annonçant l'expérience ne précise ni la puissance de l'engin expérimenté, ni les caractéristiques de la fusée qui l'a transporté jusqu'au lieu où il a explosé, ni la distance parcourue par la fusée.

Jusqu'à présent toutes les explosions nucléaires chinoises étaient à uranium enrichi, celle du 9 mai 1966 ayant en outre comporté des éléments thermo-nucléaires. Il s'agissait d'une bombe, donc, comme celle essayée par la France, dernièrement dans le Pacifique, avec cette différence toutefois, que toutes les bombes nucléaires françaises sont jusqu'à présent au plutonium.

Voir à la page 10 : Les Chinois

La crise de l'Action catholique

Au moment précis où, grâce à un "comité de liaison", le dialogue doit se reprendre entre l'épiscopat canadien et les dirigeants laïcs et les aumôniers de l'Action catholique, Jean Francoeur fait, en page 14, le point de la situation.

L'ONU retire à l'Afrique du Sud sa tutelle sur le Sud-Ouest africain

NATIONS UNIES. — Par 114 voix contre deux (Afrique du Sud et Portugal) et 5 abstentions, dont la France, l'Assemblée générale des Nations unies a décidé hier soir que l'Afrique du Sud avait "failli à ses obligations" en ce qui concerne le territoire du Sud-Ouest africain, elle avait en fait "dénoncé le mandat".

En conséquence l'Assemblée générale a décidé que ce mandat était "terminé" et que la responsabilité de l'administration du Sud-Ouest africain "relevait directement de la responsabilité de l'Organisation des Nations unies".

L'Assemblée a décidé en même temps de créer un comité spécial composé de 14 membres, qui serait chargé de recommander des dispositions d'ordre pratique pour l'administration du territoire en vue de son accession à l'indépendance au plus tard à la session spéciale de l'Assemblée générale au mois d'avril 67.

L'Assemblée générale a en outre "invité" le gouvernement de l'Afrique du Sud à ne rien faire qui puisse modifier le statut international du territoire et elle a appelé l'attention du Conseil de sécurité sur les décisions qu'elle venait de prendre.

Le Sud-Ouest africain est un ancien territoire allemand dont le mandat avait été confié par la Société des Nations à l'Afrique du Sud après la première guerre mondiale. L'Afrique du Sud prétend que ce mandat avait disparu avec la Société des Nations, l'administration du territoire lui revient "par droit de conquête".

Les cinq pays qui se sont abstenus lors de la session: France, Malawi, Somalie, Royaume-Uni et Zambie. Les Etats-Unis, la Belgique, le Canada, le Japon ont voté en faveur de la résolution afro-asiatique amendée par 21 pays d'Amérique latine. Le Botswana et le Lesotho étaient absents au moment du vote.

Hausse du budget de publicité de l'Expo

OTTAWA. — Le ministre du commerce M. Winters a déclaré hier aux Communes que le gouvernement fédéral a approuvé une hausse du budget de publicité de l'Expo 67. Il n'a pas voulu révéler le montant de la hausse, signalant qu'elle doit être approuvée également par la ville de Montréal et le gouvernement du Québec. "Il était nécessaire de mieux faire connaître l'Expo aux États-Unis", a-t-il dit pour justifier la révision du budget.

Lizotte propose une étude globale du transport sur la rive sud

L'analyse du problème du transport sur la rive sud doit être envisagée dans un plan d'ensemble. "L'étude de meilleures commodités de transport doit s'intégrer dans une planification beaucoup plus vaste. Il faut s'élever au-dessus des contingences actuelles, même si elles ont un degré d'urgence, et analyser les besoins de la rive sud à l'intérieur d'un plan d'ensemble." A cet effet, le ministre des transports et communications a suggéré mercredi soir aux membres de l'Association des hommes d'affaires de la rive sud de remettre en question, de moderniser et de compléter les diverses études déjà faites au sujet du transport en commun et du transport commercial.

Selon le Dr. Fernand Lizotte, il serait profitable, notamment :

- a) de revoir les plans directeurs d'urbanisme de chacune des municipalités, de les rajuster à la lumière de l'évolution qui s'est produite depuis leur établissement, de les synchroniser aussi entre eux afin d'atteindre à un programme coordonné et dynamique de développement régional;
- b) de réévaluer la nature, la destination et les grandeurs des parcs industriels déjà en-

visagés et, au besoin, d'en prévoir d'autres;

- c) d'étudier si les effets économiques réels de la canalisation du Saint-Laurent ne faciliteraient pas la création d'un port à eau profonde sur la rive sud, et si l'éventualité de certaines industries n'aidait pas à une telle réalisation;
- d) d'analyser une nouvelle fois le vieux projet de canaliser le Richelieu dans le but de voir si l'évolution économique des récentes années rendrait ou non désirable d'en promouvoir la mise en chantier;
- e) de rechercher quels types d'industries nouvelles seraient désirables dans l'opti-

que d'un harmonieux développement de la région ;

- f) surtout, de mettre l'accent sur une politique vigoureuse et éclairée de promotion industrielle, capable de susciter l'implantation d'entreprises dans tous les secteurs propices de la région.

Transport des voyageurs

Pour encourager les hommes d'affaires dans la recherche de solutions adéquates dans le transport des voyageurs, le ministre, M. Lizotte, a donné l'exemple des municipalités voisines de San Francisco.

Après une étude de grande envergure et très approfondie, un service de liaison rapide

d'une longueur totale de 75 milles a été mis en chantier au coût de \$13 millions par mille. L'ouverture de ce réseau se fera en 1969 et les travaux doivent être complétés en 1972.

Le transport des passagers jusqu'au cœur de San Francisco s'effectuera à une vitesse moyenne de 50 milles à l'heure, y compris le temps des arrêts le long du parcours, et cela dans un état enviable de confort et de détente. De plus, le transport sera pour l'usager environ 70 pour cent plus économique. Dans le cas des voyageurs ayant par exemple 25 milles à franchir deux fois

par jour, le coût quotidien serait présentement de l'ordre de \$8.15 et il baisserait alors avec le nouveau système à \$1.40 seulement.

PNOM PENH — Le Cambodge a désormais son "contre-gouvernement" choisi parmi les personnalités ne faisant plus partie du nouveau gouvernement élu avant-hier par le parlement. Le contre-gouvernement a été chargé par le prince Sihanouk, qui a annoncé la formation dans un message à la nation, de constituer une opposition officielle et constructive.

HUILE D'OLIVE VIERGE

PUGET

une tradition de qualité depuis 1857

Huile d'olive

PUGET

du fruit le premier jet

Agent général pour le Canada : J. Alfred Ouellet Inc., Montréal

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un important grossiste dont le siège social est à Montréal requiert les services d'un directeur général pour prendre charge de l'administration de son entreprise. La compagnie établie depuis plusieurs années jouit d'une excellente réputation dans la distribution d'articles de cadeaux et autres.

La personne désignée aura la charge entre autres de voir à la planification financière, au "marketing", à la vente et au personnel.

Le directeur général se rapportera directement au président.

Le candidat aura entre 35 et 45 ans. Possèdera une formation au niveau universitaire de préférence et maîtrisera parfaitement le français et l'anglais. De l'expérience dans un domaine connexe est essentielle.

Le candidat remplira lesdites fonctions à Montréal et sa rémunération dépendra de ses qualifications et aptitudes.

Toutes demandes seront traitées confidentiellement. Le personnel est avisé de cette annonce.

Ecrire à CASE 470, LE DEVOIR, MTL.

RECHERCHES SUR L'ENSEIGNEMENT MEDICAL

L'Association des facultés de médecine du Canada cherche à augmenter son personnel de recherche pour maintenir et développer son programme de recherches sur l'enseignement médical.

Directeur du projet — Fonctions : surveiller et développer la recherche à l'égard des étudiants admis et des candidats à l'admission dans les facultés de médecine. Qualité essentielle : s'intéresser particulièrement au développement des tests psychologiques et des échelles d'attitudes.

La préférence sera accordée au titulaire d'un doctorat qui a déjà fait des recherches en éducation. Poste à remplir le 1er avril 1967. Traitement initial: \$12,000-\$15,000

Préposé aux recherches — Fonctions : se charger du traitement et de l'analyse des données sur les étudiants admis et sur les candidats à l'admission dans les facultés de médecine. Il est souhaitable sinon essentiel de pouvoir manipuler les calculateurs électroniques. Le titulaire aura l'occasion de prendre des initiatives en recherches psychologiques et sociologiques dans le domaine de l'enseignement médical.

La préférence sera accordée au titulaire d'une licence ou maîtrise en psychologie, sociologie ou pédagogie. Poste à remplir immédiatement. Traitement initial: \$7,000 - \$9,000.

Pour renseignements et formulaires de demande, s'adresser au :

Directeur des recherches
Association des Universités
et Collèges du Canada
151, rue Slater
Ottawa 4 (Ontario)

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Le bureau du registraire de l'Université d'Ottawa sollicite des demandes pour les postes suivants :

ARCHIVISTE

Chef du service des archives au bureau du registraire.

Sera responsable de la surveillance des dossiers académiques, de la publication des statistiques ainsi que de divers rapports. Salaire jusqu'à \$10,000.

STATISTICIEN

Adjoint à l'archiviste.

Sera responsable de l'application du procédé de mécanographie électronique dans l'enregistrement des dossiers académiques. Salaire jusqu'à \$9,000.

EDITEUR DES PUBLICATIONS D'ADMISSIONS

Adjoint au directeur des admissions.

Sera responsable de l'organisation et la publication des pamphlets d'admissions et annuaires. Salaire jusqu'à \$9,000.

QUALIFICATIONS : diplôme universitaire, expérience dans les admissions et l'administration au niveau universitaire et/ou de l'école secondaire. Application du procédé de mécanographie électronique dans l'enregistrement et surveillance des dossiers académiques. Bonne connaissance des langues française et anglaise. Programme complet de bénéfices marginaux.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au :

Directeur, Service du personnel,
UNIVERSITÉ D'OTTAWA,
90, rue Wilbrod, Ottawa 2, Ontario.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES MILLE-ÎLES

PERSONNEL DEMANDÉ

HOMME OU FEMME

Un professeur demandé pour enseigner à l'enfance exceptionnelle, au niveau primaire, connaissant la méthode Cuisenaire.

Veuillez vous adresser à :

M. RAYMOND GENDRON,
Directeur du Personnel,
216, boul. Laval,
Ste-Rose, Ville de Laval, P.Q.

TRENT UNIVERSITY

PETERBOROUGH, ONTARIO, CANADA

DEMANDE

un technicien ou agent technique

Département de Physique
Poste à pourvoir : assistant de recherche, dans le domaine de la physique des plasmas et des ondes d'hyperfréquence. Le candidat ne doit pas nécessairement être spécialisé dans ce domaine, mais avoir de l'expérience et de bonnes connaissances générales en électronique. Le salaire, suivant l'expérience et les qualifications, variera entre — \$2,800 et \$6,000. Veuillez adresser la correspondance à :
Research Technician-Physics,
c/o The Assistant to the Comptroller,
Trent University,
Peterborough, Ontario, Canada.

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

A des emplois vacants pour des candidats de 18 à 30 ans, dont la taille est d'au moins 5'8", qui ont une onzième année complétée ou plus et remplissent les conditions physiques requises. Les intéressés s'adresseront au bureau de la Gendarmerie, le plus rapproché ou au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa 7, Ontario.

COMPTABLE

Recherchons comptable pour les opérations d'une filiale. Le candidat doit être initié à toutes les méthodes comptables par suite d'une solide formation et de l'expérience acquise dans les cadres d'une fonction similaire.

Diplôme requis: C.A., R.T.A., C.G.A., ou B.Comm. Connaissance de la langue anglaise nécessaire.

Rémunération adéquate et excellentes chances d'avancement.

Faire parvenir "curriculum vitae" à :

PACIFIC PETROLEUMS LTD.
Suite 1026
Edifice Sun Life, Montréal

INGENIEUR MECANICIEN

On demande un ingénieur mécanicien diplômé du Canada ou de l'Europe, ayant un minimum de 2 ans d'expérience industrielle pour un manufacturier fabriquant des lampes-écrans de télévision et autres équipements électroniques.

Nous recherchons un homme intéressé ou possédant de l'expérience en électronique et dont l'intérêt particulier se situe dans les méthodes de fabrication. Le candidat doit être un excellent concepteur et dessinateur d'appareils. Ce poste comprend les améliorations des méthodes, le contrôle de la qualité et le contrôle des procédés. La préférence sera accordée au candidat possédant un niveau scolaire élevé. C'est une excellente occasion de vous joindre à une compagnie canadienne.

SUPERIOR ELECTRONICS INC.

2255, rue Dandurand, Montréal, Québec
Tél. 271-4761

ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES DU CANADA

Cette association nationale a besoin de deux préposés aux recherches pour un programme de recherches sur l'enseignement supérieur au Canada.

1. Fonctions : aider à la compilation et à l'analyse des données sur l'aide aux étudiants et à l'accessibilité à l'enseignement supérieur. La préférence sera accordée au candidat qui aura de l'expérience dans la rédaction des bibliographies et l'utilisation de données provenant de sources secondaires, telles que les recensements. Le titulaire pourra être appelé à faire des voyages.

Baccalauréat, maîtrise ou licence en sociologie, en économie ou dans une des sciences sociales connexes. Poste vacant dès maintenant. Salaire selon les titres et l'expérience, \$6,000 - \$8,000.

2. Fonctions : aider à la planification et à la poursuite d'une étude sur les coûts universitaires. Il est souhaitable sinon essentiel que le candidat ait une certaine expérience dans l'analyse économique et financière et soit au courant de l'organisation universitaire. Le titulaire pourra être appelé à faire des voyages.

Baccalauréat, maîtrise ou licence en économie, en commerce ou dans une discipline connexe. Poste vacant dès maintenant. Salaire selon les titres et l'expérience, \$6,000 - \$8,000.

Pour renseignements et formulaires de demande, s'adresser au :

Directeur des recherches
Association des Universités
et Collèges du Canada
151, rue Slater
Ottawa 4 (Ontario)

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

Emplois dans la fonction publique

Ingénieurs civils

Avec ou sans expérience —

Traitement jusqu'à \$10,400.

— Ministère du travail — Services techniques — Elaboration et application de mesures sécuritaires dans les édifices publics et les établissements industriels et commerciaux — Québec.

— Ministère de l'Industrie et du Commerce — Projets de construction de la Direction des pêcheries — Québec.

— Ministère de l'Éducation et de la Colonisation — Génie rural à la Division de l'hydraulique agricole — Montréal. Concours permanent 0-02.02.

Comptables-vérificateurs

Traitement jusqu'à \$11,500

suivant l'expérience.

— Postes à Québec et à Montréal dans divers ministères. Diplôme universitaire en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenance à une association reconnue de comptables professionnels — Attestations d'études requises. Concours permanent 0-Y1.10.

Conseiller à la direction générale de l'immigration

— Ministère des affaires culturelles.

— Traitement jusqu'à \$13,600 suivant la qualité de l'expérience.

— Travail d'analyse de l'efficacité des services de cette direction.

Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences commerciales plus un bon nombre d'années d'expérience de l'administration. Concours permanent 8-71.80. — S'inscrire immédiatement.

Agents de probation

— Ministère de la Famille et du Bien-Être Social —

Traitement jusqu'à \$5,400 — Diplôme de 11e année — Age 24 à 45 ans — Expérience professionnelle de 7 années dont plusieurs dans des activités pertinentes à la fonction — ou B.A. — Age 21 ans — Expérience du travail auprès de jeunes. Postes vacants à Haute-ribe, Hull, Montréal et Rivière-du-Loup. Concours permanent 9-09.60.

Sténographes judiciaires

— Ministère de la justice. —

Traitement jusqu'à \$7,700 selon l'expérience.

— 11e année Minimum de 150 mots à la minute en sténographie ou en sténotypie (français ou anglais). Age 25 à 45 ans au 1er décembre 1966. Concours permanent 2-11.40.

Inspecteurs de chaudières à vapeur et d'appareils sous pression

— Ministère du travail. —

Postes à Montréal — Traitement jusqu'à \$7,200. Posséder un certificat d'inspecteur ou un certificat de mécanicien première classe ou être admissi-

ble à l'examen du Bureau des Examineurs pour l'obtention de ces certificats. Concours permanent 8-71.80. — S'inscrire immédiatement.

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES OU, LORSQUE REQUIS, D'APPARTENANCE À UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE, SERONT CONSIDÉRÉES.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

COMMIS DE BUREAU

Jusqu'à \$4,250

pour divers ministères à

Montréal

Scolarité minimum: 10e année. Des examens écrits seront tenus dans l'édifice du

Ministère du Revenu au 107

Craig ouest lundi le 31 octobre à 7 heures P.M. Les

candidats intéressés sont invités à s'y présenter sans

autre formalité. Pour être

admis à l'examen, ils devront présenter une attestation officielle d'études.

SAMEDI JOUR DES CARRIÈRES CHEZ CANADAIR!

pour des

INGENIEURS!
SCIENTISTES!
DESSINATEURS!
ANALYSTES!
ESTIMATEURS!
PLANIFICATEURS!
EXPERTS EN
MECANOGRAPHIE!

C'est une occasion exceptionnelle pour les candidats possédant les qualifications nécessaires et désirant se tailler une carrière rémunératrice avec Canadair.

VOYEZ CETTE LISTE :

AÉRODYNAMIQUE • THERMODYNAMIQUE • RESISTANCE DES MATERIAUX • INSTRUMENTATION • ANALYSTES
DES METHODES • RECHERCHES DES OPERATIONS • ANALYSTES DES SYSTEMES • DESSINATEURS DESSINS MECANQUES
• DESSINS DE STRUCTURES • ESSAI STRUCTURE AERONAUTIQUE • DESSINS AVIONS • DESSIN INSTALLATION
ET EQUIPEMENT • ESSAI FONCTIONNEL • DESSINATEURS D'OUTILLAGE • INGENIEURS DANS L'ORGANISATION DES
APPAREILS DE MACHINERIE • INGENIEURS DANS L'ORGANISATION DU METAL EN FEUILLE • SYSTEMES DE PROGRAMMATION

CANADAIR LIMITED DE MONTRÉAL offre :

- Un programme de recherche et développement de plusieurs millions de dollars offrant des situations présentant un véritable défi dans les domaines tels que : avion à décollage et atterrissage vertical, bombardier à l'eau, missile de reconnaissance, véhicules tous terrains, véhicules fonctionnant sur coussins d'air et projets industriels et architecturaux.

- Très bon salaire suivant les qualifications et l'expérience.
- Bénéfices marginaux : assurance-vie, médicale et hospitalisation, retraite, vacances et révision annuelle des salaires.
- Plan d'épargne et investissement dont la compagnie débourse .50 pour chaque dollar.

PRENEZ UNE HEURE DE VOTRE TEMPS!
ASSUREZ-VOUS UN AVENIR PROMETTEUR!

BUREAU D'EMPLOI CANADAIR
BOULEVARD LAURENTIEN
ST-LAURENT, P.Q.

SAMEDI, LE 29 OCTOBRE
de 9 hres a.m. à 5 hres p.m.

Notre personnel technique senior sera disponible pour les interviews. Si vous avez un résumé préparé, apportez-le; mais il n'est pas essentiel.

CANADAIR LIMITED
Case Postale 6087, Montréal, Québec

SUR LE CLOU

Le premier ministre Pearson sera le conférencier au dîner-bénéfice de la Fédération libérale du Canada (section du Québec) qui aura lieu dimanche soir à Montréal. M. Jean Marchand prononcera aussi un discours. Le comité de M. Gill pour mettre fin à la guerre du Vietnam tiendra une conférence au cours de la journée de samedi.

L'Association générale des étudiants de l'université Laval organise encore cet automne pour la sixième année consécutive un Congrès des affaires québécoises. Le thème: "la grève". Il aura lieu du 9 au 12 novembre. Parmi les participants: MM. René Lévesque, Jean Marchand, Fernand Daoust, Marcel Pepin, Raymond Laliberté, Jacques Dufny, Eric Kierans, Roger Lemelin, Gérard Filion, etc.

Le premier ministre Johnson sera conférencier dimanche à l'Assemblée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Hyacinthe. Les assises se dérouleront samedi et dimanche à Saint-Hyacinthe. Le thème: "Un Québec fort face au monde de 1967".

Le Conseil national de la Jeunesse en marche a tenu sa cinquième session à Montréal le 22 octobre. Vingt-cinq diocèses avaient envoyé des délégués à ces assises fructueuses qui se dérouleront sous le thème: "Les structures du mouvement aux plans diocésain et national...". L'Association de prévention des accidents industriels du Québec et l'American Society of Safety Engineers (section du Québec) tiendront une journée d'étude à Dorval le 31 octobre. La série des conférences de "Quatre heures" de McGill aura comme thème cette année: "Réflexions sur la révolution tranquille". Ces conférences commenceront le 31 octobre.

La huitième conférence sur les affaires internationales de l'université Sir Georges Williams aura lieu du 1er au 5 novembre. On fêtera à l'Halloween le soir du 5 novembre à l'Auberge de jeunesse du lac Guindon... L'Association des Gaspésiens de Montréal fêtera son anniversaire de fondation le 5 novembre à la salle Ste-Yvette à Ville St-Michel. On lancera alors le journal de l'association: "Le Feu de Bessan". M. René Lévesque sera à la partie... L'Association de la citoyenneté des Noirs organise une soirée au centre des policiers, rue Gifford, vendredi le 28... Partie de cartes à l'hôtel du cardinal le 15 novembre au profit des missions du Vietnam.

La société Canadian Industries Ltd. vient d'acquiescer un édifice historique à l'angle de la place Jacques-Cartier et de la rue St-Paul. Elle le restaurera et y exposera ses collections d'armes à feu. C'est la contribution de la GIL aux fêtes du centenaire. La maison

Le doyen des restaurants français

chez Tien

Le sanctuaire de la vraie cuisine française

Diners Tables
d'affaires d'hôtes

\$2.00 \$3.50

Cartes de crédit Stationnement gratuit
Acceptées Licencées Air climatisé

2149, rue Mackay, Montréal
Ouvert jusqu'à 1 h. a.m.
VI. 2-9139

ANNONCE

Cigarettes, hygiène physique et publicité

La majorité des Canadiens sont d'avis que l'on devrait indiquer clairement sur chaque paquet la teneur en goudrons et en nicotine des cigarettes. Vont-ils tenir compte de leur désir? On sait déjà que l'opinion publique peut avoir du poids, en voyant ce qui se passe aux États-Unis, où l'industrie du tabac est présentement la vedette d'une sorte d'opéra bouffe. Et si elle pourrait bien que cela conduise à un exposé des faits dans la publicité des fabricants de cigarettes. Les fumeurs connaissent peut-être bientôt la teneur exacte en goudrons et en nicotine des cigarettes qu'ils fument, ce qui leur permettra d'évaluer eux-mêmes les risques qu'ils courent. En 1964, le Rapport sur le Tabac et la Santé du Directeur du Service de Santé des États-Unis concluait en ces termes: "La cigarette constitue pour la santé un danger suffisamment grave pour justifier l'emploi de mesures appropriées." Fera-t-on quelque chose ici? En fin de compte, c'est l'opinion publique canadienne et la force avec laquelle elle s'exprime qui peuvent déclencher les événements. D'ici là, ne manquez pas de lire l'article spécial de Sélection du Reader's Digest de novembre sur la cigarette. Tout le monde en parlera. Achetez votre exemplaire sans tarder!

a déjà appartenu au marquis de Vaudreuil.

La clinique de sang du maire Paul-Émile Pelletier de St-Leonard aura lieu le 31 octobre au pavillon St-Leonard... Les membres de la Corporation des électriciens ont élu Mlle Paule Mahé, reine de l'électronique 1966-67 au cours d'une fête qui s'est déroulée dans le cadre de la semaine annuelle de l'électronique... M. Rudy Sauvé vient d'être élu président de la Fraternité des détaillants d'essence de Montréal... Un congrès des étudiants en génie et en sciences du Québec aura lieu les 24-25-26 février 1967 à l'université Laval.

Première journée du colloque sur la terminologie

Le colloque sur les terminologies technique et scientifique, organisé par le ministère des affaires culturelles, a débuté hier matin à la bibliothèque Saint-Sulpice. Si on en juge par le grand nombre de personnalités universitaires et d'observateurs on en comptait plus d'une centaine. On peut présumer d'un intérêt collectif grandissant pour la langue française au Québec. Ces journées d'étude sont une initiative de l'Office de la langue française du ministère des affaires culturelles et elles sont réalisées dans le cadre de l'entente culturelle France-Québec.

Le sous-ministre des affaires culturelles, M. Guy Frégault, a souhaité la bienvenue aux participants et prononcé l'allocution d'ouverture. M. Maurice Beaulieu de l'Office de la langue française a expliqué le but des réunions et a proposé des principes généraux pouvant mener à l'établissement d'un vocabulaire technique et scientifique vraiment français.

La première communication du colloque a été celle de M. Pierre Agon. Il a fait l'histoire du Comité d'étude des termes techniques, et il a exposé les méthodes de travail et les résultats auxquels est parvenu cet organisme.

Lui a succédé à la tribune, M. Jean Darbelnet, de Québec, qui a montré comment la langue commune pouvait contribuer à l'enrichissement du vocabulaire technique. Il a sur-tout insisté sur la nécessité pour le traducteur de s'affranchir de deux servitudes: celle de la forme et de la longueur. Il a réaffirmé, avec exemples à l'appui, que les meilleures traductions ne sont pas des traductions littérales ou des traductions techniques, mais des traductions exactes. Précision et propriété sont les impératifs d'une bonne traduction. M. Darbelnet a souligné également que l'emprunt de mots étrangers en soi ne constituait pas un danger pour une langue mais qu'il pouvait le devenir lorsque il y a importation massive.

Au cours de la séance de l'après-midi on a entendu les communications de MM. Du-lon, de l'université Laval, et Guillemin de l'Office du vocabulaire français. M. Guillemin a précisé la notion de "français universel", qu'il préfère à "français international et commun". "Français universel" signifie ce qui unit tous les francophones. M. Guillemin s'est dit enchanté d'être à Montréal et il a annoncé qu'il reviendrait bientôt à Québec pour la tenue de la deuxième Biennale de la langue française qui aura lieu en 1967.

A la suite de chaque communication, il y a eu des périodes de questions et de libre discussion.

COFFRE
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS

L'EAU DÉGOUTTE ?

Faites installer les

GOUTTIÈRES

"PRIMEAU"

GALVANISÉ • ALUMINIUM
CUIVRE

Estimation gratuite

* MONTRÉAL — 322-4160
* QUÉBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

TERRAINS À VENDRE

Bord de l'eau — Cartierville.

Site enchanteur, prêt à bâtir. Services installés et conditions pour constructeurs.

Tél. : 331-7071
Soir : 352-4765

Conservateurs: Maloney, partisan de Dief, veut enlever le poste de Camp

OTTAWA — L'actuel président national du parti conservateur, M. Dalton Camp, qui s'est fait le propagandiste de la tenue d'une convention à la chefferie pour remettre en cause le statut de M. Diefenbaker, fera lui-même face à une opposition de taille à l'occasion du congrès national du parti. Un avocat torontois bien connu, Me Arthur Maloney, naguère défenseur du prospecteur gaspésien Coffin et ardent adversaire de la peine capitale, a annoncé hier à Ottawa qu'il cherchera à se faire élire président du parti lors des assises conservatrices qui se dérouleront à Ottawa du 14 au 16 novembre.

En apprenant la nouvelle hier midi, M. Camp s'est dit très heureux de cette opposition qui, selon lui, donnera aux partisans l'occasion de se prononcer sur les deux thèses en présence. M. Camp réclame une convention pour la chefferie, M. Maloney estime qu'il serait inopportun de poser un tel geste puisque, au moment où M. Diefenbaker a été élu chef, en 1956, on n'a fixé aucune limite à la durée de son mandat. Si l'on veut instituer la pratique des mandats limités, argue M. Maloney, il faudrait attendre l'élection du prochain chef qui pourra ainsi accepter ses responsabilités en pleine connaissance de cause.

M. Maloney, qui fut député de Parkdale aux Communes de 1957 à 1962, a déclaré avoir l'appui de plusieurs membres du caucus conservateur. Il a professé sa confiance en la personne de M. Diefenbaker, mais a nié que sa lutte avec M. Camp porte uniquement sur le problème de la chefferie; d'autres problèmes seront en jeu, a-t-il dit.

La journée de Montréal devant le comité Alary

Les citoyens de la Petite Bourgogne: la ville ne nous informe pas de ses projets

par Paul CLICHE

C'était la journée des Montréalais hier devant le comité Alary qui a été nommé par le gouvernement provincial pour étudier le problème de l'expropriation. Deux principaux thèmes y ont été présentés: celui de la ville de Montréal et celui du comité des citoyens du secteur dit de la Petite Bourgogne.

Le fait saillant des séances d'hier pour le journaliste qui aborde la question avec les yeux du simple citoyen se dégage de la réflexion suivante faite par le président du comité, Me René-C. Alary au cours des discussions que les membres du comité ont eues avec les représentants de la ville de Montréal: notre concept d'expropriation évolue rapidement au Québec, a dit en substance M. Alary. Jusqu'ici il existait presque exclusivement en fonction de l'ouverture d'artères publiques (rues ou routes) mais l'expérience qu'est en train d'amorcer la ville de Montréal avec ses projets de rénovation urbaine est appelé à le

modifier complètement.

En effet, il y a peu de commune mesure d'un point de vue social entre l'expropriation de terrains et même de résidences pour l'ouverture d'un bout de rue et même de la route transcanadienne et les problèmes que causent, par exemple, le réajustement d'ici quelques années de plus de 3.000 familles entrainées par la réalisation du projet de rénovation urbaine de l'Administration Drapeau-Saulnier dans le secteur de la Petite Bourgogne du district Ste-Anne.

Or, ce qui retenait l'attention en parcourant les deux mémoires et en entendant l'exposé fait par les représentants des deux organismes c'était les deux univers presque complètement étrangers dans lesquels ils évoluaient: d'une part, le mémoire de la ville qui abordait la question dans une perspective juridique; d'autre part, la déclaration du "Réveil des citoyens de la Petite Bourgogne" qui en faisait avant tout un problème social.

bénéfices économiques et sociaux eut été déposée, en même temps que les autres documents légaux actuellement requis, au bureau d'enregistrement.

Le mémoire recommande en second lieu la création d'un organisme central de logement dont l'un des pouvoirs serait de juger et de prévoir les conséquences des expropriations en s'appuyant sur les résultats de l'étude précédente. Ce bureau de logement viserait à épargner le plus de sorts possibles, à tous points de vue, aux expropriés.

En 3e lieu, les citoyens de la Petite Bourgogne suggèrent l'établissement de trois catégories d'indemnités dans le cas de l'éviction d'un locataire: (1) Des indemnités fixes de démantèlement et d'aménagement qui couvriraient les frais immédiats encourus en raison de l'expropriation: démantèlement, peinture, ameublement, etc. Le mémoire suggère une indemnité de \$500 par famille.

2) Des indemnités variables pour augmentation permanente du loyer et des frais de transport. En effet, les familles délogées seront obligées de s'installer dans un quartier où les loyers sont plus chers et dans un quartier plus éloigné de leur lieu de travail. Ces indemnités seraient déterminées lors du dépôt du plan d'expropriation et seraient fixées à partir des études mentionnées. Elles seraient versées sans distinction à toutes les familles délogées pour une période d'au moins sept ans. Nous croyons, dit le mémoire, que cela est de beaucoup préférable à une enquête sur chaque famille comme si elle était un "cas" de bien-être social.

3) Des indemnités spéciales pour dépanner les familles dans le besoin.

En abordant cette question, le mémoire touche du doigt le facteur qui est probablement à la source de la plus grande partie de l'insécurité qui régit actuellement dans le secteur et qui peut fournir une explication à la victoire de trois indépendants dans le district Ste-Anne aux élections municipales de dimanche dernier (les trois seuls opposants au nouveau conseil municipal).

Le manque d'information. Le mémoire fait état du manque d'information qui existe actuellement chez les citoyens et demande que cette tâche soit reconnue par les autorités

FAUTE D'UNE SESSION PARLEMENTAIRE

Yves Michaud: les députés sont des parasites sociaux

Le député libéral de Gouin a reproché hier soir au gouvernement de l'Union nationale de retarder indûment la tenue d'une session parlementaire, confinant ainsi "à une scandaleuse inaction" ses propres députés aussi bien que ceux de l'opposition.

"En reportant sans cesse aux calendes grecques la tenue d'une session, a dit M. Yves Michaud, l'Union nationale contribue à faire des députés des parasites sociaux". Prenant la parole au congrès de fondation de l'Association libérale du comté de Marguerite-Bourgeoys, siège détenu par Mme Claire Kirkland-Casgrain, M. Michaud a également reproché au gouvernement de M. Johnson de fonctionner par décrets-lois et d'administrer les affaires du peuple "dans la secrète intimité des cabinets ministériels".

De deux choses l'une, a dit le député de Gouin: ou bien le gouvernement actuel a la frousse de faire face à l'opposition, ou il a l'intention bien arrêtée de soustraire le plus possible son administration au contrôle du Parlement.

Dans un cas comme dans l'autre, le peuple du Québec est perdant, a conclu le jeune parlementaire, en disant s'étonner que la presse, les corps intermédiaires et tous ceux que préoccupe le bien commun, demeurent silencieux devant cette situation qui, estime-t-il, va s'aggravant au fur et à mesure que les semaines et les mois s'écoulent.

M. Michaud a également déclaré que l'équipe Kierans-Brière-Casgrain s'inscrivait "dans la grande tradition des démocrates libéraux". Il est dit convaincu que ces hommes "investis de la responsabilité à divers postes importants de la Fédération libérale du Québec", sauront animer "d'un souffle nouveau la vie du parti".

LE DEVOIR

MONTRÉAL, VENDREDI 28 OCTOBRE 1966 TROIS

L'UGEQ réclame à son tour 15 ans de scolarité pour les enseignants

A son tour, l'Union générale des étudiants du Québec demande au gouvernement provincial de modifier le règlement No 4 du ministère de l'éducation, promulgué au printemps dernier, de manière à ce que la scolarité minimum exigée des enseignants soit désormais de 15 ans au lieu de 14. La Corporation des instituteurs catholiques (CIC) avait déjà critiqué l'article du règlement numéro quatre qui fixe à 14 ans la scolarité demandée aux enseignants: le rapport Parent, ainsi que la CIC, avait proposé que cette exigence soit de 15 ans.

Plus récemment, la Fédération des normaliens du Québec a plaidé dans le même sens, tout en dénonçant l'actuel système des écoles normales et en réclamant la création, dans les plus brefs délais, de centres de formation des maîtres coordonnés par une université d'Etat du Québec.

Dans un communiqué de presse, l'UGEQ affirme ne pas comprendre comment, devant l'unanimité qui se fait chez les organismes les plus directement concernés par la formation des maîtres, le ministère de l'Éducation persiste à maintenir le règlement No 4 dans sa forme actuelle et diffère le projet de loi instituant l'université du Québec.

L'UGEQ souligne en outre l'urgence d'instituer dans le plus bref délai un comité de planification de l'enseignement universitaire et de prendre des mesures administratives pour créer des centres de formation des maîtres.

tenir le règlement No 4 dans sa forme actuelle et diffère le projet de loi instituant l'université du Québec.

Une sentence suspendue à un accusé du FLQ

Pierre Renaud, un étudiant âgé de 22 ans, a bénéficié hier de la clémence du juge Emile Trovati, qui lui a donné une sentence suspendue après qu'il eut avoué sa culpabilité à une accusation de conspiration pour commettre un vol à main armée.

Ce crime est passible de l'emprisonnement à vie et du fouet.

Subventionnée par l'Etat, l'A.C.C. peut-elle être un groupe de pression?

par Solange CHALVIN

L'association des consommateurs du Canada, groupe de pression qui existe depuis vingt-huit ans et qui s'oppose au principe du boycottage des magasins, le trouvant inutile, reçoit une subvention annuelle de \$10,000 du gouvernement fédéral.

Déjà le dépliant distribué aux consommateurs sur les buts et principes de l'ACC nous avait révélé l'existence d'un octroi du gouvernement fédéral. Question: la présidente du groupe de Montréal, a admis que l'ACC était déjà subventionnée depuis quelques années pour une somme d'environ \$10,000. Est-ce cette subvention qui lui interdit aujourd'hui de prendre une part active au boycottage des magasins et qui l'a empêchée jusqu'ici de voir à l'établissement de magasins coopératifs?

Absolument pas, répondait la présidente affirmant que la subvention n'avait jamais clos la bouche des consommateurs. On peut toutefois s'étonner qu'un groupe qui a pour mission de faire pression auprès du gouvernement pour obtenir des réformes ou l'établissement de certaines lois ou normes pour protéger le consommateur reçoive d'autre part une subvention du même organisme.

Indépendante des milieux d'affaires et des industriels, l'association des consommateurs du Canada ne l'est pas du gouvernement fédéral à réplique M. Laurier Lapiere de l'émission "This Hour Has Seven Days" qui a maintenant disparu de l'affiche. Participant au même débat le professeur C. G. Gifford de l'université McGill s'est dit très étonné d'apprendre l'existence d'une telle subvention. De son côté, le député libéral de NDG, M. Warren Allmand a ajouté qu'une telle subvention était déjà versée depuis plusieurs années tout autant sous régime libéral que conservateur.

C'est au cours d'une réunion de formation du "comité de protestation des consommateurs" que l'existence d'une telle subvention a été rendue publique.

Roméo Courtemanche directeur adjoint de la Sûreté provinciale

QUEBEC. — Le ministre de la justice, Me Jean-Jacques Bertrand, a annoncé, jeudi, la nomination de M. Roméo Courtemanche au poste de directeur adjoint à la Sûreté provinciale du Québec.

M. Courtemanche remplira ainsi un poste laissé vacant en août 1965 par M. Léopold Trotter, qui avait, à ce moment-là, pris sa retraite.

M. Courtemanche est membre de la Sûreté provinciale depuis juillet 1963, où il débuta à la section de la circulation, poste qu'il conserva jusqu'en 1967, date à laquelle il fut muté à la police judiciaire.

Le nouveau directeur général adjoint fut promu inspecteur en 1959, grade qu'il détient encore.

La nomination de M. Courtemanche est effective depuis le 27 octobre, et sa principale tâche sera de prêter main-forte au directeur du corps policier provincial, M. Adrien Robert.

L'ASSOCIATION DES PARENTS CATHOLIQUES DU QUÉBEC

présente un

COLLOQUE

THEME: Démocratisation de l'enseignement.
INVITES: Tous les parents intéressés à l'éducation.
DATE: Dimanche, 30 octobre 1966 — 10 h. a.m. à 5 h. 45 p.m.
Messe à 5 h. 45, célébrée par S. E. le cardinal Roy.
ENDROIT: Pavillon Pollack, Cité Universitaire, Québec.
INSCRIPTION: \$1.00 par personne.
TRANSPORT: Des autobus seront mis à la disposition des gens de Montréal et des environs.
RENSEIGNEMENTS: 322-5126, 671-0712, 645-1127.

V.S. et V.S.O.P.

COGNAC COURVOISIER
Le Cognac de Napoléon



La conférence d'Ottawa et le recyclage de la main-d'oeuvre

La conférence fédérale-provinciale, qui a débuté lundi par un affrontement assez dur entre Ottawa et les provinces, spécialement le Québec, a pris mercredi une tournure plus sereine. Les positions de principe sont les mêmes, mais formulées avec plus de nuances, les modalités sont assouplies, le gouvernement central a majoré ses premières offres, chacun met de l'eau dans son vin.

L'intervention d'Ottawa dans le financement de l'éducation demeure un sujet névralgique, surtout pour notre province, mais la nouvelle orientation, annoncée un peu brutalement par M. Pearson, et que M. Marchand a ensuite exposée de manière habile, semble marquer un progrès dans la recherche d'un compromis acceptable et dans la répartition des tâches selon les juridictions respectives. Ce n'est encore toutefois qu'une amorce, la question est à peine ébauchée, et il faudra pour en juger attendre les développements.

Parmi d'autres aspects de grande importance et qui exigeront sans aucun doute des négociations ardues, deux points se détachent des propositions d'Ottawa; d'abord, le gouvernement central déclare vouloir se retirer du domaine de l'enseignement secondaire et veut pour cela mettre fin à ses subventions à l'enseignement technique et professionnel, et en second lieu, il veut assumer toute la responsabilité financière dans le recyclage de la main-d'oeuvre.

Le premier point soulevait une grave difficulté que M. Marchand a soulignée; plusieurs provinces n'ont pas eu le temps de se prévaloir de l'aide à l'enseignement technique autant que l'Ontario. Ce serait trop facile, en particulier à l'égard du Québec, de nous avoir taxés pour aider l'Ontario, puis de déclarer que nos objections étaient fondées, qu'on nous donne raison, et que les subventions nous sont refusées au moment où nous allons en profiter à notre tour. Le désengagement progressif annoncé d'abord par Ottawa à ce sujet était trop rapide, la nouvelle formule est plus équilibrée; compte tenu de cet ajustement, l'abandon éventuel de ce programme à frais partagés est de bon augure.

Le recyclage des adultes qu'exige le progrès technique est étroitement lié à la croissance économique du pays; on peut en dire autant, plus ou moins, de tout l'enseignement, mais le cas des adultes qui doivent quitter leur travail pour recevoir une formation nouvelle est plus directement lié aux changements technologiques. Ce domaine particulier est plus proche de la juridiction fédérale que toute autre forme d'enseignement.

Il faut évidemment faire des distinctions, qui pourront être difficiles en pratique, mais qui sont nécessaires. Il n'est pas question de faire passer dans le domaine fédéral toute l'éducation des adultes sous prétexte de recyclage de la main-d'oeuvre. M. Marchand a pris soin de bien délimiter cette fonction que revendique le gouvernement fédéral. Il s'agit des gens qui gagnent ou qui ont gagné leur vie, et qui ont besoin d'acquiescer une formation supplémentaire ou nouvelle en vue d'occuper un emploi productif. De tels cas vont se présenter par milliers, il faudra pendant ce recyclage assurer la subsistance des intéressés et de leurs dépendants; c'est la responsabilité que veut assumer Ottawa.

Même pour ce recyclage, le gouvernement central ne veut pas intervenir dans l'enseignement même qui continue-

ra de relever des provinces ou des industries. Ottawa paiera la totalité des frais de cette formation des adultes, mais les provinces donneront l'enseignement; dans les cas où il faudra envoyer les gens dans des institutions privées, ce ne sera fait qu'avec l'accord des provinces. Le ministre de la main-d'oeuvre a précisé que des adultes qui désirent retourner à l'université pour suivre des cours de plusieurs années ne rentrent pas dans cette catégorie du recyclage, dont les objectifs sont plus limités.

Une déclaration de M. Gérin-Lajoie souligne la complexité des problèmes que pose l'éducation des adultes. L'ancien ministre de l'éducation, parlant mercredi à Montréal, a soutenu que le gouvernement fédéral doit se préoccuper du niveau de l'emploi au pays, mais qu'il doit le faire par sa politique financière et fiscale afin de permettre aux provinces d'assumer leurs responsabilités dans le domaine de l'éducation. Il craint qu'il y ait double emploi dans l'éducation des adultes et il a demandé au gouvernement Johnson de débloquent les projets qui étaient prêts avant le 5 juin.

Parmi ces projets, l'ancien ministre en a cité trois qui entrent dans les domaines dont veut s'occuper Ottawa: une nouvelle politique d'allocations financières aux chômeurs qui suivent des cours de recyclage; deux ou trois projets pilotes de recyclage en divers endroits de la province; et une formule de participation des entreprises au recyclage et au perfectionnement de leur propre main-d'oeuvre. Dans la mesure où de telles initiatives sont urgentes, et lorsqu'il s'agit de domaines où la juridiction n'est pas claire, il importe surtout de trouver des moyens efficaces pour répondre rapidement à un besoin social.

D'autres projets que M. Gérin-Lajoie a mentionnés sont nécessaires pour préciser les compétences respectives des deux ordres de gouvernement: la création d'un comité de planification de l'éducation des adultes au sein du ministère, un exposé de la politique du gouvernement sous forme d'un "document de l'éducation", et la création d'un centre de recherche sur les méthodes adaptées à l'éducation des adultes et la formation des maîtres.

Il ne faut pas oublier que ce qu'on appelle l'éducation permanente rejoint tout le domaine de la culture et même de l'information et relève d'une multitude d'initiatives tant de l'Etat que des corps intermédiaires ou d'organismes privés.

La conférence fédérale-provinciale est un organisme non prévu dans la constitution canadienne mais qui est en voie d'acquiescer une importance considérable sur le plan politique, et indirectement dans l'ordre législatif. Il est difficilement évitable que ces rencontres débütent par des prises de positions plutôt catégoriques. Mais les problèmes à résoudre exigent qu'on recherche ensuite des solutions acceptables à toutes les parties.

Le renouvellement des accords fiscaux présente cette année des difficultés nouvelles par suite des débats sur la constitution et sur l'orientation du fédéralisme canadien. L'idée d'un accord provisoire pour deux ans permet de ne pas trop engager l'avenir et de poursuivre la recherche d'un partage de la fiscalité qui réponde aux besoins actuels.

Paul SAURIOL

L'infatigable Erik Nielsen à la défense de Diefenbaker

M. Erik Nielsen, le farouche croisé du Yukon qui siège aux Communes, a décidé, ces jours derniers, de diriger ses foudres contre le président national de son parti, M. Dalton Camp. Il s'agit, pour lui, de discréditer l'homme qui tente de remettre de l'ordre dans le parti conservateur.

Parlant devant une association de comté, il a, notamment, accusé M. Camp de se conduire de façon indigne, de manquer d'honnêteté et de chercher à accroître son prestige personnel.

Selon le Star de Toronto, auquel nous empruntons le récit de ce qui s'est passé, il aurait aussi laissé entendre que le président national du parti conservateur serait subventionné par de riches personnalités pour s'en prendre à M. Diefenbaker. Toujours selon M. Nielsen, M. Camp aurait été rejeté du parti libéral, en 1948, mais parcourrait le pays, aujourd'hui, en se prévalant du programme libéral.

Le député du Yukon n'a que du mépris pour un homme comme M. Camp qui n'a même pas réussi à se faire élire au Parlement. Il s'agit pour lui d'un bien petit monsieur aux ambitions démesurées qui s'attaque à son chef par en arrière.

Vraiment, M. Camp qui a toujours tenté de discuter de la réorganisation et du "leadership" du parti dans les termes les plus sereins et les plus élevés, aurait été en droit de s'attendre à d'autres réactions que celle-là. D'ailleurs, si M. Nielsen a cru servir la cause

BLOC-NOTES

raison de plaindre M. Diefenbaker de ne pouvoir défencher des défenseurs de meilleure qualité.

Le métro et les services de surface

Les Montréalais sont encore sous le charme de leur métro tout neuf. La chose n'est que normale. Sauf quelques petits accros assez mineurs, il n'est pas beaucoup de plaintes, en effet, qu'on puisse formuler contre ce nouveau mode de transport. Il répond à l'attente des plus optimistes.

Pourtant, depuis l'inauguration du métro, le service de surface a provoqué des critiques dans plusieurs secteurs. Ces critiques sont trop nombreuses pour qu'elles ne soient pas, en partie du moins, fondées.

Il semble, en particulier, que l'on ait trop diminué le service des autobus sur les lignes régulières. Nombre de gens se plaignent d'attendre plus longtemps qu'auparavant aux arrêts d'autobus. Le temps économisé dans le métro est ainsi perdu en surface. De plus, certaines lignes ont cessé d'exister complètement sans que le métro se présente comme un substitut valable.

Tant, au contraire, qu'il se limiterait à des attaques personnelles, on aura raison de le tenir pour un petit politicien de seconde zone. Et l'on aura

Des chrétiens de l'U. de M. manifestent leur solidarité envers Gagnon et Vallières

Chers amis,

La déclaration qui suit a été élaborée et discutée par un groupe de chrétiens de l'université de Montréal, appartenant à l'Eglise catholique.

Nous tenons à ce que cette déclaration soit considérée comme une profession de foi en la dignité de la personne humaine tel que définie par la Déclaration des Droits de l'Homme de l'O.N.U....

Nous désirons que notre foi en un salut éternel s'exprime dans une affirmation pratique du Christ fils de l'Homme. Le Christ a vécu et prêché le salut et la libération de l'homme et a demandé aux hommes de bâtir, dans l'Amour et la Justice, un monde plus fraternel qui est la réalisation première du Salut...

Etant chrétiens de 1966, nous dénonçons la mentalité de style ghetto de certains chrétiens qui se refusent à lutter concrètement, dans nos sociétés pluralistes, pour que justice soit faite aux pauvres et aux opprimés d'ici et du tiers-monde.

Nous dénonçons l'attitude de certains chrétiens qui, tout en se réclamant du Christ et de son Evangile, servent aveuglément ce nouveau Dieu tout-puissant qu'est "l'Argent", exprimé dans un système anti-évangélique et anti-humain: le capitalisme.

Nous dénonçons un système où le profit est Roi. Un système qui est aussi un mode de pensée et de vie: en forgeant les comportements sociaux et en conditionnant la personne et les groupes par l'appât du gain.

Notre critique n'est pas une aventure idéologique. Elle vise la conversion à l'Humain des individus et des sociétés...

Déclaration de solidarité

1. Nous nous déclarons solidaires de la grève de la faim entreprise par Pierre Vallières et Charles Gagnon à New York le 26 septembre 1966. En ce sens que: nous combattons pour la libération des travailleurs du Québec et d'ailleurs, nous luttons contre toutes formes d'exploitation de l'homme par l'homme; et nous essayons de promouvoir une société plus juste et plus fraternelle par le socialisme. Que Pierre Vallières et Charles Gagnon aient eu recours à la violence n'est pas notre problème. Le nouveau réseau terroriste du F.L.Q. n'a pas fait en connaissance de cause. On peut contester le réalisme et l'efficacité de cette méthode d'action. On peut aussi bien l'approuver... Comme on peut contester le réalisme d'un monde que les bien-pensants croient pacifique quand il est pénétré de la VIOLENCE faite chaque jour au plus faible...

2. Nous sommes solidaires de ceux qui combattent le principal ennemi de l'homme qui est à l'heure actuelle le **néo-capitalisme** (Illustrations: — Montréal (1946) riches = 7%, (1966) riches = 11%, revenu 10,000 et plus... — (1946) pauvres = 27%, revenu moins de 1,500; (1966) pauvres = 33%, revenu moins de 3,500 (\$) et l'imperialisme-tiers-monde — **made in U.S.A.** (Illustrations: — Les niveaux de vie — (1935) U.S.A. = 17 fois supérieur à celui de l'Inde; (1962) U.S.A. = 35 fois... (2), responsables à nos yeux — de plus en plus — de cette douloureuse misère dans laquelle croûte plus de la moitié de l'humanité et peut-être les 3/4 à la fin de ce siècle.

3. Nous sommes solidaires de ceux qui pensent qu'il faut faire quelque chose pour dénoncer ce péril mortel (la guerre nucléaire) qui pèse sur l'humanité. Et établir une Paix universelle dans la fraternité.

4. Nous sommes conscients du fait que notre combat au Québec s'inscrit dans le cadre d'un autre combat beaucoup plus vaste, celui de tous les hommes lucides, responsables et fraternels, de par le monde, athées ou non, chrétiens ou non, marxistes ou non, qui luttent pour la libération de l'homme.

Où, nous ne craignons pas de l'affirmer, notre responsabilité se trouve OBJECTIVEMENT engagée. Nous n'avons pas le droit de nous faire complices par notre silence, notre passivité, notre apathie, des crimes contre l'humanité perpétrés par une société de plus en plus dévoyée par le profit capitaliste.

ELABORATION:.....

Philippe Decroix, aide bibliothécaire
Pierre Jauvin, Sociologie
Marie Lachance, Sciences religieuses
Père Jean Proulx, dominicain
Guy Sarrazin, Sociologie
Abbé Philippe Turcotte, Anthropologie.

APPUI:

(catholiques et non-catholiques)

Ginette Jacques, Philosophie
Louise Hamel, Anthropologie
Louise Demers, Criminologie
Michel Dehane, Lettres
Louise Normandeau, Sciences sociales
Michel Pierssens, Lettres
Geneviève Wasmer, Médecine
Bernard Vandaele, Réhabilitation
Madeleine Pothier, Lettres
Jean-Charles Richer, Sociologie
Francine Daviault, Sciences sociales.

Nous demandons aux personnes qui partagent les idées exprimées dans cette Déclaration ou qui désirent exprimer leur solidarité avec Vallières et Gagnon de signer leurs noms sur le registre d'appui qui sera ouvert dans les bureaux du Quartier-Latin.

(1) Voir "LA TROISIEME SOLITUDE" éditée par le Conseil du travail de Montréal, avec la collaboration du professeur Emile Gosselin (Sciences sociales) de l'U. de M.

(2) Voir "ETUDE SUR L'ECONOMIE MONDIALE" éditée par l'ONU (1964), dans la 1ère partie, tableau 1-2.

Evidemment, certaines de ces critiques sont peut-être dues à la confusion inévitable subséquente à la réorganisation presque complète de tout un réseau de transport en commun. Mais il n'y a sûrement pas que de la confusion. Il manque des autobus quelque part.

Il n'est pas question ici de dénoncer qui que ce soit. Il était probablement difficile pour les autorités de concevoir d'un seul coup tous les effets qu'aurait le métro sur le transport en général. Les études antérieures les plus poussées ne pouvaient permettre de tout prévoir.

Mais, maintenant que quelques semaines ont passé, il se serait sûrement dans l'ordre de réévaluer toute la situation et de procéder, sans tarder, à tous les ajustements qui s'imposent.

Policiers et feux de signalisation

L'autre jour, mon confrère Yves Margraff faisait allusion dans une de ses chroniques, à la confusion que provoque la présence des policiers à certaines sections achalandées de la métropole lorsque les feux de signalisation continuent à fonctionner.

C'était un point qui méritait sûrement d'être souligné. Il arrive fréquemment, en effet, qu'un dépêche un policier pour diriger la circulation à une intersection ou l'autre, aux heures de pointe. C'est, en principe, une initiative louable.

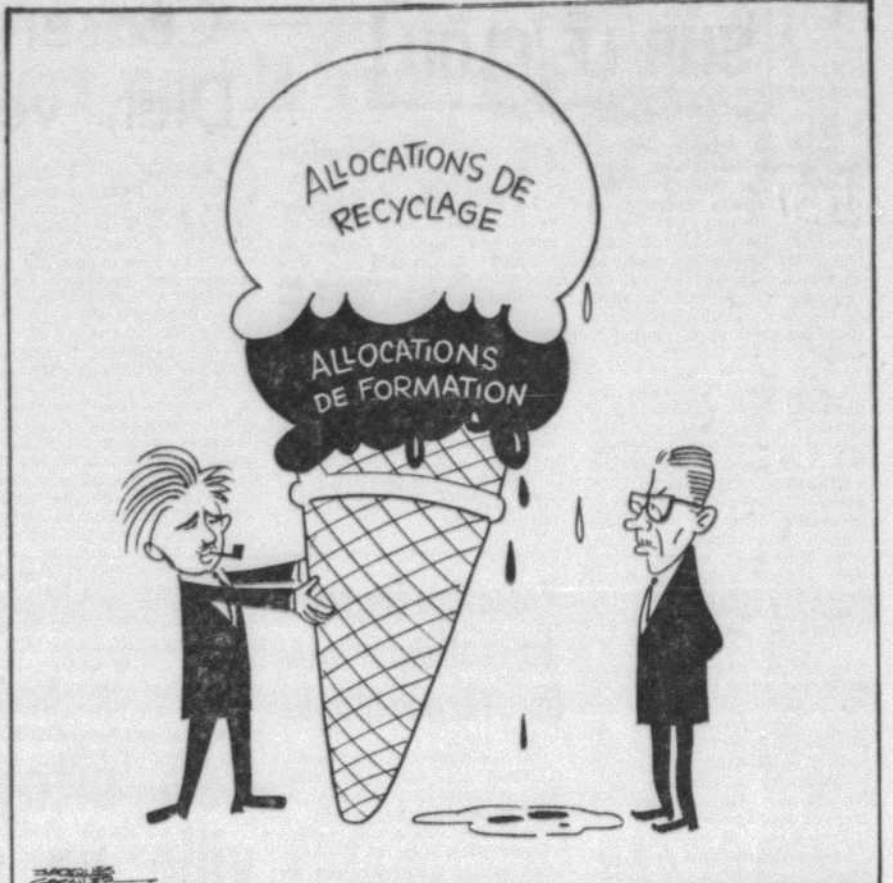
Mais si l'on croit qu'un policier peut être plus efficace que les feux de signalisation, il faudrait éteindre ces derniers. Autrement, l'automobiliste peut très bien ne voir que les feux eux-mêmes et, sans mauvaise volonté aucune, ignorer les signaux que lui fait le policier. Il peut facilement en résulter des accidents graves.

En somme, il s'agit là d'une pratique dangereuse, à la fois pour les automobilistes et les policiers eux-mêmes. Surtout quand la lumière du jour commence à décliner. On a là, en quelque sorte, deux autorités qui peuvent se contredire. Car, on imagine bien que si le policier ne pouvait contredire les feux de signalisation, son utilité à pareil endroit deviendrait complètement nulle.

Il importe donc de choisir entre le fonctionnement ordinaire des feux ou la présence du policier. On ne doit pas recourir aux deux, en même temps.

Sur le plan technique, nous avouons ignorer s'il est possible de fermer un seul feu à la fois. Mais, ce ne saurait être là une objection sérieuse. Si on ne peut en arrêter le fonctionnement, on peut toujours le recouvrir d'une bâche opaque qui le cachera à la vue des automobilistes. C'est un procédé que l'on emploie déjà en certaines circonstances. En tout cas, avec un peu de bonne volonté, le problème ne devrait pas être insoluble.

V. P.



Un climat plutôt froid, à Ottawa!

Vers la pacification du Vietnam

Une interview de Mgr Pignedoli

Pourquoi le pape a-t-il choisi le délégué apostolique au Canada?

Propos recueillis par notre correspondant, Georges HUBER

ROME — Avant son retour à la Délégation apostolique d'Ottawa, Mgr Sergio Pignedoli a accordé à un journaliste de Milan, Fabrizio De Santis, une interview sur les perspectives de paix au Vietnam. C'était une vue d'ensemble sur la politique du Saint-Siège au cours de ces derniers mois, qui laissait entrevoir la probabilité d'un prochain voyage de paix de Paul VI autour du monde.

Une initiative audacieuse

— Pourquoi, fait insolite dans les assemblées des conférences épiscopales, Paul VI envoyait-il un légat à Saigon pour présider la première conférence des évêques du Vietnam après le Concile? — A cause de l'importance exceptionnelle des décisions à prendre pour l'avenir religieux du Vietnam et surtout pour la pacification du pays. Celle-ci suppose la concorde des croyants de toute religion. — Il fallait publiquement encourager les efforts de pacification du front interne, ainsi que la collaboration entre les groupes religieux, collaboration déjà amorcée par la formation d'un "conseil des religions".

— N'est-ce pas là un fait nouveau que l'Eglise catholique accepte de s'asseoir autour d'une même table, sur un plan de parité, avec les représentants des autres confessions religieuses?

Oui, c'est un fait nouveau, audacieux même. Il était requis par les conditions actuelles du Vietnam, qui a besoin de concorde pour soulager les victimes de la guerre et pour travailler à la pacification. A ce propos, trois points du document publié par les évêques à l'issue de la Conférence méritent une mention spéciale: l'exhortation à l'unité des catholiques, l'invitation adressée aux ecclésiastiques de s'abstenir de la politique, domaine propre des laïcs; la liberté laissée aux catholiques d'adhérer à un parti non catholique, pourvu que celui-ci garantisse le respect de la religion et de la personne humaine.

C'est là une concession audacieuse, exigée par la situation du pays, où l'on trouve "une myriade de partis, d'associations et de mouvements".

Deux objectifs

En un mot, les catholiques du Vietnam sont engagés à suivre une ligne de modération pour une politique de paix, en collaborant même avec des forces non catholiques animées du même esprit de modération.

Cessation des hostilités et ouverture de négociations: tels sont les objectifs de la "politique" du Saint-Père, auxquels Mgr Sergio Pignedoli s'est efforcé de rallier les catholiques du Vietnam, à travers leurs évêques.

A ce propos, il faut se réjouir de l'activité du "conseil des religions". Seuls les bouddhistes de l'Institut bouddhiste n'y adhèrent pas encore. Sans doute finiront-ils par comprendre les raisons d'une coopération de tous les croyants en vue de la cessation de la guerre.

A propos de l'anticommunisme et du pro-communisme, Mgr Sergio Pignedoli observe qu'ils présentent au Vietnam, et même au sein d'une même famille, un large éventail de nuances. Il en va de même de l'attitude envers l'intervention des Américains et de la présence des Chinois. Il y a pourtant une volonté diffuse de paix dans la défense de la liberté.

Un dialogue

Malgré tout, Mgr Sergio Pignedoli s'est déclaré optimiste

touchant l'avenir: "J'ai constaté que, nonobstant 20 ans de guerre, le peuple vietnamien est encore bien vivant. Sa patience n'est pas fataliste, mais vertu authentique. Les valeurs morales sont encore tenues en haute considération. J'ai surtout admiré les jeunes: ils sont à la fois équilibrés et pleins d'enthousiasme, ils croient à l'avenir du pays, ils pensent déjà à la reconstruction. Les jeunes d'aujourd'hui seront bientôt la classe dirigeante de demain."

La solution du conflit vietnamien ne dépend évidemment pas des seuls Vietnamiens. Il n'en reste pas moins vrai que le moral du peuple vietnamien peut fournir une contribution décisive. Je suis en outre convaincu que le communisme est en train de changer lentement, un dialogue pourrait ne plus être demain ce qu'il est encore aujourd'hui: je veux dire impossible.

Quant à ses conversations

avec les chefs politiques du Vietnam, Mgr Sergio Pignedoli a déclaré: "Ils ont montré qu'ils apprécient l'oeuvre du pape pour la paix; ils m'ont chargé de lui manifester leur reconnaissance. Surtout, j'ai l'impression qu'ils commencent à partager notre conception de la paix."

Interrogé enfin sur le fait que Paul VI ait choisi pour cette délicate mission de délégué apostolique au Canada, Mgr Sergio Pignedoli a répondu: "Je suis autorisé à déclarer que le pape m'a choisi parce qu'il me connaît depuis longtemps. Quant au Canada, c'est aujourd'hui un excellent observatoire international. Tout en restant fidèle aux principes de la démocratie et de la liberté, le gouvernement canadien entretient des rapports diplomatiques avec les pays occidentaux et avec les orientaux. A travers Ottawa on peut parler aussi bien avec Washington qu'avec Hanoi."

lettres au DEVOIR

Bureau fédéral fermé

Voici copie d'une lettre adressée par la Jeune Chambre de commerce de Montmagny au ministre fédéral du travail, l'hon. John R. Nicholson:

Honorable Ministre,

Nous apprenons avec surprise que la Commission d'Assurance-chômage projette de fermer la plupart des bureaux locaux, pour centraliser les opérations dans une dizaine de bureaux en tout pour la province de Québec. Ainsi, le bureau de Montmagny disparaîtrait. Avec la presque totalité de la population, la Jeune Chambre de Montmagny se demande à quoi veulent en venir les hauts fonctionnaires qui ont pris cette décision?

La Commission d'Assurance-chômage n'a fait aucune publicité au sujet de ce projet. Est-ce qu'on craint une trop vive opposition des contribuables? La discrétion semble être le mot d'ordre à la Commission, puisqu'aucun communiqué officiel n'a annoncé cette décision pourtant importante, puisqu'elle affecte des centaines de milliers de travailleurs.

Depuis plus de vingt ans, les citoyens des comtés de Montmagny-L'Islet ont bénéficié d'un bon service du bureau d'assurance-chômage de Montmagny. On comprend mal, qu'aujourd'hui, arbitrairement, sans consulter les corps administratifs, on décide de fermer un bureau qui servait efficacement et dignement la population de la région. Les réclamants devront remplir des formulaires par

la poste ou se rendre à Québec, semble-t-il. On ne s'inquiète pas du temps perdu et des sommes que les travailleurs devront déboursier. Si on se base sur d'autres ministères qui ont tenté cette expérience de centralisation, il est bien à craindre que l'envoi des chèques subisse quelques retards. Et Dieu sait que les personnes qui comptent sur les prestations ne peuvent supporter sans graves inconvénients, que les chèques retardent.

Certains technocrates qui ont perdu tout contact avec la population, attendent des miracles de la centralisation. Pourtant on a déchanté depuis et l'expérience a prouvé que des services locaux répondent beaucoup mieux aux besoins de la population que ces vastes complexes où un nombre de plus en plus nombreux de fonctionnaires démontent des dossiers. Ce ne sont pas à des êtres humains qu'il s'agit d'affaires, ils manipulent des dossiers. C'est inévitable, le facteur humain est ignoré, le nombre des administrés étant plus considérable, la personne humaine perd sa dignité pour devenir un simple numéro à travers des milliers d'autres...

On ose croire, Honorable Ministre, que cette décision n'est pas définitive et qu'après avoir pris connaissance des sentiments de la population, les autorités compétentes reconsidéreront cette malheureuse décision.

La Jeune Chambre de Montmagny

MONTREAL, VENDREDI 28 OCTOBRE 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1918

Claude RYAN, Directeur
André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Mario CARDINAL
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$28.00, 6 mois \$14.00, 3 mois \$8.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Deux déclarations de M. Johnson, mercredi, à la conférence fédérale-provinciale

Devant le comité du régime fiscal A la conférence des premiers ministres

La principale question qui est à l'ordre du jour de cette réunion a trait au transfert net de ressources fiscales.

1. PROJECTIONS DES REVENUS ET DE DEPENSES:

Le comité a préparé des projections de revenus et de dépenses qui indiquent pour le gouvernement fédéral un léger surplus budgétaire au début de la période mais croissant rapidement, alors que le déficit des provinces, qui est déjà important au début de la période, va doubler en cinq ans.

En somme, on constate l'existence d'un déséquilibre insupportable dans la répartition des champs effectifs de taxation entre les deux ordres de gouvernement.

2. EMPRUNTS

Ce déséquilibre est beaucoup plus sérieux qu'il n'apparaît à première vue parce qu'il s'accompagne d'un déséquilibre analogue pour ce qui est des besoins d'emprunt des gouvernements pour d'autres fins que des fins budgétaires.

Ainsi, par exemple, plusieurs gouvernements provinciaux garantissent la dette de leurs compagnies d'électricité ou empruntent pour elles. Or, la demande d'énergie au Canada double maintenant tous les 10 ans. A cet égard, les provinces se trouvent dans la même situation que le gouvernement fédéral était à l'époque de la construction des chemins de fer. Par ailleurs, d'ici quelques années, nous serons engagés dans des programmes de construction de centrales nucléaires à partir d'un procédé canadien qui a comme caractéristique d'exiger, comparativement à d'autres procédés nucléaires, de fortes immobilisations par kilowatt.

Quoi qu'il en soit, il est remarquable que déjà depuis quelques années, la dette directe et garantie des gouvernements provinciaux et municipaux s'accroît beaucoup plus rapidement que celle du gouvernement fédéral. En effet, de 1958 au milieu de 1966, la dette fédérale en cours s'est accrue de moins de 25%, soit de 3,8 milliards environ, alors que la dette des provinces et des municipalités s'accroissait de 9,3 milliards, c'est-à-dire qu'elle a plus que doublé. Elle dépasse maintenant 18 milliards alors que celle du gouvernement fédéral était d'un peu plus de 20 milliards, au milieu de cette année.

Les provinces et les municipalités ont considérablement augmenté leurs impôts au cours de cette période. Elles ont obtenu du gouvernement central des transferts fiscaux et financiers. Néanmoins, elles n'ont pu éviter la très forte augmentation de dette que j'ai brièvement esquissée.

3. CONSEQUENCES DU STATU QUO:

Si on ne s'entend pas sur une nouvelle répartition des champs de taxation pour les années qui viennent, on placera les provinces devant la nécessité de très fortes augmentations d'impôt sans pour cela qu'elles soient en mesure de vraiment réduire le rythme de leur endettement sur le marché.

Au contraire, le gouvernement fédéral disposerait de budgets marqués par des surplus croissants. D'une part, l'impôt sans pour cela qu'elles soient en mesure de vraiment réduire le rythme de leur endettement sur le marché.

On a souvent soutenu depuis quelque temps que les dépenses publiques totales croissent trop rapidement au Canada. Cette expansion est due à deux phénomènes différents. D'une part, le coût de certains programmes existants, tels l'éducation et la santé, augmente rapidement et d'autre part, les gouvernements créent de nouveaux programmes de dépenses. Depuis quelque temps, le gouvernement fédéral, périodiquement menacé par un surplus, a multiplié de nouveaux programmes de dépenses ou, comme c'est le cas pour sa politique de salaires, a consenti des augmentations qui n'auraient probablement pas été aussi fortes si ses finances avaient été davantage déficitaires.

Si une redistribution des pouvoirs de taxation ne se produit pas, ou si elle reste marginale, le gouvernement fédéral sera en mesure de poursuivre l'élaboration de programmes nouveaux, alors que les gouvernements provinciaux, ayant à faire face à des augmentations considérables d'impôts et aux limitations que les marchés financiers leur imposent, seront astreints à s'en tenir à leurs programmes existants. Il est même possible qu'ils soient forcés de les réduire ou d'en étendre la réalisation sur un plus grand nombre d'années.

Redistribuer les pouvoirs de taxation est probablement le seul moyen d'atténuer la progression des dépenses publi-

ques au Canada et c'est en tout cas le seul moyen de permettre aux provinces de s'acquiescer de leurs tâches essentielles sans avoir à recourir à des augmentations indues d'impôts et sans engager dangereusement les marchés financiers qui leur sont disponibles.

4. NOUVEAU PARTAGE

C'est pour cette raison qu'il nous semble nécessaire d'envisager un transfert de ressources fiscales qui comporterait au cours de la première année, le retour aux provinces de sources de taxation équivalent à environ 150 millions et s'élevant graduellement jusqu'à 1 milliard à la fin de la période. Un tel déplacement ne permettrait pas aux provinces d'équilibrer leur budget. Leur déficit tel que projeté demeurerait substantiel et, en fait, supérieur à celui du gouvernement fédéral.

On soutiendrait peut-être que pour répondre aux demandes des provinces, le gouvernement fédéral devra décréter des augmentations d'impôt. Cet argument, que nous avons entendu à plusieurs reprises, est discutable. Le gouvernement fédéral doit compenser ses déficits de la même façon que nous, c'est-à-dire en augmentant les impôts, en accroissant ses emprunts, ou en réduisant ses dépenses. Si l'augmentation des impôts par le gouvernement central lui est aussi pénible que pour tous les gouvernements provinciaux, l'augmentation des emprunts lui est, dans l'état actuel des choses, beaucoup plus facile. Quant aux réductions des dépenses, il s'agit là de priorités que le gouvernement central doit établir lui-même.

Mais au sujet desquelles nous ne pouvons éviter d'avoir des opinions. Le gouvernement fédéral est particulièrement fier d'avoir établi au Canada un des régimes de sécurité sociale les plus développés du monde, et cela, en très peu d'années. Il ne fait pas de doute que sans son intervention, les provinces n'auraient pu aller ni aussi loin, ni aussi rapidement, non parce qu'elles n'en avaient pas le désir, mais pour la bonne raison qu'à la suite de la guerre, l'essentiel des champs de taxation était occupé par le gouvernement fédéral.

Il est temps cependant de tirer les conclusions de cette politique. Si le niveau des dépenses publiques au Canada est trop élevé, on ne peut éviter de songer à réduire les dépenses dans d'autres secteurs, la défense nationale, par exemple.

On répondra peut-être qu'un transfert de ressources fiscales vers les provinces va inciter ces dernières à s'engager dans de nouveaux programmes de dépenses. Jusqu'à un certain point, il peut en être ainsi: les gouvernements provinciaux ne sont pas des succursales administratives du gouvernement central, et dans ces conditions, doivent élaborer des politiques. Néanmoins, leur situation financière au cours des années qui viennent, sera telle que la majeure partie du transfert va forcément servir à réduire le rythme de progression de leurs emprunts sur le marché. Les provinces sont soumises à une discipline que leur imposent les marchés financiers et que le gouvernement central n'éprouve pas avec la même acuité, à cause de ses relations avec la Banque centrale.

Le gouvernement du Québec attache la plus grande importance à ce transfert de ressources fiscales. Je souhaite que nous discussions de cette question au cours de cette conférence, sans faire intervenir pour le moment les transferts que le gouvernement fédéral avait prévus à l'occasion de la conférence sur l'ensei-

(Ce texte a été rendu public, en réponse au discours d'ouverture de la conférence, de M. Pearson, mais avant la déclaration du ministre de la main-d'œuvre, M. Marchand, publiée dans notre livraison d'hier. D'ailleurs, dès mercredi soir, M. Johnson déclarait que les précisions apportées par M. Marchand atténuaient la position prise par M. Pearson à l'ouverture de la conférence.)

A ce point de nos discussions, il est indispensable de clarifier les problèmes dont nous discutons depuis deux jours.

En premier lieu, celui de la participation fédérale aux dépenses d'immobilisations pour la formation technique et professionnelle. Il paraît nécessaire de dissocier ce problème de celui de l'aide que le gouvernement fédéral se propose d'accorder aux provinces, à cause de leurs obligations croissantes en matière d'enseignement post-secondaire.

J'aborderai en troisième lieu le problème de l'éducation des adultes.

Immobilisations pour la formation technique et professionnelle

Le premier problème porte sur la participation fédérale aux immobilisations pour la formation technique et professionnelle. Cette question devrait être considérée complètement à part. Il s'agit d'un programme à propos duquel il y a eu une entente claire. En 1961, le gouvernement fédéral signait avec les provinces un accord en vertu duquel il s'engageait à payer 75 pour cent du coût des constructions destinées à l'enseignement technique et professionnel. L'accord original qui devait s'étendre jusqu'au premier avril 1967 a été prolongé, l'an dernier, jusqu'en 1970.



gnement supérieur. Nous ne connaissons pas le montant exact des transferts permanents que comporte le projet du gouvernement fédéral et il est évident que ni le gouvernement fédéral, ni nous, ne le saurons pour quelque temps encore. Il va de soi que lorsque ces montants auront été déterminés, il faudra adapter en conséquence le transfert fiscal net tel qu'il sera déterminé par le comité du régime fiscal.

Le Québec a droit à sa part des sommes prévues au titre de cet accord, soit environ 224 millions (\$480 par personne de 15 à 19 ans en 1961). Nous réclamerons cette part, selon les termes convenus, avant 1970, et, éventuellement, avant 1973.

Si le gouvernement fédéral décide de tenir compte des demandes par des provinces au cours de la conférence et modifie de ce fait, en l'améliorant, la situation relative des provinces dans le cadre de l'entente en vigueur, le Québec prend pour acquis qu'il recevra les mêmes avantages.

Enseignement post-secondaire: équivalence fiscale et financière inconditionnelle

Le gouvernement fédéral a proposé une nouvelle formule d'aide à l'enseignement ayant un double but:

1—remplacer les diverses formules d'octrois aux universités et à l'enseignement technique et professionnel par une compensation fiscale et financière qui permette au gouvernement fédéral de se retirer de ce domaine et d'éviter tout danger d'influence fédérale induite sur la politique d'éducation de chaque province.

2—mettre les provinces en mesure, par un accroissement net de leurs revenus, de faire face à leurs besoins croissants surtout en matière d'enseignement post-secondaire.

Nous avons déjà indiqué au début de cette conférence que, sans se prononcer sur le montant proposé de \$14, par habitant, le Québec appuyait la proposition fédérale selon laquelle les formules existantes seraient remplacées par une nouvelle compensation fiscale et financière inconditionnelle. Nous ne reviendrons donc pas sur cette question.

Pour ce qui est de l'accroissement net des revenus provinciaux que la nouvelle formule est censée comporter — on a parlé d'une amélioration de l'ordre de \$90 à \$100 millions — il est regrettable que nous n'ayons pas pu nous entendre sur sa valeur. Plusieurs premiers ministres, cependant, ont déjà signalé que l'on pouvait difficilement considérer cette question indépendamment des travaux du comité du régime fiscal. C'est aussi ce que croit le Québec.

Nous suggérons donc que cette question du transfert net de ressources que comporte la proposition fédérale soit référée au comité du régime fiscal pour qu'il l'étudie dans le cadre général des besoins, des champs de taxation, des revenus des provinces. En d'autres mots, nous croyons que le comité du régime fiscal devrait continuer ses travaux tout comme si la proposition fédérale sur l'aide à l'éducation ne comportait aucun élément d'accroissement net des revenus des provinces par rapport aux arrangements existants. Il sera toujours temps, en effet, d'ajuster les résultats finaux des discussions du comité du régime fiscal pour tenir compte, s'il y a lieu, de tout accord qui pourrait être conclu au sujet de l'enseignement post-secondaire.

Education des adultes et politique de main-d'œuvre

En ce qui concerne l'éducation des adultes, les propositions fédérales ont manifestement pour objet d'élargir et de consolider, en les replaçant dans le cadre plus général d'une politique de main-d'œuvre, des activités que l'accord présentement en vigueur sur la formation technique et professionnelle prévoyait déjà sous forme de programmes spécifiques.

Depuis 1961, le Québec participe à ces programmes spécifiques de formation aux métiers et à l'occupation (programme 3), de formation en coopération avec l'industrie (programme 4) et de formation des sans-travail (programme 5). J'ai déjà souligné ici que le Québec a réalisé, dans le cadre de ces programmes, des initiatives originales et que nous sommes aujourd'hui engagés dans une politique systématique de développement de l'éducation permanente.

Les principes sur lesquels se fonde l'accord de 1961 impliquent clairement la reconnaissance, par le gouvernement fédéral, de la compétence provinciale en ce qui a trait à la politique de main-d'œuvre.

Quant au contenu des programmes de formation et quant à l'organisation des cours, la compétence exclusive des provinces n'est pas mise en cause par cet accord. J'ai rappelé, lundi, la position du Québec quant à l'exercice de cette compétence exclusive dans tous les secteurs et à tous les niveaux de notre système d'enseignement, y compris l'éducation des adultes.

Nous reconnaissons volontiers qu'une politique de la main-d'œuvre et que le déve-

loppement économique constituent des zones de collaboration entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral.

Par ailleurs, l'éducation des adultes constitue désormais et constituera de plus en plus dans l'avenir une des clés du développement économique et de l'aménagement régional tel que nous commençons à le réaliser au Québec. Elle devient en même temps le moyen par excellence d'assurer la participation des travailleurs et des citoyens en général aux avantages d'une société moderne.

Dans une société industrielle où la main-d'œuvre peut à tout moment être forcée de changer d'occupation, l'éducation des adultes, pourrait-on dire, est la sécurité sociale de l'avenir.

C'est dans cette perspective que nous avons fait l'étude des propositions fédérales au sujet de l'éducation des adultes, telles qu'elles ont été présentées hier matin (25 octobre) par le représentant du gouvernement central, le ministre de la main-d'œuvre et de l'immigration.

Ces propositions visent des objectifs dont on ne saurait contester le bien fondé, du point de vue des exigences du développement économique au Canada et dans les diverses provinces.

Certains aspects de ces propositions soulèvent toutefois des problèmes sérieux, que ce soit sous l'angle de la définition des clientèles, de la détermination des types de cours à organiser, du financement des services ou de l'assistance financière aux élèves adultes.

En redéfinissant les objectifs des programmes de formation à dispenser dans le cadre des besoins de la main-d'œuvre, nous nous engageons sur des voies nouvelles. C'est pourquoi ni les provinces ni le gouvernement fédéral ne sont aujourd'hui en mesure d'évaluer l'ampleur des opérations à effectuer à cet égard.

Ces opérations mettent en cause, dans la perspective du développement de la main-d'œuvre elle-même, une définition et un inventaire des besoins réels auxquels il faut répondre. Elles mettent aussi en cause, du point de vue des sys-

tèmes d'enseignement, l'élaboration des programmes de formation et l'organisation des cours qui doivent être aménagés pour répondre à ces besoins.

Admettons aussi qu'au stade actuel, personne n'est en mesure d'établir, ne serait-ce que grossièrement, les implications financières de ces opérations. Nous devons l'admettre, de part et d'autre: il nous faut envisager une période expérimentale de quelques années au cours de laquelle, sur ces divers points, nous pourrions nous acheminer vers la solution des problèmes qu'implique la poursuite des objectifs que nous nous fixons aujourd'hui.

Dans quelles conditions les plus favorables pouvons-nous nous placer pour traverser de façon constructive la période expérimentale dont nous avons besoin?

Je suggère d'abord à cet égard que nous acceptions, comme le propose le gouvernement fédéral, d'élargir et de consolider les programmes de formation des adultes élaborés dans le cadre de l'accord sur la formation technique et professionnelle.

Je suggère, par ailleurs, que nous tirions parti, pendant une

période expérimentale de quelques années, des mécanismes et des services administratifs que nous avons déjà été appelés à mettre en place pour poursuivre les opérations engagées en matière de formation des adultes.

Du strict point de vue de l'efficacité immédiate, il me semblerait très peu réaliste de renoncer à ces instruments de travail dont les provinces disposent déjà pour l'administration des services d'enseignement dispensés aux adultes.

Nous pourrions donc élargir et consolider les programmes en vigueur en maintenant pour l'essentiel les mécanismes actuels de définition des programmes à dispenser et de sélection des élèves, de même que les modalités du financement des cours et de la distribution des allocations aux élèves.

C'est à des conditions comme celles-ci et dans un tel cadre que la proposition fédérale d'assumer intégralement le financement de l'éducation des adultes a le plus de chances d'être réellement efficace, au cours de la période expérimentale dont j'ai parlé. C'est à ces conditions que le Québec est disposé à collaborer à une telle entreprise.

LE GIN de KUYPER

EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE—DEPUIS 1695

John de Kuyper & Son—Blended Gin—Distillé au Québec

Je leur ai dit que pour vendre une auto, il fallait d'abord que j'en sois convaincu moi-même. C'est alors qu'ils m'ont donné huit bonnes raisons de faire confiance à la Simca 1000: consommation d'essence remarquablement basse, moteur arrière, 4 portes, 4 vitesses avant synchronisées, économique à l'achat, économique à l'entretien (avec un solide service après-vente), bien regardable avec ça et, pour finir, une garantie de 5 ans/50,000 milles du rouage d'entraînement*. Essayez donc de battre ça! Ça fait que j'en vends des Simca 1000. Venez donc la voir. Vous serez d'accord que la Simca 1000, c'est une p'tite française qui vaut la peine qu'on s'en occupe."

J. G. Desjardins, Garage Desjardins & Frères Inc.

P.S. Avis aux propriétaires actuels de Simca: en devenant concessionnaire Simca, j'ai aussi entrepris d'assurer l'entretien et le service de toutes les Simca déjà sur la route.

*Comprend les pièces et la main-d'œuvre sur la route et le rouage d'entraînement.

ROOTES MOTORS (CANADA) LTD.

ASSOCIÉE À CHRYSLER CORPORATION

NOUS AUSSI, nous sommes des concessionnaires SIMCA convaincus

Garage Desjardins & Frères Inc., 3823, bd Saint-Jacques, Cité de Chomedey.

Théberge Automobile Ltée., 778, rue Champlain, St-Jean, Québec.

Dashien & Boudreau Automobile, 4590, rue St-Denis, Montréal.

Foreign Motors Limited, 4014 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

Pas de pacte avec BRINCO

Notre jeunesse a un droit strict au potentiel de notre Labrador québécois. Poursuivre avec Brinco c'est trahir. Télégraphiez votre NON à Daniel Johnson.

(Auponce payée par Eugène Lavoye du Québec)

Le dimanche au Ritz

BUFFET

SALLE OVALE — TRIO ARYS

6h. à 9h. p.m. — \$5.00

CAFÉ DE PARIS

Dîner et souper

HOTEL RITZ CARLTON

La poussière est parfois trop chère...

Pas n'importe laquelle. Celle que l'on évoque respectueusement, que les années en cave ont accumulée sur des bouteilles précieuses contenant des vins prestigieux. Des vins à la hauteur de leur gloire, mais...

Mais pour tous les jours si vous voulez, Paarl vous propose des vins plus modestes et qui pourtant font la joie de nombreux connaisseurs.

Un rouge: le Paarl Cabernet, superbe et léger, dont le bouquet délicat vous rappellera certains bordeaux.

Un blanc: le Paarl Late Vintage, un vin sec dans lequel vous retrouverez la saveur des vins du Rhin.

Ce sont deux grands vins à des petits prix.

Tout le monde en

PAARL

Paarl Cabernet RAQ-No531-H \$1.50

Paarl Late Vintage RAQ-No531-I \$1.50

Produits d'Afrique du Sud

UNE BONNE ORTHOGRAPHE RAPIDEMENT — FACILEMENT

Quels que soient vos diplômes et votre intelligence, s'il vous arrive de commettre des fautes d'orthographe, votre préjudice est toujours imprévisible et incalculable.

Une fois pour toujours, vérifiez et renforcez votre orthographe! C'est maintenant possible grâce au COURS SUPÉRIEUR PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE par correspondance qui est indispensable aux Secrétaires, Employés, Étudiants et à toutes les personnes qui veulent et doivent posséder une orthographe excellente et absolument irréprochable. — Méthode facile, rapide. Résultat immédiat.

C'est un cours de l'Institut Pratique d'Orthographe (I.P.O.) de Paris, Agence au Canada. — Demandez notre nouveau PROSPECTUS détaillé qui contient des exemples extraits du cours; ce matériel vous permettra de vérifier et d'approfondir votre orthographe immédiatement par vous-même. — Postez ce coupon aujourd'hui!

INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE (I.P.O.) C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q. **COUPON**

Je désire recevoir, sans aucun engagement, le PROSPECTUS détaillé de l'I.P.O. de Paris, Agence au Canada. Ci-joint, 25 cents pour frais d'envoi discret sous pli fermé.

NOM AGE

ADRESSE (Ecrire en lettres NOUVEES s.v.p.)

NOTE. — Tous nos envois sont expédiés sous pli fermé et sans aucune marque extérieure; seule, notre adresse postale (C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q.) figure sur nos envois, comme l'adresse de l'expéditeur.

Veuillez prévenir votre facteur au sujet de votre courrier volumineux parce que notre nouveau prospectus est expédié dans une enveloppe de dix pouces de haut et de treize pouces de long.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS

Les employés manuels de Montréal réclament une hausse de \$1.25 l'heure

Les 5.500 employés manuels de la ville de Montréal réclament une hausse de salaire de \$1.25 l'heure ainsi que diverses révisions qui leur donneraient la parité avec leurs homologues des chantiers de construction de la métropole.

C'est ce qu'a révélé M. Roger Lampron, président de la section du Syndicat canadien de la fonction publique par suite d'une première rencontre entre les représentants du syndicat et ceux de la Ville.

Outre les demandes de salaires, le syndicat réclame l'amélioration du régime d'assurance-vie et d'assurance accident-maladie, une hausse de la prime d'ancienneté, un plus grand nombre de congés payés et l'abolition complète des contrats à forfait.

M. Roger Lampron a déclaré que les employés manuels de Montréal veulent être considérés comme des citoyens à part entière et être rémunérés au même titre que leurs collègues qui accomplissent des tâches similaires pour le compte de l'entreprise privée.

"Pendant des années, a-t-il dit, nos adhérents ont été des

spectateurs aux négociations, prisonniers de l'arbitrage obligatoire. Cette année, ils seront les principaux acteurs, puisque le nouveau code du travail leur reconnaît le droit de grève".

OTTAWA — Les dirigeants des postiers ont discuté hier pendant environ deux heures avec un comité de ministres et il a été convenu qu'une nouvelle rencontre aura lieu très bientôt. Nul n'a voulu révéler le contenu des discussions d'hier, mais le ministre du revenu M. Benson, a signalé que si l'une ou l'autre des parties estimait qu'il n'y avait aucun progrès, on n'aurait pas

accepté de tenir une nouvelle rencontre. Le président de l'Union des employés des postes (employés d'intérieur), M. William Kay, s'en est tenu pour sa part à dire que la réunion s'est déroulée de manière satisfaisante et que peut-être chacune des parties comprenait un peu mieux l'autre.

M. Benson a révélé en outre que le conseil du trésor a aussi

rencontré hier les dirigeants d'autres groupes de fonctionnaires qui groupent la plupart des 30.000 employés de l'Etat qui, avec les 20.000 postiers, sont classés dans la catégorie de salaires "D". M. Benson a dit que ces représentants des fonctionnaires ont demandé que la hausse de salaire intérieure soit portée de six à huit pour cent.

Les postiers de leur côté

veulent une hausse intérieure d'environ 20 pour cent ou 50 cents l'heure. Les salaires typiques à l'heure actuelle dans le service postal sont de \$1.81 à \$2.50 l'heure pour les employés d'intérieur et \$2.02 à \$2.38 l'heure pour les facteurs. Les salaires annuels sont de \$4.165 à \$5.215 et de \$4.215 à \$4.965. Les employés réclament des salaires annuels de \$5.245 à \$7.205 et de \$6.200 à \$6.900.

Un hélicoptère tombe sur l'île Ste-Hélène

Un pilote, un cinéaste et un cameraman ont été blessés hier dans l'écrasement d'un hélicoptère sur l'île Sainte-Hélène. L'hélicoptère appartient à HeliSolair, une société montrealaise qui avait loué l'appareil aux Productions Paul Herriot de Toronto qui tournent un film pour le réseau CTV. Le pilote est Wilson Southam, de Montréal, âgé de 19 ans; le

réalisateur est Helmut Englehart, âgé de 38 ans, de Toronto, et le cameraman Peter Reusch, 36 ans, de Toronto également qui est déjà sorti indemne de trois écrasements d'avion. Les autorités médicales des hôpitaux où les victimes ont été transportées font savoir que celles-ci sont dans un état satisfaisant.

La FTQ va rencontrer les députés fédéraux du Québec

Comme ce fut le cas mardi pour la CSN, les dirigeants de la Fédération des travailleurs du Québec rencontreront mardi prochain les députés fédéraux du Québec, dans une des salles du parlement fédéral. Le communiqué de la FTQ précise que la décision de tenir cette rencontre a été prise le samedi 22 octobre, à l'occasion de la réunion du conseil général de l'organisme.

La délégation de la FTQ sera présidée par M. Louis LaBerge et accompagnée de représentants de syndicats de la fonction publique fédérale. Elle discutera notamment avec les députés fédéraux québécois des bills C-170 et C-215. Le premier est présentement à l'étude et porte sur les négociations dans la fonction publique fédérale. Le second a été adopté l'été dernier, et impose l'arbitrage obligatoire sur certaines conditions de travail des débardeurs du Saint-Laurent.

De plus les représentants de la FTQ feront valoir leur point de vue sur le maintien ou le fractionnement des unités de négociations dites nationales ou pancanadiennes. Si l'on en juge par ses prises de positions passées, la centrale québécoise exprimera alors une opinion diamétralement opposée à celle qui a été exposée par la CSN mardi dernier.

La rencontre entre la FTQ et la députation québécoise aura lieu entre six heures et huit heures du soir le mardi 31 octobre et sera publique.

Un accident causé par la faiblesse de la charpente

OTTAWA — Témoignant hier au procès intenté contre la compagnie Allied Concrete Forming, un ingénieur a déclaré hier qu'il n'y avait pas assez de tiges d'armature dans la charpente de l'édifice qui s'est écroulé à Ottawa le 31 mars, causant la mort d'un ouvrier et en blessant cinq autres.

Les accusations portées en vertu de la loi de la sécurité dans la construction précisent que Allied a fait porter au quatrième étage de l'édifice un fardeau d'acier dépassant les limites du code de sécurité et n'a pas assuré un appui suffisant à la structure.

Au cours du contre-interrogatoire, l'ingénieur, M. Ernest Butts, n'a pas voulu admettre que la pénurie de tiges d'armature était la cause de l'effondrement. Celui-ci est plutôt attribuable selon lui à du ciment insuffisamment durci et à un enlèvement prématuré des moules.

Des anciens des sciences politiques de Paris à Montréal

Un groupe d'anciens de l'Ecole des sciences politiques de Paris sont arrivés hier à Montréal en voyage d'étude au Canada et aux Etats-Unis. L'Ecole des sciences politiques est une des plus importantes écoles de France et ses anciens élèves occupent des postes clés dans l'administration gouvernementale ainsi que dans le commerce et l'industrie.

Les visiteurs devaient être reçus de leur arrivée à l'hôtel de ville de Montréal par le maire Jean Drapeau.

AU CARREFOUR DU MÉTRO

Fin de Semaine des Décorateurs chez Valiquette



Jacques Corriveau, S.D.E.



Pierre LeBel, S.D.E.



Pierre Deniger, S.D.E.

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS ET CONSEILLERS EN DÉCORATION INTÉRIEURE



C. Gosselin



Georgette Sirois



Monique Creney



Louise Ménard



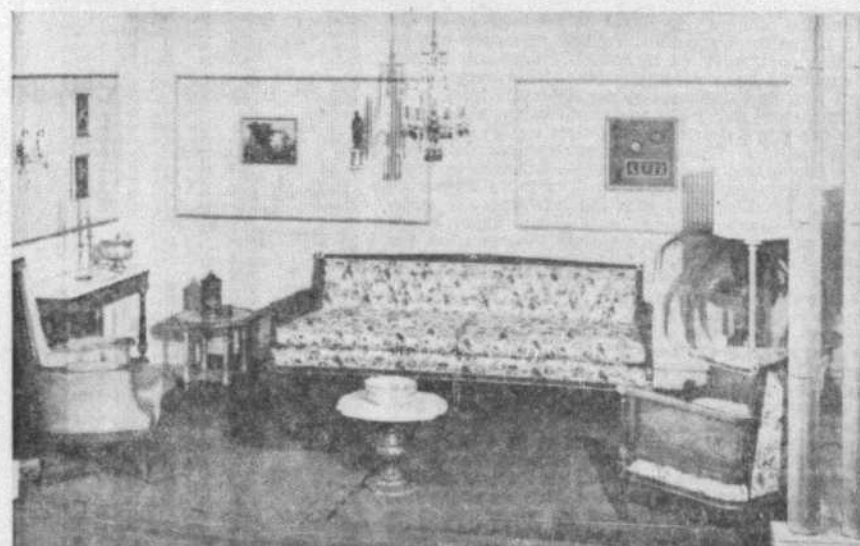
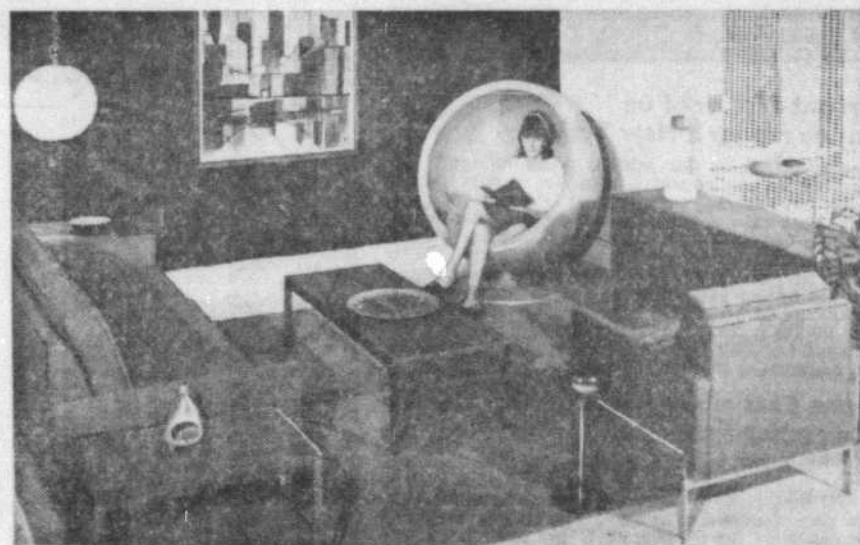
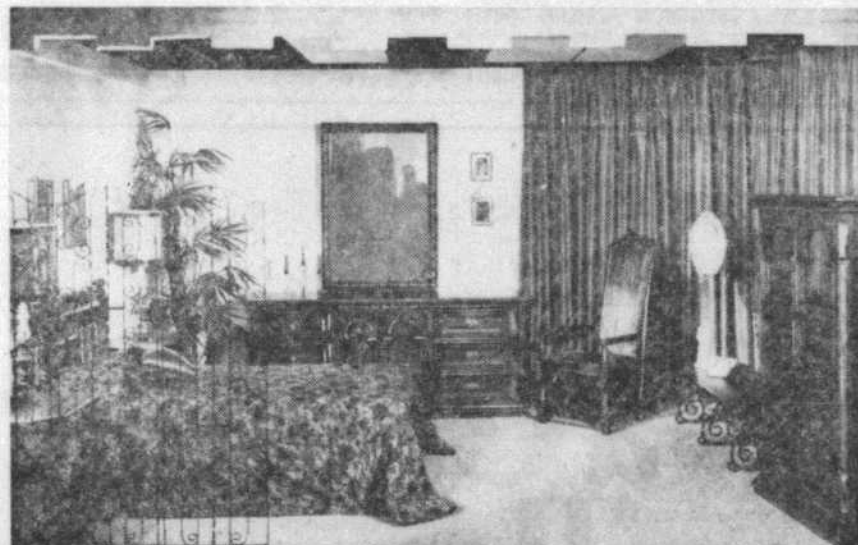
Leo A. Piccolotto de Cesana



Suzanne Paquette

Visitez 25 Décors

Nos décorateurs vous présentent ces 25 décors spécialement conçus pour cet événement. Ces décors sauront vous ravir dans leurs toutes nouvelles conceptions ainsi que leurs colorations.



Ces Décorateurs

Ils seront sur les étages pour vous recevoir jeudi, vendredi et samedi. Si vous êtes à la recherche de nouvelles idées en décoration, vous serez certainement ravis par la couleur et les arrangements dans tous ces aspects.

Stationnement en face ou à l'arrière du magasin

N. G. VALIQUETTE LTEE, 510 Ste-Catherine est, près Berri

Tél.: 842-8811

HEURES D'AFFAIRES

Ouvert de 9h.30 a.m. jusqu'à 5h.30 p.m. — Ouvert le jeudi et le vendredi soir jusqu'à 9 heures.

potins financiers

La compagnie Northern Exploration Limited a soumis à la Courte un document en seize enseignements suivants pour ses dossiers : En vertu d'un contrat daté du 8 septembre 1966, la firme Davidson & Company a fermement souscrit, pour le compte d'un client, à 200,000 actions à un prix unitaire de 40 cents. Ces actions sont payables immédiatement. La compagnie Davidson a aussi obtenu en vertu de ce même contrat un droit de préférence valable pour une période de trois mois sur 100,000 actions à un prix unitaire de 45 cents. Le montant de cette souscription

Un jugement de la Cour suprême de l'Ontario ne manque pas de créer quelque surprise. Il s'agit du paiement de \$3.001.900 de Royal Securities qui agissait d'intermédiaire à l'occasion d'un prêt à court terme de la Société financière pour le commerce à l'Industrie à Atlantic Acceptance Corporation. Atlantic comme on le sait a déclaré faillite presque au moment où ce prêt avait été obtenu. Le jugement de la Cour de la Galt, en l'espèce, la Cour suprême de l'Ontario infirme en rien la bonne foi des principaux intéressés, mais il ordonne à SFCI de remettre la somme à Royal Securities. Par conséquent, SFCI s'inscrira au nombre des créanciers privilégiés de la faillite de Atlantic Acceptance Corporation. Mais, la Banque Nationale de Paris, société mère de SFCI dont le bureau est à Montréal, ne sera pas payée pendant jours ou semaines, voire même des mois. Depuis que cette difficulté a surgi, les agents de change n'acceptent plus les chèques non vérifiés qui soldaient autrefois toutes les transactions entre eux.

Cam

[illegible]

THE OGILVIE FLOUR MILLS

Par ordre du Conseil

DIVIDENDE № 2

Par ordre du Conseil
CLAUDE M. TETRAULT

LES MINES

(VILLE)
(Sans obligati

CASDEV 1755

1963 Expo '67

A 8 minutes
seulement...

à Candiac aussi, une ville a surgi.

*La joie de vivre
dans un cadre
pittoresque*

La HERRICK, Moderne Parois, \$22,400, Parc Laurier.

La CLAMPEL, douglas fenestri fin, \$18,900, Parc Laurier.

La BERTON, Moderne Paramont, \$17,850, Parc Champlain.

La MINYON II, Moderne Paramont, \$22,850, Parc Laurier.

L'HERITAGE III, Jacques Denault Inc., \$18,900, Parc Champlain.

La CANADIAN I, Jacques Denault Inc., \$21,950, Parc Laurier.

Candiac... à l'heure de Montréal et des Montréalais soucieux du bien-être de leur famille. C'est tout près — à 21 minutes à peine du centre-ville. Services municipaux adéquats, centres de loisirs, écoles françaises et anglaises, rues bien éclairées, parcs et îlots de verdure, terrains de golf de 18 trous et... une lagune. Que d'avantages supplémentaires dans chacune des 12 nouvelles maisons modèles qui vous sont présentement offertes — l'une d'elles a même une cave à vins! Découvrez Candiac cette fin de semaine-ci. C'est tellement facile de s'y rendre. Prenez n'importe quel pont vers la rive sud et empruntez ensuite la route 3 ou 9C jusqu'à Candiac. Pour informations, téléphonez 659-5493 (Parc Laurier) 632-2231 (Parc Champlain).

Parc Laurier & Parc Champlain / CANDIAC

Exterieur
enregistré

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

INDICES à TORONTO

Gr	M.B.	bulles	ln.e.
152.34	88.97	112.48	138.29
155.29	88.67	111.92	137.39
171.77	87.50	104.38	126.79

EN ARGENT AMERICAN		
Affiliated Fund Inc. Com	8.71	8.89
American Business Shares	3.84	4.16
Boston Fund Ltd.	8.98	9.81
Buffalo Fund Ltd.	14.76	15.41
Dividend Shares	3.31	3.63
Dreyfus Fund Inc.	71.53	75.88
Keystone Custodian S-1	19.25	21.11
Keystone Custodian S-4	4.58	5.00
Keystone Custodian K-2	5.73	6.28
Mass Invest. Trust	15.51	16.95

CHARTER

Service national de location de véhicules

LEADING



MONTREAL — Prix payés aux producteurs et aux grossistes

Pomme: de fantaisie, Wolf
ver \$2.25, fameuses \$2, Mc-
tosh \$3 à \$3.25, Russet \$4.50
\$4.75, Cortland \$2.25 à \$2.50
sucrées \$4 la boîte à ver-
rer.
Betteraves: .50 à .60 la dou-
zaine de paquets, en sac de 50
livres \$1.25 à \$1.50, petites \$2.
Brocoli: \$2.75 à \$3 la dou-
zaine.

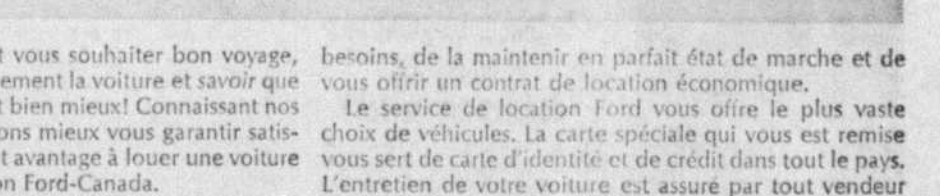
Chicorée et escarole : \$1

NEW YORK — Le dollar canadien demeurait sans changement hier et cotait à 35/64 en fonds américains. La livre sterling était pour sa part en recul de 3/32 et cotait à \$2.79 9/64.



Les compa

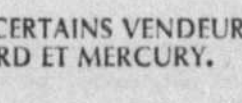
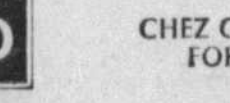
afin de profiter plein
marché de l'automob



deurs d'autos. C'est pourquoi Ford et Mercury au Canada.

es de location sont-elles toutes semblables?
tout à fait. Avec Ford, c'est mieux!

CHEZ CERTAINS VENDEURS
FORD ET MERCURY.



Diefenbaker accuse Studebaker d'avoir fait de gros profits aux dépens des contribuables

OTTAWA. — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a accusé, hier, aux Communes, la compagnie Studebaker d'avoir réalisé des profits énormes, lors d'une transaction avec la compagnie Volkswagen, aux dépens des contribuables canadiens.

"Il était injustifiable de la part de la compagnie Studebaker, a dit le chef conservateur, d'importer quelque 10.000 voitures de marque Volkswagen, en franchise, au Canada, pour les revendre à la succursale canadienne de cette compagnie à plein prix."

Cette transaction, selon le chef de l'opposition, a fait perdre des emplois à des Canadiens et 17 pour cent de droits de douanes sur l'ensemble de la transaction.

M. Diefenbaker a lancé ces remarques en Chambre, après que le ministre du revenu national, M. Edgar Benson, eut déclaré que la compagnie Studebaker avait le droit d'importer au Canada des voitures de marque Volkswagen, en franchise, en vertu de l'accord canado-américain sur les automobiles.

M. Diefenbaker a repris que le ministre avait eu le front d'affirmer que cette transaction avait été bonne pour notre pays.

C'était la troisième journée consécutive que l'opposition faisait porter ses attaques contre le gouvernement, à propos de cette transaction sur laquelle le député conservateur de Wellington-Sud, M. Alfred Hayes, a jeté de la lumière, lundi.

M. Benson a répondu aux Communes copie de la lettre envoyée le 4 décembre 1964 à Studebaker, l'informant qu'elle avait le droit, en vertu de

l'accord, d'importer des autos de marque Volkswagen au Canada.

En vertu de cette entente, tout manufacturier canadien peut importer des autos ou des pièces d'auto de toute marque étrangère, en franchise, pour un montant égal à la production accrue réalisée au pays.

M. Benson a souligné que la compagnie Studebaker, avant de fermer ses portes à Hamilton, avait augmenté sa production et que, ne pouvant importer de voitures de marque Studebaker fabriquées aux États-Unis, elle avait demandé d'importer des autos de marque Volkswagen.

Sauvé: Ottawa et Québec doivent être d'accord sur les objectifs

RIVIERE-DU-LOUP. (De notre envoyé spécial) — Le ministre fédéral des forêts et du développement rural, M. Maurice Sauvé, a dit dimanche que le gouvernement central avait proposé au gouvernement du Québec qu'ils procèdent en commun, dans les plus brefs délais, à l'étude des projets et des recommandations formulées dans le plan du BAQ. Cette étude sera faite par un groupe consultatif fédéral-provincial réunissant des hauts fonctionnaires des deux gouvernements.

Une fois l'étude terminée, les fonctionnaires de chacun des gouvernements présenteront des recommandations à leur gouvernement respectif au sujet de la participation proposée au plan.

M. Sauvé, qui adressait la parole devant le congrès conjoint des conseils économiques régionaux de Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, a déclaré qu'il importe au plus haut point que les deux gouvernements tombent d'accord sur les objectifs principaux, sur les moyens à mettre en œuvre et sur les données essentielles du plan. M. P. n'a ni l'autre des gouvernements, a-t-il ajouté, ne

EDUCATION

Les audiences publiques, fin novembre

QUEBEC. — La préparation des audiences publiques du Conseil supérieur de l'éducation est entrée cette semaine dans sa phase finale.

Dans une quinzaine de jours environ, toutes les salles qui serviront aux audiences auront été louées et les délais matériels fixés. Un dispositif technique pour l'enregistrement sur ruban magnétique des témoignages a été mis sur pied, afin d'éviter toutes mauvaises interprétations ultérieures ou qui pourraient survenir pendant les séances.

Ces audiences publiques qui se dérouleront simultanément dans quatre centres métropolitains du Québec, se poursuivront les 24, 25 et 26 novembre et les 1, 2 et 3 décembre. Les mémoires des organismes consultés porteront sur les sujets traités par la commission Parent dans les volumes quatre et cinq et sur les points spécifiques suivants: diversités religieuses et culturelles, les structures administratives et les rôles des parents et des enseignants, les mémoires qui proviennent des corps intermédiaires à caractère provincial, des commissions scolaires régionales et des comités régionaux de planification scolaire doivent parvenir au secrétariat du Conseil supérieur de l'éducation pour le 7 novembre prochain.



THÉÂTRE DE QUATRE-VENTINGT-CINQ

Les Canadiens connaîtront-ils enfin la teneur en goudrons et en nicotine de leurs cigarettes?

Les Canadiens désiraient avoir plus de renseignements sur la toxicité du tabac. On sait déjà que l'opinion publique peut avoir du poids, en voyant ce qui se passe aux États-Unis, où l'industrie du tabac est présentée la victime d'une sorte d'opéra bouffe. Et il se pourrait bien que cette comédie conduise à un dénouement jamais vu jusqu'ici: un exposé des faits dans la publication des fabricants de cigarettes. C'est donc l'opinion publique canadienne et la force avec laquelle elle s'exprime qui déclencheront ou non les événements. D'ici là, ne manquez pas de lire l'article spécial de Sélection du Reader's Digest de novembre sur la cigarette. Tout le monde en parlera. Achetez votre exemplaire sans tarder!

Vers un

(Suite de la première page)

révoluer d'ordonnance à la porte, ne fût-ce que pour aller prendre un café. Quelques ministres fédéraux canadiens-français n'ont pas goûté avec beaucoup de plaisir le petit côté républicain bananier de la diplomatie québécoise.

Cependant, sur le tapis vert de la conférence, M. Johnson, encore une fois, s'est comporté d'une manière tout autre: raisonnable à souhait, charnu comme seul il est capable de l'être, calculateur certes mais délicat, ne disant que ce qu'il faut et le disant bien.

C'est là, exactement le contraire de ses yeux, qui sont ceux d'une panthère épiquée. M. Lesage, lui, possédait le regard du chaton courroucé.

Même devant les journalistes, à qui il a réservé ses plus violentes sorties, Johnson a toujours pris soin d'ajouter à ses invectives la précaution méticuleuse d'un sourire désarmant, celui qu'il décroche au moment précis où ses yeux se détachent de son interlocuteur pour fouiller, dans une synchronisation parfaite, les dossiers étalés devant lui.

C'est devenu une marque de commerce, un "cue out", comme disent les gens de la télévision, car il passe alors un autre sujet. Ce sourire-là est magique: on ne sait plus très bien si le coup de patte aux griffes ou non, car l'égratignure n'y paraît pour ainsi dire pas.

À la table de conférence, Johnson discutait aussi avec Maurice Sauvé, ministre de l'Énergie et des Ressources.

Bref, le programme et les moyens mis en œuvre devront être judicieux. Les deux gouvernements n'arriveront qu'à s'entendre sur leurs pouvoirs et leur autorité dans ce domaine de juridiction mixte. De plus, l'accord nécessitera la présence d'un agent de liaison fédéral qui travaillera de concert avec la province et les autres ministères fédéraux et qui veillera à ce que la participation fédérale se poursuive de façon ordonnée.

Johnson

(Suite de la première page)

L'air irrité, M. Johnson a déclaré: "M. Sharp n'est pas raisonnable. Il se prend non seulement pour l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, mais encore pour un tribunal constitutionnel".

M. Claude Morin, sous-ministre des affaires fédérales provinciales, Jacques Parizeau, conseiller économique auprès du cabinet et Marcel Bélanger, conseiller en matières fiscales, se sont refusés à tout commentaire.

L'un d'eux s'est contenté de lancer: "Cela n'a pas de bon sens".

Le ministre fédéral des finances est demeuré sur ses positions: il n'est pas question pour Ottawa d'ajouter quoi que ce soit à son offre faite au chapitre de l'éducation.

M. Sharp ne veut absolument pas déborder: il n'y a pas de transfert net de ressources fiscales.

M. Johnson, au cours de la séance du matin, a fait une intervention énergique qui a reçu l'appui de la plupart des provinces et plus particulièrement du Manitoba.

M. Roblin a même souligné qu'il prenait à son compte la déclaration du premier ministre du Québec.

Quelques minutes plus tard, M. Roberts, de l'Ontario, devait faire une intervention dans le même sens que celle du premier ministre québécois.

On a remarqué que toutes les provinces offrent un front uni contre M. Sharp dans sa requête pour obtenir un transfert net de ressources fiscales.

Tout ce que le ministre fédéral des finances a trouvé à répondre à M. Johnson, Roblin, Roberts et autres premiers ministres provinciaux, ce fut: "Messieurs, la séance est ajournée à trois heures et trente, et après-midi, alors que nous examinerons les études du comité du régime fiscal".

Il semble que la proposition faite mercredi par M. Johnson d'un transfert net de \$150 millions aux provinces, en 1967-68, jusqu'à concurrence de \$1 milliard au cours des cinq prochaines années, ait recueilli une certaine unanimité chez ses collègues provinciaux. De cette somme, le Québec toucherait environ \$45 millions.

Selon un fonctionnaire de la délégation du Québec, cette proposition de M. Johnson revient à celle qu'il avait faite dans son mémoire du mois de septembre.

Cette fois, il ne fait que traduire en chiffres les points d'impat qu'il réclamait dans son mémoire.

Un espoir des provinces

Hier midi il semblait assuré que le fédéral, à la demande des provinces, consentirait à rendre public aujourd'hui les résultats des études du comité du régime fiscal. Il s'agit de projections des revenus et dépenses des gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux et scolaires au cours des cinq prochaines années. Ce document établit qu'alors que le fédéral accumule des surplus, les autres gouvernements s'enfoncent de plus en plus dans des déficits.

"Si Ottawa consent à publier ce document, a dit un membre de la délégation québécoise, il ne pourra plus refuser un transfert net de ressources, car c'est l'opinion publique qui sera alors saisie du problème". Cependant, hier soir M. Sharp a coupé court à cet espoir des provinces en déclarant que le fédéral n'était pas disposé à publier ces chiffres.

Vers un

(Suite de la première page)

révoluer d'ordonnance à la porte, ne fût-ce que pour aller prendre un café. Quelques ministres fédéraux canadiens-français n'ont pas goûté avec beaucoup de plaisir le petit côté républicain bananier de la diplomatie québécoise.

Cependant, sur le tapis vert de la conférence, M. Johnson, encore une fois, s'est comporté d'une manière tout autre: raisonnable à souhait, charnu comme seul il est capable de l'être, calculateur certes mais délicat, ne disant que ce qu'il faut et le disant bien.

C'est là, exactement le contraire de ses yeux, qui sont ceux d'une panthère épiquée. M. Lesage, lui, possédait le regard du chaton courroucé.

Même devant les journalistes, à qui il a réservé ses plus violentes sorties, Johnson a toujours pris soin d'ajouter à ses invectives la précaution méticuleuse d'un sourire désarmant, celui qu'il décroche au moment précis où ses yeux se détachent de son interlocuteur pour fouiller, dans une synchronisation parfaite, les dossiers étalés devant lui.

C'est devenu une marque de commerce, un "cue out", comme disent les gens de la télévision, car il passe alors un autre sujet. Ce sourire-là est magique: on ne sait plus très bien si le coup de patte aux griffes ou non, car l'égratignure n'y paraît pour ainsi dire pas.

À la table de conférence, Johnson discutait aussi avec Maurice Sauvé, ministre de l'Énergie et des Ressources.

Bref, le programme et les moyens mis en œuvre devront être judicieux. Les deux gouvernements n'arriveront qu'à s'entendre sur leurs pouvoirs et leur autorité dans ce domaine de juridiction mixte. De plus, l'accord nécessitera la présence d'un agent de liaison fédéral qui travaillera de concert avec la province et les autres ministères fédéraux et qui veillera à ce que la participation fédérale se poursuive de façon ordonnée.

binet de proposer cette formule au lieu d'une simple augmentation des octrois per capita.

Ce qu'il faut retenir ici, c'est l'influence, non pas de M. Johnson, mais de la constante obstination autonomiste du Québec, à laquelle Ottawa est de plus en plus perméable. Ainsi, ce que le gouvernement fédéral accordait jadis à notre province comme un caprice qu'il fallait satisfaire, l'accorde maintenant à l'ensemble du Canada.

Malgré les positions fermes adoptées par Ottawa, le gouvernement fédéral a manifesté ces jours derniers, en effet, une certaine capacité d'absorption pour des idées qui lui sont nouvelles, et c'est peut-être ce qui gêne la délégation québécoise. M. Johnson en tous cas, et très certainement les nationalistes plus doctrinaires que lui.

Ces derniers craignent en effet que cette nouvelle "souplesse" fédérale ne dissimule un piège, puisqu'elle risque désormais d'assimiler les particularités québécoises à mesure qu'elles se manifesteront. En somme, Québec demeurerait "une province pas comme les autres", mais toutes les autres finiraient bien par lui ressembler, et dès lors la révolution tranquille devrait s'alimenter à d'autres sources que le nationalisme. C'est peut-être ce qui la sauvera.

Les Chinois

(Suite de la première page)

En lançant une fusée à tête nucléaire, la Chine saute, à nouveau, d'un seul coup, toute une étape, puisque contrairement à ce qu'avait fait toutes les puissances nucléaires, elle n'est pas passée par la phase du vecteur avion pour le lancement de sa bombe.

Reste à savoir, certes, quel est le potentiel nucléaire chinois et les performances de l'arme nucléaire expérimentée mais les conditions mêmes dans lesquelles elle a été essayée avec succès constitue un événement de portée incalculable, événement qui, survient au lendemain de la conférence de Manille.

Sur le plan politique, il est évident que la Chine entend exploiter ce succès — ainsi que le communiqué officiel l'indique clairement — pour marquer des points dans le conflit qui l'oppose à l'URSS et pour donner une nouvelle impulsion à la "révolution culturelle".

On craint que ce dernier exploit de la science chinoise n'entraîne un nouveau durcissement de l'attitude de Pékin à l'égard du Vietnam. On s'interroge en même temps sur les répercussions que l'armement nucléaire rapide de la Chine pourrait avoir sur les pays, comme l'Inde, où les pressions de l'opinion en faveur de la fabrication d'armes atomiques vont croissant.

DÉCÈS

GUILBAULT. — A Montréal, le 26 octobre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé R. Pierre Louis Guilbault, de la Communauté des Pères Oblats Marie-Immaculée. La dépouille mortelle est exposée au Salon René Sanscartier au 4036 rue Belair. La translation des restes aura lieu vendredi soir à 8h45 p.m. à l'église Ste-Bernadette Soubiroux où le service sera chanté samedi le 29 courant à 10 heures. Les funérailles auront lieu lundi le 31 octobre. Le convoi funéraire partira du Salon J. A. Guilbault Inc. 3539 rue Avenue Rosemont à 9h45, pour se rendre à l'église Ste-Basile où le service sera célébré à 10 heures. De là au cimetière de l'Est. Lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GUILBAULT. — A Montréal, le 27 octobre 1966 à l'âge de 46 ans, est décédé Raoul Guilbault, directeur de l'usine de papier de la Communauté de J.A. Guilbault Inc. Époux de Jeannette Harel, Père de Claude, André et Jacques. Les funérailles auront lieu lundi le 31 octobre. Le convoi funéraire partira du Salon J. A. Guilbault Inc. 3539 rue Avenue Rosemont à 9h45, pour se rendre à l'église Ste-Basile où le service sera célébré à 10 heures. De là au cimetière de l'Est. Lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

O'SULLIVAN. — A Montréal, le 26 octobre 1966, est décédée Beatrice O'Sullivan, épouse bien-aimée de Adrien O'Sullivan. Les funérailles auront lieu le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Salon D.A. Collins No 3619 rue Sherbrooke ouest, pour se rendre à l'église Ste-Léon de Westmount où le service sera célébré à 9 h. a.m. Et de là au cimetière de Valleyfield, une de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation, prière de ne pas envoyer de fleurs.

REMILLARD. — A Montréal, le 25 octobre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Lucien Remillard, gérant de la Caisse centrale Desjardins de Montréal, époux de Aline Valois, père de Mme Paul Lanouette (Lucienne), Mme André Desjardins (Marie-Berthe), Mme Maurice Desjardins (Henriette), Mme André LaCroix (Gertrude), Armand, Mme Michel Larin (Fleurbaey), Claude, Jean, Guy et Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Magnin, 1010 rue St-Denis à 9h45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h. a.m. Et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

VIZIAU. — A Montréal, le 26 octobre 1966 à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Marcel Viziau, épouse de Marcel Viziau, tuteur de la Caisse centrale Desjardins de Montréal, époux de Aline Valois, père de Mme Paul Lanouette (Lucienne), Mme André Desjardins (Marie-Berthe), Mme Maurice Desjardins (Henriette), Mme André LaCroix (Gertrude), Armand, Mme Michel Larin (Fleurbaey), Claude, Jean, Guy et Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Magnin, 1010 rue St-Denis à 9h45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h. a.m. Et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Un fils, Roland, est disparu en 1944 alors qu'il était mitrailleur dans l'Aviation canadienne.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Magnin, 1010 rue St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 29 octobre 1966, à 10 h. a.m. en l'église St-Jean-de-la-Croix. Inhumation à Terrebonne.

Laliberté: Bertrand a généralisé à partir de "situations exceptionnelles"

Le président de la Corporation des instituteurs catholiques a déclaré hier soir que le ministre de l'éducation avait monté en épingle "des situations exceptionnelles" dans le but de laisser entendre que les enseignants du Québec pratiquaient "une course effrénée aux augmentations de traitement".

M. G-Raymond Laliberté a affirmé, à l'occasion de ces "insinuations" que dans plu-

sieurs régions de la province les instituteurs limitaient "volontairement" leurs demandes d'augmentation de salaires à la hausse du coût de la vie et de la productivité.

De façon générale, toutefois, l'opération rattrapage reste à compléter, et le ministre lui-même l'a reconnu dans sa déclaration du 17 octobre, a dit le président de la C.I.C.

M. Laliberté, qui prenait la parole à une assemblée régulière de la Fédération des instituteurs du diocèse de Montréal, a déclaré que M. Bertrand, tout en campant l'enseignant dans "une image équivoque", a révélé l'existence "d'une politique secrète et discrétionnaire" en matière de normes administratives dont ont bénéficié certaines commissions scolaires.

"Nous voulons un système de subventions scolaires qui soit clair, objectif et suffisant, a dit le chef syndical. Nous voulons aussi une application intégrale du code du travail", a-t-il ajouté, en reprochant au ministre de l'éducation d'installer dans une autre équivoque, en s'arrogeant le droit d'obliger les commissaires d'écoles et les enseignants à soumettre leurs différends à un tribunal d'arbitrage.

"Ces régimes sont déjà suffisamment complexes (pour) que le ministre de l'éducation ne vienne pas y ajouter des équivoques supplémentaires sur des points essentiels s'il désire tant une justice pour tous, contribuables et enseignants", a dit M. Laliberté.

Il estime que si les traitements des enseignants ont monté plus vite que la planification de l'enseignement le prévoyait, c'est à la pénurie d'enseignants qu'il faut attribuer.

Or, qui est responsable de cette pénurie, sinon surtout le ministre de l'éducation "qui a mis en quelque sorte la charue devant les boeufs" en lançant l'opération 55 et l'opération enseignement "alors qu'il aurait fallu lancer d'abord ou en même temps l'opération personnel enseignant?" a demandé M. Laliberté.

Il a également accusé le gouvernement de vouloir d'une main rogner l'autorité administrative des commissions scolaires, tout en affirmant de la voix l'importance de leur rôle.

"C'est encore une équivoque de l'action gouvernementale, de celle en particulier que vient d'annoncer le ministre de l'éducation", a conclu le président de la C.I.C.

A Québec, \$1.75 la coupe de cheveux

QUEBEC. — Dès le 2 novembre prochain, il en coûtera \$1.75 pour une coupe de cheveux ordinaire, chez les 200 coiffeurs pour hommes de la capitale provinciale. Il s'agit d'une augmentation de \$0.25 cents. La dernière augmentation datait du 4 août 1964.

Si vous avez le choix...

choisissez

MARTELL

Sa "fine champagne" Médaille V.S.O.P.

est la quintessence du cognac

Dégustez aussi

le COGNAC MARTELL ***

le cognac le plus célèbre en France...

le plus recherché au monde



LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Direction générale de l'éducation permanente

cours par correspondance

Des milliers de personnes ont déjà profité des nombreux cours par correspondance offerts par le Ministère de l'Éducation du Québec.

pourquoi pas vous?

Augmentez vos chances de succès en améliorant vos connaissances dans l'un ou l'autre des domaines suivants:

SECTION TECHNIQUE

Mathématiques I (éléments)

Arithmétique appliquée à l'industrie

Calcul différentiel et intégral

Dessin technique (éléments)

Lettre en dessin industriel

Éléments de lecture de plans

Lecture de plans de maisons

Mesurage et traçage pour le métal en feuilles

Menuiserie (éléments)

Équerre de charpente

Soudage oxyacétylénique

Radio (théorie)

Métiers de l'imprimerie

Lettre d'enseignes

Électricité appliquée à l'automobile

Électricité

Montages électriques

Machines fixes 4A et 4B

Machines fixes 3A et 3B

Machines fixes 1A et 1B

SECTION COMMERCIALE

Arithmétique commerciale

Correspondance commerciale en anglais

Anglais (éléments)

Français commercial

Pratique des affaires

Tenue de livres

Pratique bancaire

Loi des lettres de change

Géographie économique du Canada

Comptabilité générale

SECTION SPÉCIALE

Couture et confection pour dames

Hygiène pour coiffeurs et coiffeuses

Frais d'inscription minimes

SI L'UN DE CES COURS VOUS INTÉRESSE, N'ATTENDEZ PLUS! DEMANDEZ SANS RETARD UN PROSPECTUS



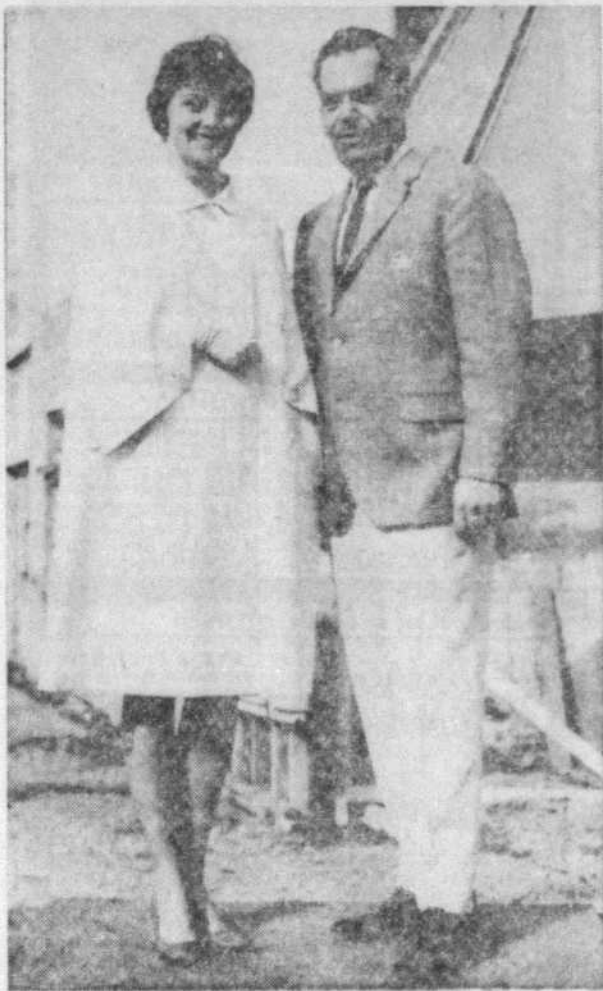
SERVICE DES COURS PAR CORRESPONDANCE
407, boulevard Saint-Laurent, Montréal. Tél.: 873-2210
VEUILLEZ, SANS OBLIGATION DE MA PART, M'EXPÉDIER GRATUITEMENT LE PROSPECTUS DE VOS COURS PAR CORRESPONDANCE

Nom

Adresse

Quand les hôtesse deviennent terrestres

La société Air Canada vient de présenter les costumes que revêtiront les hôtesse et hôtesse de son pavillon à l'Expo. Le costume des jeunes femmes est particulièrement élégant, ce qui tendrait à prouver qu'il ne faut pas nécessairement un couturier à la mode pour réussir ce genre de création. Le costume des hôtesse est constitué d'une robe très simple dont le corsage est jaune et la jupe blanc cassé. Par-dessus cette robe sans manches, les hôtesse peuvent porter une jaquette à manches trois-quarts, fermée par trois boutons. Des gants longs



complètent le vêtement ainsi que des souliers de veau havane et un sac à main assorti. La coiffure est constituée d'une toque tambourin, jaune comme le corsage et le biais qui borde la veste blanc cassé.

Sur la tenue des hôtesse de l'Expo, celle des hôtesse d'Air Canada-Expo présente l'avantage, du point de vue élégance et confort, de la robe d'une pièce. Mais il y a mieux, c'est que le créateur du costume Air Canada a prévu, tout de suite, de manière les hôtesse d'une cape, fort élégante et infiniment pratique. Reversible, elle est à la fois un vêtement de pluie et un vêtement d'entre-saison qui manque furieusement aux pauvres hôtesse de l'Expo. Car qui n'a pas vu des hôtesse de la compagnie, toutes de bleu vêtues sauf pour le manteau, personnel, qui tranche parfois curieusement avec le petit chapeau bleu et blanc.

Ne serait-ce que pour faire la nique aux rédactrices de la mode à Air Canada, j'ajouterais que les poches de cape ne sont pas passepoilées quoi qu'en dise le communiqué (traduit, bien sûr). La reproduction nécessairement médiocre de notre document photographique ne permet pas d'en juger, mais cela se voit très bien sur l'original.

Du reste, ma distinguée collègue Solange Chavlin, qui ne m'en voudra pas de "parler chiffon", confirme la justesse de mon observation.

Ai-je dit que le costume des hôtesse Air Canada-Expo est confectionné par la société D'Allard, de Montréal, d'après les croquis de M. Dave?

Quant à la tenue des messieurs, elle se résume à un veston de coupe assez quelconque réalisé dans un très beau tissu chiné vert (pas moucheté, comme on dit à Air Canada) de chez English and Scotch Woolen de Montréal.

Quand les concessions deviennent licences

Les concessions et licences "marchent" bien, estime-t-on au service concerné. Il faut entendre par là qu'un nombre satisfaisant d'entreprises se sont acquies les droits d'utilisation des symboles ou expositions de l'Expo à diverses fins. Pour mémoire, c'est en vertu d'un contrat de ce genre que certains fabricants sont autorisés, moyennant commission forfaitaire ou proportionnelle, à fabriquer divers objets-souvenirs marqués au chiffre de l'Expo.



La Corporation de gaz naturel du Québec a commencé ces jours derniers la distribution de son combustible à l'Expo 67. MM. Robert Shaw, commissaire général adjoint de l'Expo et Carl R. Horne, président de la Corporation, ouvrant la vanne de livraison, en compagnie de MM. Gilles Sarault, directeur délégué et ingénieur en chef de l'Expo et du colonel L. J. Brown, directeur délégué de l'aménagement. La canalisation, d'une capacité de plus de 500.000 pieds cubes à l'heure et d'une longueur de huit milles, s'étend à l'île Notre-Dame, La Ronde, l'île Verte et la Cité du Havre.

Les services concernés, on s'en doute, se montrent extrêmement vigilants pour éviter que des industriels plus ou moins honnêtes, ou plus ou moins informés simplement, n'abusent de ces droits ou ne paient pas les redevances voulues. Mais cette surveillance n'est pas toujours suffisante à preuve les articles-souvenirs que l'on trouve à certains comptoirs et qui n'ont, de toute évidence, pas été autorisés.

J'ai ainsi découvert, ces jours derniers, sur le comptoir de souvenirs de la Place Ville-Marie, un petit calendrier perpétuel, fabriqué en plastique et qui porte fièrement l'emblème symbolique de l'Expo. En plus d'être de très mauvais goût (il faut admettre d'ailleurs que d'autres articles, parfaitement autorisés, sont d'un goût tout aussi douteux), ce calendrier fabriqué par White Cross Tobacco, comporte au moins une faute grossière. On y a abrégé le mot "mercredi" en "mec" et c'est, du reste, cette curieuse appellation qui avait attiré mon attention. Retournant l'objet, je n'y ai point découvert la mention du copyright qui aurait prouvé que le "mec" en question avait le droit de se servir ainsi du symbole de l'Expo.

Au sujet des concessions et licences, il me semble qu'on ne s'est pas montré assez strict ni assez précis parfois dans l'établissement des contrats.

C'est ainsi qu'on a laissé à l'éditeur des cartes postales-souvenirs le soin de décider lui-même quel pavillon il reproduirait en photo pour l'offrir aux visiteurs. Si, dans le cas des pavillons privés, cette liberté prête aux suppositions désobligeantes et certainement non fondées quant à l'intérêt qui pourrait y être attaché, dans le cas des pavillons nationaux, cela relève de la discrimination pure et simple.

Il ne faut pas de doute que les visiteurs (surtout américains) s'intéresseront davantage à la carte postale représentant le pavillon des États-Unis, en même temps peut-être qu'à celui de l'URSS. On admettra facilement, dès lors, que l'éditeur en imprime davantage, mais faut-il pour autant qu'il n'en imprime pas une seule de pavillons des pays infiniment plus "méritants".

Il ne faut quand même pas oublier qu'un pays comme la Tchécoslovaquie investit davantage que les USA dans notre Expo, en chiffres absolus. D'autres pays, comme la Belgique, la Suisse, les Pays-Bas, l'Autriche, la Scandinavie, et combien d'autres, investissent beaucoup plus que ces mêmes USA, proportionnellement s'entend. Or, l'affichage et la vente, dès à présent, des cartes postales en question constituent une excellente publicité pour les pays choisis par l'éditeur, mais pour ceux-là seulement.

Il aurait pourtant été simple, et beaucoup plus équitable, d'établir, par contrat, que l'éditeur s'engageait à publier et à mettre à la disposition de la clientèle sur tous les présentoirs au moins une carte postale de chacun des pavillons, nationaux ou privés, sans égard à l'importance du pays ou au chiffre d'affaires de l'exposant privé.

Gascon dirigera le Festival de Stratford en 67

TORONTO — Michael Langham, directeur artistique du Festival shakespeareien de Stratford, a annoncé que Jean Gascon lui succéderait après la saison de 1967 du Festival.

M. Gascon, fondateur du Théâtre du Nouveau Monde de Montréal et ancien directeur de l'École nationale de théâtre, deviendra ainsi le premier Canadien français à accéder au poste de directeur artistique du Festival.

Le président de la fondation du Festival de Stratford, M. Floyd S. Chalmers, a déclaré qu'on étudierait présentement ce que serait le salaire de M. Gascon comme directeur artistique.

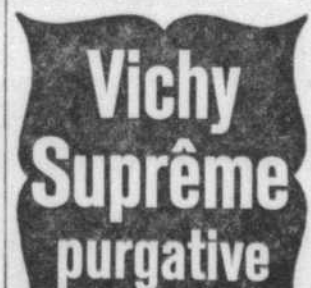
Jean Gascon était venu pour la première fois à Stratford en 1956, alors que sa troupe monté réalisa avait présenté "Trois farces" de Molière en français. Cette année, il avait tenu le rôle du roi de France dans "Henri-V" et dirigé la production de la "Danse de mort" de Strindberg.

Dimanche, M. Drapeau a reçu 124,462 votes

La compilation officielle des résultats du scrutin de dimanche, à Montréal, n'a amené que fort peu de changements dans les chiffres déjà publiés.

Ainsi, le nombre officiel des votes enregistrés en faveur de M. Jean Drapeau s'établit à 124.462, tandis que les deux autres candidats à la mairie, M. Gilbert Croteau et Mlle Louise Parent, ont obtenu respectivement 4.926 et 2.086 voix. Le maire a ainsi récolté 94,3 pour cent du vote populaire, les deux autres, 4 et 1,7 pour cent respectivement.

En ce qui concerne les contestations, les candidats ont jusqu'à vendredi soir, à 5 heures, pour présenter une requête en Cour supérieure. Jusqu'à hier, aucun candidat n'avait fait part au greffier, Me Robert Bouchard, de son intention de contester l'élection d'un adversaire.



Eau purgative aromatisée au citron, importée de VICHY, FRANCE.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Distributeur: J. ALFRED GUNNET INC., 84 rue Saint-Paul, Montréal

Montréal empruntera \$55 millions sur le marché américain pour financer le métro et l'Expo 67

La ville de Montréal lancera une émission d'obligations de \$55 millions aux États-Unis pour contribuer au financement du métro et de l'exposition universelle.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a annoncé que l'émission, en devises américaines, sera inscrite à la commission des valeurs mobilières de Washington pour être offerte au public par des souscripteurs. Une tranche de \$30 millions, remboursable en quarante ans, servira au financement du métro montréalais. L'autre partie servira à rembourser un emprunt effectué il y a deux ans et demi pour l'exposition de 1967; elle sera remboursable en trois ans.

D'autres rues sont fermées

Les rues suivantes ont été fermées à la circulation: La Gauchetière, entre les rues Mansfield et University, pour une période de plusieurs mois; chemin Upper Lachine, entre les rues Girouard et Prud'homme, pour quelques mois; les tronçons de la rue Berri compris entre les rues Cherrier et Roy, et entre Ontario et Demontigny, pour deux semaines environ.

La rue St-Denis, entre les rues de La Gauchetière et Craig, sera fermée à compter de ce soir, à 9 h, jusqu'à lundi matin, à 7 h. La rue Isabelle, entre le boulevard Décarie et l'avenue Trans-Island, sera fermée de vendredi soir à samedi soir.

La ville lancera une émission d'obligations de \$55 millions aux États-Unis pour contribuer au financement du métro et de l'exposition universelle.

D'autre part, c'est mercredi prochain, le 2 novembre, à cinq heures de l'après-midi, que le greffier de la ville procédera à la prestation du serment d'office des membres du conseil municipal pour le mandat de 1966 à 1970.

Me Robert Bouchard procédera aussi à la prestation du serment d'office des membres du comité exécutif. Comme tous les membres sortant de charge ont été réélus, il est plus que probable qu'ils seront maintenus dans leurs fonctions. Le comité est formé de MM. Jean Drapeau, maire et membre ex-officio, Lucien Saulnier, président, Gerry Snyder, vice-président, et des commissaires Maurice Lande, Jean Labelle, Gérard Niding et Fernand Drapeau.

Le métro, en prose et en photos, par Dominique Beaudin

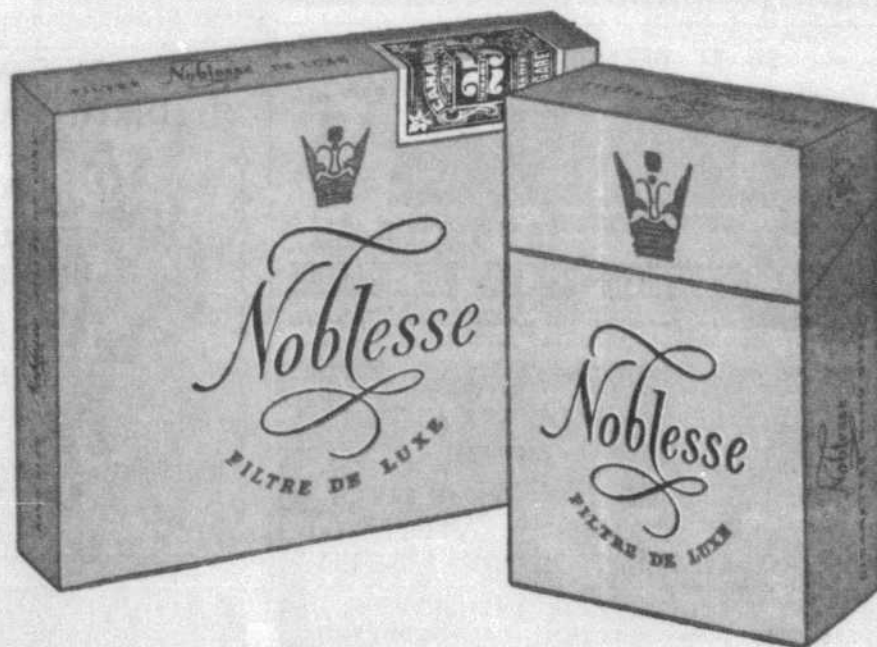
M. Dominique Beaudin, préposé aux renseignements au service des travaux publics de Montréal, vient de publier une brochure intitulée "Le métro de Montréal en photos et en prose", fort bien documentée et agréablement présentée.

Comme le souligne le maire Jean Drapeau, dans la préface de l'ouvrage, c'est à bon droit que la brochure est dédiée "à tous les bâtisseurs du métro". M. Drapeau ajoute, après avoir évoqué l'importance du métro comme service public et comme outil de prestige international: la brochure "raconte l'entreprise la plus considérable menée à bonne fin par la ville de Montréal dans un minimum d'années. Elle a le grand mérite d'avoir réuni et réclassé en un tout cohérent les renseignements éparés sur le sujet. Elle répond aux questions qu'un esprit sérieux peut se poser là-dessus. Grâce à elle, le métro de Montréal, déjà célèbre ici même et à l'étranger, sera encore davantage connu."

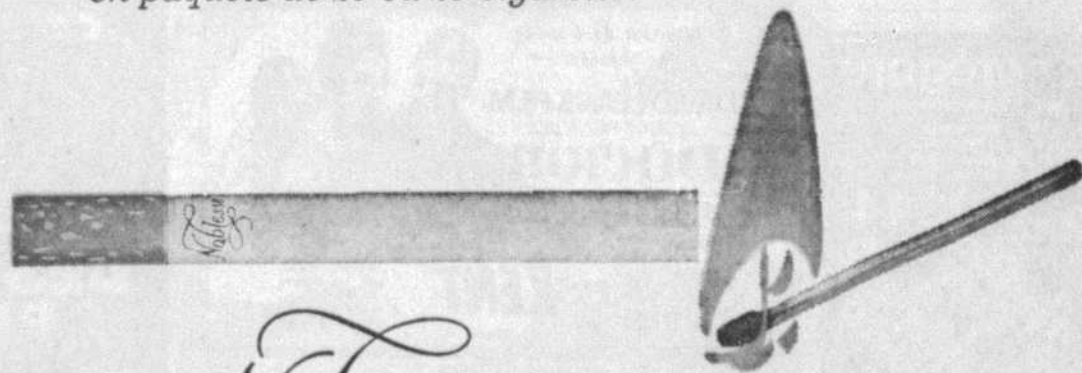
La brochure fait notamment l'historique du métro, en montrant le tracé, relève les étapes de la construction, donne des explications détaillées sur le matériel roulant, l'équipement et les stations, de même que sur l'exploitation du chemin de fer métropolitain. L'ouvrage comprend en outre plusieurs tableaux, dont un fort intéressant petit lexique du métro. La brochure est illustrée par d'excellentes photographies, dont la plupart sont l'œuvre de la section de photographie de la ville de Montréal, que dirige M. Yvon Bellemare, photographe en chef, et M. Marcel Houle, son adjoint. Une seule petite réserve: la brochure étant publiée quelques jours à peine après l'inauguration du métro, il y a deux semaines, on peut déplorer que l'ouvrage n'ait pu faire place aux brillantes fêtes et... bousculades auxquelles la mise en service du réseau souterrain a donné lieu.

Publiée par les Editions de l'Action nationale, la brochure de M. Dominique Beaudin est en vente partout à \$2.00 l'exemplaire.

Qui veut richesse exige



en paquets de 20 ou 25 cigarettes



Noblesse
KING SIZE

...la cigarette riche: riche de goût, riche au goût.
Noblesse oblige.

Buvez un martini
plus fort (à 70%)
et particulièrement délectable
parce qu'il porte le nom de

Wiser

L'UN DES COCKTAILS PROFESSIONNELS DE WISER

L'épiscopat renoue le dialogue avec les dirigeants de l'A.C.

par Jean FRANCOEUR

Le dialogue sera rétabli entre l'épiscopat canadien et les dirigeants laïcs et les aumôniers des mouvements d'Action catholique.

Un communiqué, émanant du secrétariat général de l'épiscopat canadien à Ottawa, annonçait mercredi que la commission épiscopale que préside Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, avait autorisé la création d'un «comité de liaison» qui se consacrerait, à temps complet s'il le faut, à favoriser une «discussion positive» avec les responsables et les aumôniers concernés.

Ce geste de conciliation de la part de l'épiscopat constitue un développement extrêmement important qui pourrait marquer un point tournant dans ce qu'on a appelé jusqu'ici la «crise de l'Action catholique».

Le moment semble venu de réexaminer le dossier de cette affaire, et d'en faire le point à l'aide des pièces qui ont déjà été portées à la connaissance du public.

L'examen de ces pièces permet de déceler d'une part ce qu'on pourrait appeler des «signes de convergence», et d'autre part des «points névralgiques» sur lesquels la discussion peut être particulièrement délicate.

1 — Les lignes de convergence

Ce qui frappe d'abord en effet à l'examen de ce dossier, constitué principalement jusqu'ici par la «note» de l'épiscopat sur la situation de l'Action, et les communiqués des mouvements faisant part de leurs réactions aux décisions prises par l'assemblée plénière des évêques, c'est le nombre de points sur lesquels il y a convergence très réelle entre les vœux de l'épiscopat et ce qui est en marche ou en germe à



A la suite d'une réunion spéciale, mercredi, la commission épiscopale de l'Action catholique, que préside Mgr Paul-Emile Charbonneau (à gauche), a décidé de la création d'un «comité de liaison» chargé d'intensifier les «échanges de vue» avec les dirigeants laïcs et leurs aumôniers concernés dans la crise actuelle. M. l'abbé Charles-E. Mathieu (à droite) a été chargé de former ce comité.

l'intérieur même des mouvements, comme l'ont d'ailleurs souligné les dirigeants lors de leur conférence de presse de dimanche dernier.

Nous ne retiendrons ici que trois de ces points, mais qui nous apparaissent majeurs.

PREMIER POINT: Il y a unanimité sur la nécessité de refondre la constitution de l'organisme de coordination qui, sous le nom de l'Action catholique canadienne.

Cette constitution, décrétée par les évêques du secteur français en 1952, créait une structure de coordination de l'activité apostolique des différents organismes nationaux et diocésains, ainsi qu'un lieu d'échange d'expériences apostoliques du laïc.

Voici ce que dit en substance la «note» de l'épiscopat au sujet de cet organisme:

Le secrétariat national de l'A.C.C. a rempli dans le passé une fonction importante pour la promotion du laïc dans l'Eglise, mais sa constitution ne répond plus aux besoins d'aujourd'hui.

Les divers secteurs de l'apostolat des laïcs, disent les évêques, n'y sont pas adéquatement représentés, de sorte que les mécanismes de dialogue entre ces divers secteurs sont insuffisants. En outre, les laïcs engagés dans les structures nationales déploient un manque de relations vitales entre l'épiscopat et l'apostolat organisé. D'où nécessité d'une révision.

Or les mouvements abondent dans le même sens.

Les mouvements, écrivent-ils, n'ont jamais considéré que la constitution de l'A.C.C. répondait d'une manière satisfaisante à leurs besoins.

Grâce cependant à l'esprit d'ouverture, de liberté et de large coopération de ceux qui, pendant de nombreuses années, ont animé les personnes chargées de l'application de cette constitution, le secrétariat national de l'A.C.C. a reçu l'appui des mouvements et leur a, en retour, rendu d'utiles services.

Les mouvements venaient d'ailleurs de terminer un projet de constitution qui, à leur avis, répondrait mieux aux conditions actuelles.

Donc, première ligne de convergence.

DEUXIEME POINT: Les mouvements d'Action catholique ne peuvent plus être considérés comme la seule force apostolique du laïc dans l'Eglise.

La «note» de l'épiscopat est très claire là-dessus. C'est tout le laïc qui est maintenant convoqué à assumer sa tâche missionnaire dans l'Eglise. Les mouvements ont donc un mandat particulier confié à de seules «formations d'élite», mais découlant directement de la consécration baptismale elle-même. L'apostolat des laïcs doit en conséquence s'ouvrir à des formes diversifiées et plus accessibles.

Encore là, les mouvements sont d'accord.

Ils admettent qu'il a pu exister chez eux dans le passé une «certaine exigence de présence par rapport aux autres formes d'apostolat des laïcs». Sauf exception, cette

mentalité, soutiennent-ils, est maintenant dépassée.

Les mouvements d'Action catholique de milieu ne revendent aucun statut de supériorité, et leur désir profond est d'assurer, en communion avec l'épiscopat et les autres organismes d'apostolat laïc, leur «vocation propre et originale».

Ils se demandent cependant si cette vocation spécifique ne justifie pas «une relative autonomie d'organisation».

TROISIEME POINT: Tous reconnaissent la nécessité pour l'Action catholique de redécouvrir des formes nouvelles de présence missionnaire de l'Eglise dans les milieux sociologiques.

Le document épiscopal reconnaît l'importance de développer des organismes adaptés à un «apostolat de pointe» capables de porter «une responsabilité plus proprement laïque».

Il reconnaît également que l'instauration d'un dialogue vivant entre l'Eglise et le monde constitue le «terrain propre de l'engagement apostolique du laïc». L'Action catholique de milieu, pensent les évêques, a contribué dans le passé, et de façon tout à fait remarquable, à formuler un nouveau cadre de rapports entre l'Eglise et le monde, et le concile a largement bénéficié de cette nouvelle approche.

S'ouvrent donc pour l'Action catholique des voies nouvelles, à condition, précise le document, que les mouvements sachent redécouvrir «une forme missionnaire nouvelle de présence dans les différents milieux sociologiques».

Les mouvements répondent qu'ils sont conscients de ce besoin de ressourcement au plan de la pensée et d'une reorganisation de leurs méthodes de travail. Aussi s'appliquent-ils à susciter des expériences nouvelles, dont ils citent plusieurs exemples.

Ces efforts, disent-ils, revêtus au fur et à mesure et stimulés d'une manière sympathique, sont susceptibles de transformer profondément leur perception sociale, leur sens apostolique et leur style d'action.

2 — Les points névralgiques

Telles sont donc les lignes de convergence que l'observateur peut déceler dans les prises de positions jusqu'ici rendues publiques. Mais ce serait tomber dans un faux équilibre que d'ignorer les points de tension, parfois très intenses, qui subsistent encore.

Les points de tension qui subsistent portent principalement sur le démembrement de l'Action catholique canadienne et les congédiements qui en découlent, sur la conception que l'on se fait de part et d'autre des rapports entre les structures diocésaines et les structures nationales, et évidemment sur le problème financier.

Des étudiants se groupent en vue de l'Expo 67

Un groupe nouvellement formé, et qui s'est donné le nom de «Etudiants chrétiens, Expo 67», tiendra dimanche, 30 octobre, à l'Ecole normale Jacques-Cartier (1301 rue Sherbrooke), une réunion d'information.

L'organisme s'est donné pour objectif de prendre contact avec tous les étudiants chrétiens du monde entier qui visiteront l'Expo l'an prochain. Ensemble ils chercheront le sens profond de cet événement et approfondiront la thématique de la «Terre des hommes».

Les responsables précisent que, si ces rencontres viseront à susciter chez les étudiants une vision de foi sur les réalités de l'Expo, elles n'en permettront pas moins l'expression de la joie que les étudiants éprouveront à se retrouver. Aussi y aura-t-il place pour le chant, la danse et les repas en commun.

A la réunion de dimanche, qui débutera à une heure trente de l'après-midi, il y aura conférence sur l'Expo avec projection de diapositives.

Deux des responsables expliqueront ensuite les buts que poursuit le groupe, le programme de travail qu'il s'est tracé d'ici le mois d'avril. Ils inviteront également tous les étudiants intéressés à apporter leur collaboration à ce projet.

EN BREF...

• La Mission catholique de Montréal annonce, pour samedi 29 octobre, à 4 heures 30, au restaurant Bill Wong's (7965, boul. Décarie) un souper de luxe chinois, suivi d'une danse, dont les profits seront versés à la mission. Quelques billets sont encore disponibles. Information: 484-7874, 671-0722 ou 861-3152.

• Le père Roch Achard, c.s.s., supérieur du pavillon St-Rédempteur au séminaire St-Augustin, de Cap-Rouge, a été désigné par ses confrères comme délégué de sa province au chapitre général des redemptoristes qui doit avoir lieu à Rome à l'automne 1967. Le père Achard est également consultant provincial de sa congrégation.

PREMIER POINT: Démembrement de l'Action catholique et congédiement des dirigeants.

Cette décision, de l'extérieur paraît radicale, inattendue, brutale même et peu propice à créer un climat de rapprochement.

Les dirigeants congédiés ne sont pas les derniers venus. Ils totalisent, ensemble, une bonne quarantaine d'années de service à l'intérieur de l'apostolat des laïcs.

Trois d'entre eux ont occupé des fonctions de premier plan dans des mouvements nationaux. Deux de ceux-ci ont été appelés à servir au sein des secrétariats internationaux de leur propre mouvement: il s'agit de Mlle Denise Gauthier, à la J.O.C. internationale à Bruxelles, et de M. Réginald Grégoire, à la J.E.C. internationale à Paris. L'un et l'autre ont longtemps accepté de travailler dans des conditions matérielles qu'on hésite à évoquer de peur de tomber dans le mélodrame larmoyant.

Au même moment, l'épiscopat confirme dans leurs fonctions l'aumônier national, le président de l'A.C.C., ce qui n'arrange en rien les choses.

Mgr Potvin, depuis quelques mois, et le fait était bien connu dans les milieux concernés, faisait cavalier seul, s'étant dissocié de l'équipe des laïcs du secrétariat. Il a été le seul également à témoigner devant les membres de l'atelier de travail chargé d'étudier les recommandations que l'assemblée plénière des évêques a entérinées par la suite.

Quant au président national, Me Renaud Chapdelaine, de Nicolet, il ne peut consacrer à sa tâche que les quelques loisirs qui lui laissent une occupation professionnelle, assez absorbante. On lui reconnaît des dons d'entregent et de grande affabilité. Mais appartenant à une génération pour laquelle les ordres d'en haut ne se discutent pas, il s'applique, pas toujours de gaieté de cœur, nous a-t-il confié, à mettre en œuvre les directives qu'il a reçues.

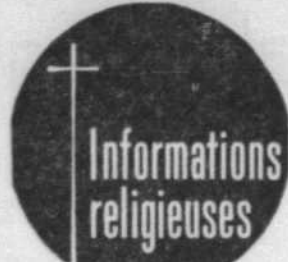
DEUXIEME POINT: Les rapports entre les structures diocésaines et les structures nationales.

La conception que reflète la «note» de l'épiscopat tend à minimiser les secrétariats nationaux des mouvements au profit des organismes diocésains.

Les secrétariats nationaux devraient tendre à n'être que des «centres d'échange entre les diocèses, des lieux de mise en commun de la vie, de l'action, de l'expérience apostolique, et non plus des organismes directifs d'où doivent partir toutes les directives».

Cette conception soulève deux problèmes distincts auxquels les mouvements ont tenté de répondre.

Les mouvements estiment d'abord que l'idée même de collégialité qui a été mise en relief par le concile, et qui s'incarne aujourd'hui par le renforcement de l'organisme national qui groupe les évê-



ques (la C.C.C.) justifie amplement le maintien et même le renforcement des secrétariats nationaux qui doivent demeurer des «centres de réflexion, d'animation et de promotion».

Ce qui n'implique pas pour autant que les secrétariats nationaux des mouvements se considèrent comme des centres d'où doivent partir toutes les directives».

Sur ce point précis, ils soulignent que des efforts consi-

derables ont été faits pour développer les rapports avec les fédérations diocésaines, les faire participer à l'élaboration des orientations nationales et les associer à toutes les phases de leur mise en œuvre.

La plupart des réformes de structures que les mouvements nationaux ont effectuées ces dernières années ont visé principalement à faciliter, tant au sein de comités de décisions que de commissions de consultation et de travail, une participation plus large et plus régulière des responsables à tous les niveaux, affirmant les dirigeants.

TROISIEME POINT: Le marasme financier des secrétariats nationaux des mouvements demeure entier.

Les mouvements demandaient une aide supplémentaire de \$50.000 environ pour faire face à une situation d'extrême urgence. L'épiscopat a répondu que le montant demandé aurait pour effet de faire passer de 35,4 p.c. à 45 p.c. le pourcentage des sommes accordées

à l'apostolat des laïcs en regard des sommes totales consacrées «aux secteurs nationaux de pastorale dépendant de la C.C.C.».

Les évêques ajoutent qu'il conviendrait d'abord de procéder à une étude des «priorités pastorales» afin de fixer des normes plus équitables.

La réponse de l'épiscopat soulève deux questions chez les dirigeants des mouvements:

— qu'entend-on par «secteurs nationaux de pastorale» sur lesquels on se base pour affirmer que l'Action catholique reçoit 35,4 des sommes allouées?

— dans quelle mesure les laïcs seront-ils invités à participer à l'élaboration et à la mise au point des priorités? dont il est ici question?

Voilà donc une partie de l'arrière-plan, dans la mesure où il nous a été possible de le reconstituer, d'un événement qui dénouera les «conversations» qui doivent bientôt s'amorcer.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif Edifice des Comptables Agrés, 630 rue LeGacé, Montréal — Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8567

GERARD LABELLE
Comptable agréé
85 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C., C.A.
R. Poupart, B.A., L.S.C., C.A.
7073 St-Denis, Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A., R. Barrière, C.A.
6, Borduas, C.A., B. Pellerin, C.A.
420 ouest, boul. Dorchester
2, bl. Desaulniers, St-Lambert
Montréal 866-5886

LORENZO BELANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 202
927-4238

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques, Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A., H.E. Bell, C.A.
M. Camirand, C.A., H.W. Caron, C.A.
J.J. Clément, C.A., J. Lussier, C.A.
J.B. Glick, C.A., J.W. Gilmore, C.A.
G. Giguère, C.A., J.P. Graveline, C.A.
R. Hébert, C.A., C. MacKenzie, C.A.
J.D. Morrison, C.A., R. Normandeau, C.A.
D.C. Scott, C.A.
Associés-résidents
Montréal — Québec
Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton,
Kitchener, London, Windsor, Winnipeg,
Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver

COULOMBE, BESNER, TREMBLAY & CIE
Comptables agréés
C. André Coulombe, C.A.
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
426 ouest, rue Fleury
Montréal 12 Tél. 389-5995

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
P. Fredette, C.A., G. Charette, C.A.
R. Poupart, C.A., M. Lussier, C.A.
L. Robitaille, C.A., H. Mercier, C.A.
J.C. Racette, C.A., L. Béliveau, C.A.
G. Fauriol, C.A., H. Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

DENIS, DESMARIS, HOULE ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Olivier Desmaris, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Houle, C.A.
Duncan Womery, C.A.
57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J.-Arthur Deschamps, C.A.
René-F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
845-3248

AIME GALARNEAU ET COMPAGNIE
Comptables agréés
Aime Galarneau, L.S.C., C.A.
Donat Huard, C.A.
237 ouest, boul. Saint-Joseph
Montréal 8 274-2534

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
J.-Gérard Ducharme, C.A.
René-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumas, C.A.
Louis-P. Brault, C.A.
Pierre Lalonde, C.A.
561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tél. 381-8011

LEBLANC & CIE
Comptables agréés
Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A.
436 est, rue Laurier
MONTREAL
276-2638

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A., R. M. Rouleau, C.A.
33 ouest, St-Jacques, ch. 505
Tél. 844-3475

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables agréés
491 Carré Victoria 866-2023

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J. E. Maheu, C.A., A. Noël, C.A.
R. Maheu, C.A., B. Robert, C.A.
R. Pagnolo, C.A., J. Hurtubise, C.A.
G. Amodeo, C.A., G. Landry, C.A.
L. Jarry, C.A., R. Tremblay, C.A.
L. Lefebvre, C.A., Y. Lablanc, C.A.
A. Harel, C.A., G. Normandeau, C.A.
G. Normandeau, C.A., A. Gaudet, C.A.
G. Verreault, C.A.
507 Place d'Armes
Montréal Tél. 842-6651

MALLETTE, CÔTE, NORMANDIN & CIE
Comptables agréés
R. Normandin, C.A., J. R. de Cotret, C.A.
E. Mallette, C.A., J. Hébert, C.A.
G. Normandin, C.A., P. R. de Cotret, C.A.
A. Roussel, C.A., A. St-Arnaud, C.A.
J.-J. Lesavoy, C.A., C. Gosselin, C.A.
A. Masse, C.A., R. Verrier, C.A.
G. Lefebvre, C.A., L. Beauchemin, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — 866-2891

MCDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8567

GERARD LABELLE
Comptable agréé
85 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C., C.A.
R. Poupart, B.A., L.S.C., C.A.
7073 St-Denis, Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A., R. Barrière, C.A.
6, Borduas, C.A., B. Pellerin, C.A.
420 ouest, boul. Dorchester
2, bl. Desaulniers, St-Lambert
Montréal 866-5886

LORENZO BELANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 202
927-4238

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques, Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A., H.E. Bell, C.A.
M. Camirand, C.A., H.W. Caron, C.A.
J.J. Clément, C.A., J. Lussier, C.A.
J.B. Glick, C.A., J.W. Gilmore, C.A.
G. Giguère, C.A., J.P. Graveline, C.A.
R. Hébert, C.A., C. MacKenzie, C.A.
J.D. Morrison, C.A., R. Normandeau, C.A.
D.C. Scott, C.A.
Associés-résidents
Montréal — Québec
Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton,
Kitchener, London, Windsor, Winnipeg,
Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver

COULOMBE, BESNER, TREMBLAY & CIE
Comptables agréés
C. André Coulombe, C.A.
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
426 ouest, rue Fleury
Montréal 12 Tél. 389-5995

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
P. Fredette, C.A., G. Charette, C.A.
R. Poupart, C.A., M. Lussier, C.A.
L. Robitaille, C.A., H. Mercier, C.A.
J.C. Racette, C.A., L. Béliveau, C.A.
G. Fauriol, C.A., H. Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

DENIS, DESMARIS, HOULE ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Olivier Desmaris, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Houle, C.A.
Duncan Womery, C.A.
57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J.-Arthur Deschamps, C.A.
René-F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
845-3248

AIME GALARNEAU ET COMPAGNIE
Comptables agréés
Aime Galarneau, L.S.C., C.A.
Donat Huard, C.A.
237 ouest, boul. Saint-Joseph
Montréal 8 274-2534

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
J.-Gérard Ducharme, C.A.
René-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumas, C.A.
Louis-P. Brault, C.A.
Pierre Lalonde, C.A.
561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tél. 381-8011

LEBLANC & CIE
Comptables agréés
Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A.
436 est, rue Laurier
MONTREAL
276-2638

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A., R. M. Rouleau, C.A.
33 ouest, St-Jacques, ch. 505
Tél. 844-3475

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables agréés
491 Carré Victoria 866-2023

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J. E. Maheu, C.A., A. Noël, C.A.
R. Maheu, C.A., B. Robert, C.A.
R. Pagnolo, C.A., J. Hurtubise, C.A.
G. Amodeo, C.A., G. Landry, C.A.
L. Jarry, C.A., R. Tremblay, C.A.
L. Lefebvre, C.A., Y. Lablanc, C.A.
A. Harel, C.A., G. Normandeau, C.A.
G. Normandeau, C.A., A. Gaudet, C.A.
G. Verreault, C.A.
507 Place d'Armes
Montréal Tél. 842-6651

MALLETTE, CÔTE, NORMANDIN & CIE
Comptables agréés
R. Normandin, C.A., J. R. de Cotret, C.A.
E. Mallette, C.A., J. Hébert, C.A.
G. Normandin, C.A., P. R. de Cotret, C.A.
A. Roussel, C.A., A. St-Arnaud, C.A.
J.-J. Lesavoy, C.A., C. Gosselin, C.A.
A. Masse, C.A., R. Verrier, C.A.
G. Lefebvre, C.A., L. Beauchemin, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — 866-2891

MCDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASS.
Comptables agréés
Jacques Messier, L.S.C., C.A.
Guy Poirier, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, C.A.
Raymond A. Bourgeois, C.A.
Robert Hude, B.A., C.A.
58 Place Crémazie — Suite 422
Montréal 11 387-4422

GERARD LABELLE
Comptable agréé
85 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C., C.A.
R. Poupart, B.A., L.S.C., C.A.
7073 St-Denis, Montréal 10
272-8751

L'information sportive

Peter Mahovlich a perdu ses illusions

TORONTO. — Peter Mahovlich a perdu ses illusions mercredi soir lorsqu'il a patiné contre son frère aîné et les Maple Leafs de Toronto. La jeune recrue des Red Wings de Detroit n'a pas attiré l'attention d'une façon spéciale depuis le début de la saison de la ligue Nationale de hockey.

Jouant avec gêne et réserve, Peter est le premier à admettre qu'il devra commencer à rapporter des dividendes s'il veut demeurer dans la grande ligue de hockey.

Même si son grand frère Frank, le vétéran de 29 ans des Leafs qui doit recevoir maintenant un salaire dans les \$35,000, plus les bonus — est son principal partisan, Peter sait qu'il devra quitter la LNH s'il ne répond pas à ses exigences.

Un géant

A 20 ans, il est encore admissible dans la ligue de hockey junior pour un an, et il est possible que son saut dans la ligue Nationale ait été un peu prématuré. Après trois parties, il n'a pas encore un point à son crédit mais on doit dire qu'il n'a pas été utilisé régulièrement par Syd Abel.

Peter et Frank, deux ailiers gauches, se sont affrontés lors d'une joute hors concours, cette année, à Kitchener. Peter avait alors compté un but et Frank avait été blessé aux côtes.

Avec ses six pieds et quatre pouces, Peter est le plus grand joueur de la ligue Nationale. Il pèse 208 livres.

Au cours de l'entraînement, Abel a trouvé qu'il était assez talentueux pour lui faire signer un contrat avant la plupart des anciens.



Frank Mahovlich
(Une inspiration ?)

Art Arfons y renonce

BONNEVILLE, Utah. — Art Arfons, de Akron, Ohio, a annoncé qu'il renonce à tenter de nouveau sa tentative de regagner le record mondial de vitesse au sol en automobile.

Arfons a avisé les dirigeants de la Bonneville Speedway Association de ce retard dû à des problèmes relatifs aux doubles roues qu'il a fait ajouter à l'arrière de son auto réactrice, le Monstre Vert.

Il avait réservé les pistes de sel de l'ouest de l'Utah pour la période du 13 au 19 novembre. Il devait quitter Akron hier et commencer ses essais la semaine prochaine.

Arfons tente de reprendre le record mondial de 800,601 milles à l'heure, détenu par Craig Breedlove de Los Angeles.

\$50. pour inconduite

WINNIPEG. — Le commissaire du football Canadien, Sydney Halter, a infligé des amendes de \$50.00 à Mike Wadzak, des Rough Riders d'Ottawa, et Mario Mariani, des Argonauts de Toronto.

Halter a déclaré que ces amendes étaient le résultat d'une conduite anti-sportive manifestée par les deux joueurs en question au cours du dernier match opposant Ottawa et Toronto.

Délégation des meilleures ambleuses présente à Blue Bonnets le 6 novembre

La tranche finale de l'Amble Empress, mettant en vedette les juments les plus rapides de l'Amble.

A l'aide d'Aberfan

VANCOUVER. — Les profits qui seront réalisés par les Lions de Vancouver au cours de leur prochaine rencontre de dimanche contre les Blue Bombers de Winnipeg, iront au fonds créé pour venir en aide aux victimes du désastre d'Aberfan. C'est la nouvelle rendue officielle hier par le gérant général des Lions, de la ligue Canadienne de football, Herb Capozzi. Celui-ci a mentionné que la somme ainsi recueillie se chiffrera sans doute entre \$10,000 et \$15,000. Elle sera acheminée au fonds d'Aberfan par le comité d'aide déjà formé à Vancouver, auquel la municipalité a souscrit la somme de \$5,000. On sait que l'éboulement d'une montagne de charbon à Aberfan a fait plus de 200 victimes, la semaine dernière.

sera présentée le 6 novembre à la piste Blue Bonnets. Cette course permettra de proclamer la meilleure jument de la saison 1966, tant aux États-Unis qu'au Canada.

Cette finale de l'Amble Empress sera présentée à Montréal pour la troisième fois. Cette année, la série des Harness Tracks of America a été présentée en deux séries, l'une pour l'est des États-Unis et du Canada, l'autre pour l'ouest. Les meilleures de chaque série seront celles qui prendront part à la finale.

Les semi-finales doivent être présentées cette semaine aux pistes de Mohawk et de Windsor.

Patty Dares, la championne des années 64 et 65, viendra défendre son titre contre des adversaires tels que Balzano, Success Cameo, Rita Gallon et Duchess Gay. La liste complète des concurrents ne sera connue qu'après les semi-finales de la fin de semaine sur les deux pistes de la province voisine.

L'enjeu sera de \$22,800 dans cette course de l'Amble Empress.



PORTLAND, Me. — Boston Jacobs, 182, de New York, a gagné par décision sur Greatest Crawford, 176, de Brooklyn, N.Y., en 10 rounds.

Los Angeles — Jerry Quarry, 192, de Belleflower, Cal., a gagné par décision sur Bill Neilson, 208, d'Omaha, Nebraska, en 10 rounds.

WORCESTER, Mass. — Dick French, 153, de Providence, R.I., a arrêté Gene Herrick, 147, de Saco, Maine, en quatre rounds; Beau Jaynes, 130, de Lowell, Mass., a knockéout Ronnie Butts, 134, de Portland, Maine, au 2e round.

WALPOLE, Mass. — Ricky Ortiz, 148, de Puerto Rico, a knockéout Brad Silas, 158, de Brockton, Mass., au 6e round. LAS VEGAS — Tony Aguirre, 136, de Mexico, a gagné par décision sur Benito Juarez, 137, de Las Vegas, en 10 rounds.

LE SPORT EN 3 MOTS

Hier — Aujourd'hui — Demain

Dans sa première compétition d'escrime cette année l'équipe de l'école du Centre Chénier de la Paix Nationale composée de 4 tireurs hommes a remporté le championnat provincial en fin de semaine.

L'équipe était formée de Jacques Charron, Michel Joffe, Gérard Agoues et Jean-Pierre Pouillet.

Enfin, des grands spectacles sportifs auront lieu à l'Astrodome — le tournoi international de soccer, du 31 mai au 11 juin, le tournoi de croquet des Indiens d'Amérique du Nord du 4 au 6 août, et un match international d'athlétisme, l'Europe contre les Amériques, les 9 et 10 août, après les jeux panaméricains de Winnipeg.

Pour la première fois, le secteur Chénier, en collaboration avec ses divers centres de loisirs, organise une école de patinage de fantasia. Les cours débuteront le 5 novembre pour se terminer le 25 mars. Ces cours auront lieu, le samedi de chaque semaine.

à 12:30 à l'aréna de St-Eustache. Pour de plus amples informations, appelez Marcel Hughes ou Pierre Creamer à 688-0560.

Face c'était Hendrika...

OTTAWA. — Il a fallu recourir au sort pour déterminer laquelle de deux jolies jumelles représenterait les Rough Riders d'Ottawa, le 26 novembre, au pageant de la Coupe Grey à Vancouver.

Les cinq juges ont été incapables de choisir entre la jolie blonde aux yeux bleus Hendrika Steenbakkers, et sa sœur Anna Marie.

"Envoyez-les toutes les deux", criaient les spectateurs, mais les juges ont décidé de tirer pile ou face. Et c'est Hendrika qui est devenue Miss Ottawa Rough Riders.

Ils ne se forcent pas

SEMDAI, Japon. — Les Dodgers de Los Angeles, qui poursuivent une tournée de 18 parties au Japon, ont connu la défaite, encore, cette fois, par le résultat de 13 à 6 aux mains des Giants de Tokyo. Jusqu'à maintenant, la fiche des Dodgers est de deux victoires, deux défaites. Quelque 32,000 spectateurs ont assisté à la partie. Les Giants ont collecté 17 coups sûrs aux dépens des Dodgers, tandis que ces derniers n'en obtenaient que sept.

Une lueur d'espoir

WINNIPEG. — Les Stampeders de Calgary, qui entretiennent des faibles espoirs de participer aux éliminatoires de la Conférence de l'ouest de football, ont vu leurs chances s'améliorer légèrement.

Au lieu de devoir battre les Eskimos d'Edmonton par 22 points samedi soir, comme on l'avait prévu plus tôt, ils n'auront qu'à obtenir la marge de 21 points.

C'est le commissaire de la Ligue canadienne de football, M. Syd Halter, qui a annoncé cette situation, en expliquant la position des équipes.

La 14ème du St-Viateur

La ligue de hockey St-Viateur a entrepris mercredi soir sa quatorzième saison au Centre sportif Paul-Sauvé. L'exécutif se compose de Georges Molini, président; Gilles Deschênes, vice-président; Richard Vanier, secrétaire; René Jobin, trésorier et Jean Vanier, régisseur.

Dans la première rencontre à 8 heures le club Deschênes & Fils piloté par Maurice Brasseur l'ancien gardien des "verts" depuis plusieurs saisons est un nouveau gouverneur de la ligue. Le Billet sera conduit cette année par Robert Danis assisté de Georges McManus un vétéran de la ligue qui en sera le gérant.

Liqueurs & Gin de la Hollande

Faits d'authentiques concentrés importés de Wynand Fookink, Hollande. Distillés et embouteillés au Canada par Corby, Crème de Menthe, Triple Sec et Gin de Genièvre.

à des prix domestiques



M. CORBY DISTILLERY LIMITED, MONTRÉAL



le Ski-Doo 67 est là!

Les superbes modèles 1967 sont déjà en vente chez les vendeurs autorisés SKI-DOO! Seul le SKI-DOO Bombardier — l'auto-neige à la fois légère et puissante — peut offrir autant de joie à toute la famille!

LE SKI-DOO 67 VA PARTOUT: il est tellement léger qu'il ne s'enfonce pas même dans la neige profonde et poudreuse. Sa légèreté et sa puissance lui permettent de monter les pentes les plus raides. Et sa chenille brevetée Bombardier fonctionne à merveille même sur la glace vive.



LE SKI-DOO 67 EST STABLE: une suspension flexible maintient les chenilles toujours en contact avec la neige, ce qui est un facteur de confort et de sécurité.

LE SKI-DOO 67 NE GÈLE PAS: son nouveau carburateur est à l'épreuve du froid. Ses nouveaux câbles de freins et d'accélérateur sont en nylon et ne peuvent geler.

VOILÀ POURQUOI LE SKI-DOO 67 L'EMPORTE SUR TOUTE LA LIGNE!

Rendez-vous dès maintenant chez le vendeur autorisé SKI-DOO Bombardier. Chaque année, nous devons décevoir des centaines de personnes qui n'ont pas commandé leur SKI-DOO Bombardier assez tôt! Renseignez-vous, auprès du vendeur autorisé, sur les facilités de paiement et l'entreposage gratuit.

RÉSERVEZ VOTRE SKI-DOO 67 DÈS MAINTENANT!

ski-doo
Bombardier
l'auto-neige par excellence

® Marque déposée

Les ski-doo Bombardier sont en vente chez les marchands suivants:

Foyer du Cadeau Inc. 7031, boul. Labelle St-Jérôme, Cte Terrebonne Tél.: 438-1253 Mtl.: 961-7671	Parkway Marine Co. 3635, Montée des Sources Dollard-des-Ormeaux Cte Jacques-Cartier Tél.: 684-2347	N. Beaudoin Autos 3652, boul. Sauvé, Laval-Ouest Tél.: 627-0302	Shoreline Marine Service Inc. 2305, boul. St-Joseph, Lachine Tél.: 634-3191
Maurice Nadon Sports Agence autorisée Bombardier 62 St-Louis, St-Eustache Cte Deux-Montagnes Tél.: 473-5170	Jean Beaudoin Yacht Club Inc. 25 - 84ème Avenue Pointe-aux-Trembles Tél.: 642-4321	Boucher Shell Service 780, rue St-Laurent, Longueuil Cte Chambly Tél.: 674-3594	Thomson Vanier Equipment Ltd. 1425, boul. Laurentien Montréal Tél.: 747-6518
Ile-Perrot Marine Ltée 1 - 21ème Avenue Ile Perrot Nord, P.Q. Tél.: 453-8282	Garage Bill Dero 300 St-Charles, Ste-Thérèse, Qué. Tél.: 435-5642	ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS	Primeau Bicycle Eng. 2846 Rouen, Montréal Tél.: 523-6318
Nadeau & Fils Ltée 5145, boul. des Laurentides Auteuil, Ville Laval Tél.: 622-0379	Desourdy Automobiles Inc. Chambly, Québec Tél.: 638-8703	Sylvestre Ltée 4801 Papineau, Montréal Tél.: 527-2439	Desjardins Ste-Adele Marine 158, boul. des Laurentides Ste-Adele en Bas, Qué. Tél.: 229-2211
Jarry Automobile Inc. 1068, boul. des Laurentides Pant-Viau Tél.: 669-2681	Bentley's Cycle & Sports Ltd. 255 ouest, Beaubien Montréal Tél.: 273-9576	Pierrefonds Auto Ltée 14350 ouest, boul. Gouin Ville de Pierrefonds Comté Jacques-Cartier, P.Q. Tél.: 684-3711	Pigeon Marine & Sports Vente — Réparation Entreposage 11921 Bellevue, Mtl-Nord Tél.: 322-1610
Le Roi du Ski-Doo Pierre Lussier Limitée 8875 Lajeunesse, Montréal Tél.: 388-0035 - 389-1651	Daytona Motors Inc. 1743 ouest, St-Jacques Montréal Tél.: 935-9693	Parkway Pontiac Ltd. 3500 ouest, Jean-Talon Montréal 15 Tél.: 739-2291	Houle Automobile Limitée 9080 - 9080 est, Hochelaga Tél.: 351-5010 12230 est, Sherbrooke Tél.: 645-7476

FORUM

SAMEDI, LE 29 OCTOBRE
à 8 heures P.M.
HOCKEY — LIGUE NATIONALE
NEW YORK
— VS —
CANADIENS

PRIX: Sièges à \$2.00 dans la terrasse en vente aujourd'hui de 10 h. a.m. à 9 heures et demain à compter de 10 heures. Billets d'admission, générale à \$1.75 et \$1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'admission générale à \$1.25 en vente samedi soir à compter de 7 heures aux guichets de la rue St-Luc.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCATS
RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Suite 2104 Montréal 3
M. Riel, C.R. A. Bissounette, C.R. Vermette, G. Ryan, C.R. J. W. Dunlop, M. Carlin
Gérald Le Deim, c.r.
Tél.: 866-6743
Adresse télégraphique: RIVERDIN

BREVETS D'INVENTION
Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-dessus
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTRÉAL, 25 - 288-2152

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage ont déménagé à 714 ST-ALEXANDRE. PRES CRAIG Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dactyler, duplicateurs, horloges de remous, salles de montage spécialisées de modèles de bureaux, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notes notre nouveau téléphone: 861-5771

Lisez et faites lire Le Devoir

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER.
FIEZ-VOUS TOUJOURS A:

Horace Labrecque & Fils Limitée

(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL — Tél. 849-2371

Courtiers d'Assurance Agréés

L'information sportive

Visa le noir tua le blanc

par Greg GUARDO

Il y a deux semaines, nous avons vu qu'on peut donner à un projectile léger et rapide la même énergie qu'à un projectile lourd et lent. La première question qui surgit est celle d'énergie: un projectile devrait-il avoir pour un gibier donné.

Considérons le chevreuil comme gibier. La distance moyenne à laquelle on le tire au Québec est inférieure à 100 verges, et probablement autour de 50 verges (quoique,

dans certaines rares conditions, on puisse le voir au-delà de 300 verges). Du moment que le projectile atteint votre carabine, il doit atteindre sa cible, très souvent en traversant des branches, et tuer l'animal dans le plus bref délai possible. Car à cause du grand nombre de chasseurs qui fréquentent nos bois, un chevreuil qui est capable de parcourir 200 verges avec un projectile dans le corps, a des chances de changer de propriétaire plusieurs fois.

Autant de têtes, autant d'avis

Les opinions sur l'énergie que le projectile devrait avoir varient beaucoup. Les uns vous diront que 2,000 livres-pieds à la bouche du canon devraient être un minimum; d'autres affirment que 1,000 livres-pieds, à la cible, c'est suffisant. Une question, selon moi, plus importante que la dernière est la transmission de l'énergie, du projectile au corps de l'animal. Ceci est effectué en grande partie par la construction du projectile.

Prenez, par exemple, le projectile de la 22, arme favorite des braconniers, pesant 40 grains, ayant une vitesse de 1,335 pieds à la seconde et une énergie de 138 livres-pieds à la bouche du canon. Dans des conditions idéales, ce projectile est capable de pénétrer dans la cage thoracique d'un

chevreuil; quoique le choc "hydrostatique" est pratiquement nul, l'animal pourra mourir d'hémorragie quelques heures plus tard, dans le cas de poumons perforés. D'autre part, le projectile de 30 grains de la 222 Remington, ayant une vitesse de 3,200 pieds à la seconde et une énergie de 1,140 livres-pieds à la bouche du canon, se briserait probablement sur les côtes du chevreuil à cause de sa grande fragilité et de sa vitesse élevée. Il produirait une blessure très large, mais très superficielle et le chevreuil pourrait même guérir d'une telle blessure. Ainsi, le projectile de la 222 Remington, malgré son énergie plus élevée, pourrait être moins meurtrier que celui de la 22.

(à suivre)

Victoire des As

QUÉBEC — Les As de Québec de la Ligue américaine de hockey ont remporté hier soir leur septième victoire consécutive en l'emportant sur les Hornets de Pittsburgh par le compte de 5-3.

Les compteurs pour les As ont été Jim Morrison, Wayne Hicks, Fernand Rivard, Jean-Guy Gendron et Bill Sutherland.

Quant aux Hornets, ils ont éprouvé quelques difficultés alors que leurs deux gardiens de buts ont été blessés au cours de cette joute.

Les compteurs pour Pittsburgh ont été Jimmy Peters, Bill Harris et Gary Jarrett.

Alors que les deux gardiens de buts des Hornets Joe Da-

ley et Don Caley effectuèrent un total de 35 arrêts, Gary Bauman des As en effectuait 15 devant une assistance de 5,217.

Les arbitres ont décerné 7 punitions dont quatre aux As de Québec.

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE	
1-Québec: Morrison	7-44
Punitions: Laforge 3:03, Price 8:51, Gray 11:38, Godfrey 19:30	
DEUXIEME PERIODE	
2-Pittsburgh: Peters	2-05
3-Québec: Hicks	2-30
(Labossiere, Gendron)	
4-Québec: Rivard	2-30
(Price, Morrison)	
5-Québec: Gendron	9-06
(Hicks, Labossiere)	
Punition: Gray 15:39	
TROISIEME PERIODE	
6-Québec: Sutherland	2-09
(Morrison, Laforge)	
7-Pittsburgh: B. Harris	3-53
(Goggin, Taylor)	
8-Pittsburgh: Jarrett	13-35
(B. Harris, Taylor)	
Punitions: Price 3:30, Laforge 16:12	
ARRÊTS	
CALEY	7 14 7-35
DALEY	3 7 6-15
BAUMAN	

Abonnez-vous aux deux centres de la PALESTRE NATIONALE

27 SERVICES athlétiques — gymnastique — ballet — danse — cours de maintien — ballon-panier — club des jeunes — développement physique — boxe — patinage artistique — patinage sur glace — tennis sur table — patinage à patins à roulettes — poids et halteres — majorettes — culture physique — ballon-volant — balle au mur — artisanat — badminton — natation — escrime — billard — quilles — karaté — squash — judo.

TARIF D'ABONNEMENT

Étudiants (16 à 24 ans)	\$16.00	Hommes — jeunes gens	\$40.00
Juniors (16 à 20 ans)	\$25.00	Plan familial	\$75.00
Dames — jeunes filles	\$26.00	Écoliers (10 à 15 ans)	\$12.00

CENTRE CHERRIER
840, rue Cherrier — Tél. 523-2166

CENTRE SPORTIF PAUL-BAUVÉ
4000 est, rue Beaubien — Tél. 725-3656
Stationnement gratuit

ENEZ JETER UN COUP D'OEIL SUR NOS PRIX des PONTIAC '67 chez MONTREAL BUICK

4026, rue STE-CATHERINE

À L'OUEST D'ATWATER

C'est une bonne façon de ménager

Big John fait ses débuts

Au programme de ce soir, Big John, vedette de l'écurie d'Eddie Wheeler, partira de la quatrième position dans la course de ce soir. Il est le deuxième choix du handicapeur Bill Slack qui a préféré comme favori Meteor II, de l'écurie de Robert Farrington et que Gilles Lachance pilotera encore ce soir.

Big John a gagné \$331,082 en bourses au cours de sa carrière. Il en sera à sa première course sur le sol canadien.

Big John n'a peut-être pas connu une aussi bonne saison qu'à l'accoutumée, mais ses gains accusent quand même un respectable total de \$39,860.

L'an dernier, à la piste Hollywood, Big John a gagné un mille en 1:58.3.

Eddie Wheeler, entraîneur de Big John, a été impliqué dans un accident plus tôt cette semaine, en Californie, accident dans lequel Jimmy Cruise s'est brisé un bras, sera remplacé par l'un de ses adjoints dans le sulky de Big John. C'est Arthur Craig qui le pilotera. Mr. Boot, de l'écurie de Hervé Filion, confie à Gilles Filion, Succès Do, qui a gagné en 2:03.3 la semaine dernière, Nancy Brook B., Gloria Elkington et Danny Song A. complèteront le peloton.

Premier départ, ce soir, 8 h. 15.

Homenuik brille

PALM BEACH GARDENS, (Floride). — Deux Canadiens sont parmi les 32 jeunes golfeurs professionnels qui se sont qualifiés pour participer au tournoi américain de la PGA, après un marathon de 144 trous qui s'est terminé hier par un double parcours.

Will Homenuik, 30 ans, de Winnipeg, a terminé hier avec un 71 et un 77 pour un total de 148, 19 coups derrière le leader des aspirants Harry Toscano, de New Castle, Pennsylvanie.

Leon Decaire, de Richmond Hill, Ontario, a pour sa part fini 31 coups derrière le meneur, avec un total de 603, soit le pointage des trois derniers candidats qui se sont qualifiés.

Les mots croisés du "DEVOIR"

Pour ce nom introuvable

consultez "LE DICTIONNAIRE DES MOTS CROISÉS"
(Les Éditions de l'Homme) — En vente partout à \$3.50

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- Division d'un tout en éléments séparés
- Point culminant — Coule en France
- Ne manque pas de caractère
- Profession — Sous la peau
- Philosophe ancien — Obéissant
- Délicatesse — Pour voter
- Note
- Voyelles — Avant l'heure
- Direction
- Sert parfois de gardien
- Personnel — Trouble intérieur
- Retour d'un vague —
- Partie de squelette — Dans — Donation
- De notre planète — Coutumes

VERTICALEMENT

- Région de Yougoslavie — Il est cuit au four
- Guettera — Fait du tort
- Tas
- Il ne pense qu'à lui — Employeur
- Médecin, en désordre — Solide boîte
- Grande ville de Syrie
- Chiffre — En lettre
- Qui ne se démontre pas

HOCKEY

HIER
LIGUE NATIONALE
Detroit 5, New York 3
LIGUE AMERICAINE
Québec 5, Pittsburgh 3
LIGUE JUNIOR "A" QUÉBEC
Montréal 4, Hamilton 3
St. Catharines 4, Peterborough 3
LIGUE JUNIOR "B" QUÉBEC
St-Hyacinthe 4, Victoriaville 3
Drummondville 4, Sherbrooke 3
Trois-Rivières 4, T. Rivière 2
LIGUE METRO
Outremont 4, MU-Nord 2

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE (DIVISION EST)	
G	P
Québec	5 0 2 30 20 12
Hendry	4 2 0 24 18 8
Springfield	3 0 0 19 6 8
Baltimore	1 3 1 13 18 2
Providence	5 1 3 37 1
(DIVISION OUEST)	
G	P
Pittsburgh	4 2 0 21 18 8
Cleveland	1 2 1 14 12 3
Buffalo	0 0 16 2
Rochester	1 3 0 10 16 2

St-Hyacinthe 4 Victoriaville 2

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE	
1-St-Hyacinthe: St-Vincent	13-00
2-St-Hyacinthe: Beaugrand	14-46
3-St-Hyacinthe: Viers	17-06
(Morin, Beaugrand)	
4-Victoriaville: S.34, Potvin	6-09, Beaugrand 10:32
DEUXIEME PERIODE	
4-Victoriaville: Samson	1-42
Punitions: Morin 11:24, T. Thibault 12:53, Thibault et Boileau (in. et mal.) 15:59	
TROISIEME PERIODE	
5-St-Hyacinthe: Bédard	13-40
(Gosselin, Bédard)	
6-Victoriaville: Malette	18-57
(Mentis, Samson)	
Punitions: Bédard 4:15, Nadeau 6:37, Black 6:37, Cossette 9:35	

Dr'ville 5 Sherbrooke 3

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE	
1-Sherbrooke: Lecours	8-37
2-Sherbrooke: Kennedy	10-54
3-Jarry, Murray	
4-Drummondville: Morrison	12-44
(Senay, Sévigny)	
Punitions: 6:58, Sévigny 8:56, Belanger 11:05	
DEUXIEME PERIODE	
4-Sherbrooke: Murray	0-42
5-Drummondville: Desrochers	5-12
(Senay, Archambault)	
Punitions: Giguère 5:08, Belanger 7:03, Rompré 10:07, Mongeau 19:00	
TROISIEME PERIODE	
6-Drummondville: Jovay	3-23
(Bellisle, Laliberté)	
7-Drummondville: Jovay	9-52
8-Drummondville: Pilon	19-24
Punitions: Morrison et Murray 8:46, Jarry et Sévigny 12:37, Lecours et Archambault 19:10	

Shawinigan 4 T.-Rivières 2

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE	
1-Shawinigan: Adlin	1-37
2-Trois-Rivières: Brown	3-00
(Devaux)	
3-Shawinigan: Bournet	11-00
DEUXIEME PERIODE	
4-Shawinigan: McCool	3-12
(Boyer, Labrecque)	
5-Trois-Rivières: Bellin	11-17
(Dejare)	
TROISIEME PERIODE	
Aucun point	

Henderson coule les Rangers en comptant quatre buts

DETROIT — Paul Henderson a compté 4 buts hier soir pour conduire les Red Wings de Detroit à une victoire de 5-3 sur les Rangers de New York. C'était la première victoire de la saison pour Detroit.

Henderson a réussi son premier truc du chapeau en 11 minutes et 49 secondes à la deuxième période. Il en a récolté un autre à la période finale et en a manqué un de justesse lors d'une échappée dans les dernières minutes de jeu.

Les Red Wings ont débüté à une allure des moins

prometteuses hier soir et tiraient de l'arrière par 0-1 à la fin de la première période.

Ils se sont résolument mis à l'oeuvre cependant à la deuxième reprise, décidés de mettre un frein à leur série de défaites consécutives qui se chiffraient à quatre jusqu'à hier soir. Norm Ullman a compté son premier but de l'année et Henderson a alors pris la partie en mains. Les Red Wings ont lancé pas moins de 49 fois contre le gardien des Rangers pendant que ceux-ci ne répliquaient que 28 fois.

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE	
1-New York: Geoffrion (1)	3-33
(Goyette, Marshall)	
Punitions: Nelson 0:19, Bergman 3:46	
DEUXIEME PERIODE	
2-New York: Marshall (3)	1-38
(Geoffrion, Goyette)	
3-Detroit: Ullman (1)	2-30
(Henderson)	
4-Detroit: Henderson (5)	3-01
5-Detroit: Henderson (6)	8-35
(Bathgate, Smith)	
6-Detroit: Henderson (7)	14-50
(Ullman, McCord)	
7-New York: Marshall (4)	19-39
(Gilbert, Goyette)	
Punitions: Frenette 1:08, Hillman 7:25, Fleming 19:11, McCord 18:32	
TROISIEME PERIODE	
8-Detroit: Henderson (9)	12-55
(Ullman, Smith)	
Punitions: Gilbert 8:30, Ullman 8:30, Howe 15:44, Boivin 16:16	
LANCERS PAR	
NEW YORK	11 8 9-28
DETROIT	12 20 17-49

Jim LeClair prendra la relève

Les Castors de Montréal tenteront de reprendre un peu du poil de la bête samedi soir, alors qu'ils se rendront à Richmond pour y affronter les Rebels de l'instructeur Steve Succi.

Ron DiGravio, qui a subi une forte commotion cérébrale contre les Rifles, a quitté l'hôpital mardi soir et il sera du voyage à Richmond.

Puisque Dunn Marteen n'est pas encore complètement rétabli, c'est probablement Jim LeClair qui commencera le match au quart.

Lors du match précédent entre les deux équipes, les Castors l'avaient emporté au compte de 26-20, soit par un seul touché non converti. Les Castors devront accorder une attention toute spéciale à Bob Curren, le solide centre-

arrière des Rebels, qui avait amassé à lui seul 80 des 166 verges gagnées au sol par son équipe. Il ne faut pas non plus ignorer la menace aérienne du nouveau quart-arrière

Doyle Hill qui exploite à fond les talents de receveur de Bill Barber. Chez les Castors, l'offensive terrestre sera menée par Ron Lamb et Mel Anthony.

Les résultats à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE	
1 Just Time	16.90 6:10 4:70
2 The Minch	5:10 3:70
3 Privious Edge	8:10
Temps: 2:09.1	
DEUXIEME COURSE	
1 Liberate	2:00 2:40 2:40
2 Armbr Explorer	3:70 3:30
3 Passing Cloud	4:50
Temps: 2:06.2	
TROISIEME COURSE	
1 Chalky Dares	9:00 3:30 3:30
2 Belle Wilson	12:30 6:70
3 Coeur d'Or	6:20
Temps: 2:05.1	
QUATRIEME COURSE	
1 Brokers Tip	13:10 3:50 2:30
2 Run Runner	2:40 2:50
3 High Gay	2:90
Temps: 2:09.1	
CINQUIEME COURSE	
1 Muncy Agin	4:50 3:10 2:50
2 Steve Angus	4:00 2:90
3 Southern Belle	2:90
Temps: 2:07	
SIXIEME COURSE	
1 Champ's Boy	5:00 3:60 4:30
2 Jet Shadow	8:30 5:00
3 Mighty Counsel	4:70
Temps: 2:06	
SEPTIEME COURSE	
1 Marian Special	6:00 3:30 2:40
2 Mary Volo S	3:10 2:30
3 Mac's Mary	2:50
Temps: 2:10.2	
HUITIEME COURSE	
1 Star's Lo	6:30 3:30 2:30
2 Stoner C	3:60 2:70
4 Marvion Pick	3:30
Temps: 2:03.4	
NEUVIEME COURSE	
1 Abe Rosecroft	19:30 8:10
2 Alvin Drummond	7:20 5:20
3 Chief Morenci	7:10
Temps: 2:03.2	
DIXIEME COURSE	
1 Star Adios T	5:70 4:00 2:60
2 Dr. Pride C	8:50 3:30
3 Hal Volo	2:60
Temps: 2:09.2	
Kxacta: \$75.10	

INUTILE
DE CHERCHER UN
SCOTCH-WHISKY
PLUS SAVOUREUX...

J&B
SCOTCH-WHISKY
12 oz. — 25 oz. — 40 oz.

JUSTERINI & BROOKS
Synonyme de Qualité

BALLON AU PANIER PROFESSIONNEL

Voyez ces sensationsnels
dim., le 30 octobre, à 8 hres p.m.

ELGIN BAYLOR JERRY WEST RUDY LA RUSSO
WALT HAZZARD DARRALL IMHOFF
DES

LAKERS DE LOS ANGELES

— VS —

DAVE De BUSSCHERE REGGIE HARDING
TOM VAN ARSDALE DAVE BING
DES

PISTONS DE DETROIT

— JOUTE RÉGULIÈRE DE LA N.B.A. —

PRIX: \$4.50 — \$4.00 — \$3.50
\$3.00 — \$2.50 — \$2.00

MAINTENANT EN VENTE

FORUM

932-6131

où les attractions de choix tiennent l'affiche à Montréal

Un exploit difficile

PANAMA — Un avocat indien de Calcutta, âgé de 36 ans, M. Mihir Sen, se mettra à l'eau samedi à 4 heures du matin dans le canal de Panama pour tenter de relier à la nage l'océan Atlantique à l'océan Pacifique.

Il compte mettre trente-six heures pour effectuer cette traversée qui comporte 42,5 milles ou 51 avec les chenaux maritimes des extrémités.

Enduit d'huile — tant pour se protéger la peau que pour obtenir une meilleure "portance" sur l'eau — le Dr Sen s'attend à perdre près de 18 livres malgré une alimentation à base de miel liquide, de lucose et d'œufs durs.

Pour réaliser son exploit, il espère trouver ouverte les trois écluses du canal, sinon les violents tourbillons provoqués par le courant se brisant sur les portes fermées l'obligeront à sortir de l'eau pour franchir, à pied, par le chemin de halage, ces écluses.

Mais auparavant, des périls autrement graves risquent de faire échouer sa tentative: le lac Gatun est en effet infesté de crocodiles.

L'information sportive



Dave Jacobs, ex-entraîneur de l'équipe nationale de ski du Canada et conseiller spécial auprès de l'Association Canadienne de ski amateur sera présent au Salon des Sports d'Hiver de Montréal.

Me Gabriel Loubier inaugurera le 1er Salon des sports d'hiver de Montréal le 4 novembre

L'honorable Gabriel Loubier, ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche inaugurera le Salon des Sports d'Hiver de Montréal en coupant le traditionnel ruban qui déclenchera une abondante chute de neige symbolique. Cette cérémonie se déroulera au Centre Sportif Paul-Sauvé, ven-

credi le 4 novembre à 8h.30 p.m. A l'issue de la visite des différents kiosques, l'honorable Loubier sera invité à un coquetel dans la salle de réception du Centre Paul-Sauvé.

MONTRÉAL — Le Salon des sports d'hiver qui se déroulera du 4 au 13 novembre prochain au Centre sportif Paul Sauvé ne fait pas que promettre de

l'action mais son programme tout entier est axé sur une série de démonstrations aussi spectaculaires les unes que les autres.

La patinoire de glace artificielle sera le lieu de prédilection des amateurs de patin et de hockey. Ils pourront y rencontrer le célèbre sauteur de barils, Georges Coallier, et le voir exécuter ses prouesses de casse-cou. Coallier est bien connu pour avoir participé à de nombreuses compétitions jus-

qu'au niveau olympique mais la plupart des Montréalais n'ont pu le voir à l'action qu'au

Ecole de hockey

Jacques Plante sera là avec son école de hockey. Avec la verve et le sens de l'humour qu'on lui connaît, parlant de l'audacieuse expérience qu'il a acquise jusque dans la Ligue Nationale de hockey, Plante transmettra à des membres des différentes ligues mousti-

moyen de films. Ce sera le moment de toucher de près à la vérité concernant Coallier.

tion ajouteront la note d'élégance qui fait contraste avec la rudesse et la virilité du hockey.

Yvon Savoie du club de curling Bonaventure a assuré les organisateurs de sa présence au salon; il initiera les profanes à l'art subtil du balai et de la pierre. C'est donc sous le signe de l'action et de l'élégance que le Salon des sports d'hiver de Montréal accueillera sur sa patinoire ces étoiles.

On aménage des pistes intérieures

Le Salon des sports d'hiver de Montréal utilisera, pour ses démonstrations de ski, une piste intérieure de 450 pieds carrés de superficie dont les caractéristiques reproduisent les conditions idéales de neige sur les pentes de nos régions.

Il s'agit d'une piste formée de brosses de nylon renversées, sur laquelle les skieurs évoluent dans des descentes

rapides, des malins ou des fantasistes de leur choix. Les organisateurs du Salon des sports d'hiver ont été les premiers à utiliser une telle piste à Montréal, il y a trois ans; celle-ci représente toujours un centre d'attraction majeur. L'Alliance des moniteurs de ski du Canada y démontrera les techniques que ses instructeurs enseignent avec succès dans leurs stations respectives.

Les dix-jours du Salon des sports

Chaque journée du Salon des sports d'hiver de Montréal, qui se tiendra au Centre Paul Sauvé du 4 au 13 novembre, sera consacrée à un sport en particulier.

Voici le programme des différentes journées:

4 novembre: Inauguration par M. Gabriel Loubier, ministre du tourisme de la chasse et de la pêche;

5 novembre: Ski professionnel;

6 novembre: Hockey et patinage artistique;

7 novembre: Carnaval d'hiver;

8 novembre: La raquette;

9 novembre: Curling;

10 novembre: Journée des sports intérieurs: quilles, billard, tennis sur table;

11 novembre: L'auto-neige;

12 novembre: Ski amateur;

13 novembre: Les passe-temps intérieurs, fermeture du salon.

Tomson et Palmer sont à égalité

BRISBANE — L'Australien Peter Tomson, a réussi trois "aigles" sur les neuf derniers trous de sa tournée d'hier, et s'est installé au premier rang, sur un pied d'égalité avec Arnold Palmer, au terme de la première ronde de l'Omniium d'Australie.

Palmer a réussi une tournée de 67 dans cette première ronde, inscrivant 33 et 34 sur sa carte sur le magnifique parcours Royal Queensland, de Brisbane.

Piste intérieure pour toboggan...

Les plaisirs de l'hiver pour la famille, telles les enlèves descentes en trains sauvages feront partie du Salon des sports d'hiver de Montréal du 4 au 13 novembre prochain au Centre Paul Sauvé.

Grâce à la collaboration de la brasserie Molson du Québec Limitée, les visiteurs du salon pourront participer à des descentes vertigineuses sur une piste de toboggan d'une longueur de plus de 200 pieds. L'expérience est tentée pour la première fois au Canada et promet d'être le clou de la fabuleuse exposition des sports intérieurs et extérieurs des temps froids. Elle permettra à la famille de se récréer sagement dans les cadres de sa visite au Centre Sauvé.

Inscrits à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE
TROT — A réclamer — \$1,000
Baron Colby L. Bergeron 3
7 The Capon Baillargeon 7-2
1 Preferred Stock R. Bardier 4
3 Thunder Shower Lachance 6
4 Henville Lad Laveau 8
2 Wiscoy George R. Caldwell 8
3 Little Ace M. Bergeron 8
8 The Web Y. Desrochers 10
Aussi éligibles:
Marty's Last B. P. Caldwell
Bonnie Jo Express L. Pelletier

DEUXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,000
1 Ida Adios J. Gordon 5-2
4 Ida Grace M. Bergeron 3
3 Newark R. Bouthillier 9-2
2 Malcolm Hart G. Bardier 4
4 Jersey Express Robichaud 6
7 Henrietta Mir P. Grenier 8
8 Fuller Hanover E. White 8
3 Mr. Waters H. Lamare 10
Aussi éligibles:
Cornelia Adios G. Poulin
Freight Owl Martineau

TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$2,100
1 Money Changer G. Filion 3
2 Sir Winston Pick R. White 7-2
3 Rev Pebble J. Jodoin 9-2
4 Jane Mir M. Dostie 6
5 Play Bill L. Turcotte 6
7 Jackie Wayne C. Poulin 8
4 Adios Mite C. R. Bardier 8
8 Direct M. Adios Dussault 10
Aussi éligibles:
The Dreamer Laveau

QUATRIEME COURSE
TROT — Conditions — \$1,100
2 Jackpot B. Cole 3
3 Rollon Leval Bartheau 7-2
1 Chaldais Bryan Heroux 4
4 Gay Paul R. Caldwell 8
3 Canton's Hopetul Lalonde 8
7 Les Quatre As L. Bergeron 8
8 Peggy Sharp C. Bouvrette 10
Aussi éligibles:
Even Glow K. Pritchard
Tilan Gaspard MacTavish

CINQUIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — \$1,000
2 Senator Eric M. Laveau 4
7 Adios Hunter M. Gingras 4
3 Dan Dee Direct Lachance 9-2
2 Mc's First E. Caldwell 6
6 Mike Ben P. Blouffe 4
1 Our Chance P. Caldwell 8
8 Sargus Pick G. Filion 8
4 Eric's Star G. Mongeau 10

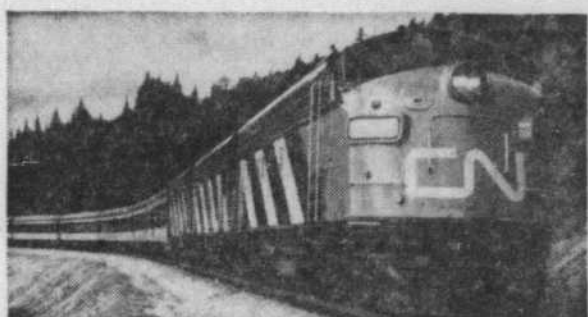
SIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,100
3 B.S.M. R. Bouthillier 3
6 Cleveland Gordon MacTavish 7-2
8 Active Bud P. Grenier 4
3 Dean's Galla M. Gingras 4
4 Dick Adios A. Boucher 6
1 Jay Arden J. Cyrenne 8
7 Ida Kay G. Bardier 8
7 White Flame G. Raymond 10
Aussi éligibles:
First Nighter Robichaud
Sania Glory Laveau

SEPTIEME COURSE
TROT — A réclamer — \$1,500
5 Miss Alma Mir Laveau 3
2 Emile Hanover Pritchard 4
6 Gola's G. G. Lachance 9-2
7 Kingston N. Bardier 4
3 Kitter A. Hanna 6
4 Hard Corner M. Gingras 8
8 Campbelltown E. Cole 8
1 Leonard Abbey M. Turcotte 10

HUITIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — \$1,100
3 Indian Volo R. Bouthillier 3
1 Sunset Breeze R. Bardier 7-2
7 Spencer's Pride MacTavish 4
4 Sautage M. Picaud 6
6 Van Brewer G. Lachance 6
5 Misty D. A. Degulac 8
2 Cuzny's Bud M. Turcotte 8
8 Ladies Aide V. Bourdon 10
Aussi éligibles:
Fay's Best A. Redard
Marc Hanover Grandmaitre

NEUVIEME COURSE
TROT — Invitation — \$6,000
3 MMeleone II G. Lachance 3
4 Big John A. Craig 7-2
7 Success Do R. White 4
6 Mr. Boot D. Filion 8
1 Nancy Brook B. Graham 6
3 Gloria Elkington A. Lais 8
2 Danny Song A. Gahraith 10

DIXIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — \$1,000
7 Golden Spar G. Diotte 4
2 Teddy Aircraft G. Diotte 4
5 Northwood Ed. Babin 9-2
8 Ivy Gled G. Filion 8
6 Vasilisa Prince Lachance 6
1 Victoria Law Jr. G. Horton 8
3 Colona Hanover M. Gingras 8
4 Hall Way J.-P. Morel 10
Aussi éligibles:
Peter O'Jnd B. Savignac
Largo Hanover M. Brossseau



le
rapido
grandit

c'est maintenant le

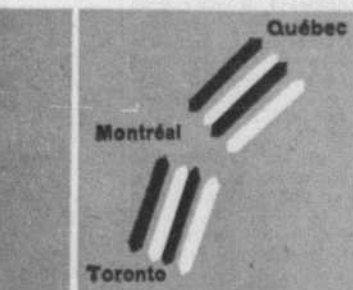
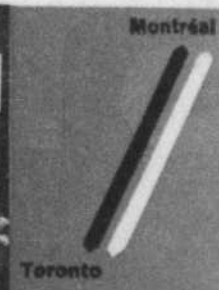
service rapido

à partir du dimanche 30 oct.



Il y a maintenant, dans les deux directions, deux Rapido entre

Montréal et Toronto Montréal et Québec



Le service Rapido original comprenait 2 trains quotidiens entre Montréal et Toronto. Ce service comprend maintenant 8 trains Rapido: 4 trains entre Montréal et Toronto; 4 trains entre Montréal et Québec.

- Ces 8 Rapido présenteront les mêmes avantages que le premier Rapido Montréal-Toronto:
- Voitures de luxe
- Grande rapidité
- Toutes les places réservées
- Heures de départ et d'arrivée commodes
- Voitures coach et voitures-salons climatisés
- Service complet de voitures-restaurants
- Voiture-lounge
- Repas gratuits avec billet de voiture-salon

Montréal-Toronto			Montréal-Québec		
Rapido			Rapido		
	tous les jours	sauf le samedi		sauf les sam. & dim.	samedi
dép. Gare Centrale	0800 (8h. a.m.)	1645 (4h.45 p.m.)	dép. Gare Centrale	0750 (7h.50 a.m.)	0900 (9h. a.m.)
dép. Dorval	0822 (8h.22 a.m.)	(pas d'arrêt)	arr. Ste-Foy	1032 (10h.32 a.m.)	1142 (11h.42 a.m.)
arr. Toronto	1259 (12h.59 p.m.)	2144 (9h.44 p.m.)	arr. Québec	1100 (11h. a.m.)	1210 (12h.10 p.m.)
					2014 (8h.14 p.m.)
billet simple en voiture-coach:	\$ 8.20		billet simple en voiture-coach:	\$4.20	
tarif rouge en voiture-salons:	\$15.20		tarif rouge en voiture-salons:	\$6.20	
trois autres trains quotidiens					

- Correspondances commodes avec plusieurs autres lignes du CN
- Pour accélérer le service, vos bagages voyagent avec vous dans la même voiture
- Les tarifs Rouge, Blanc, Bleu s'appliquent à tous les Rapido

Pour de plus amples renseignements, consultez votre agent de voyage accrédité par le CN ou tout bureau des ventes voyageurs du CN.

CN

Hanoï rejette énergiquement les propositions de Manille

SAIGON — Hanoï a rejeté catégoriquement les solutions de paix proposées à la conférence de Manille par les sept États engagés dans la guerre contre le Nord-Vietnam. Ces propositions indiquaient notamment que les États-Unis étaient prêts à retirer leurs troupes du Vietnam, six mois après que les Nord-Vietnamiens auraient retiré les leurs du Sud-Vietnam et qu'il n'y aurait plus d'activités subversives au sud du 17e parallèle.

C'est un article paru sous la signature de "L'Observateur" que l'on croit être le premier ministre, M. Pham Van Dong, dans l'organe officiel du parti communiste nord-vietnamien, qui rejette énergiquement les solutions de paix de la conférence de Manille qui est traitée de "farce fade", n'ayant d'autre utilité que de "camoufler le visage de l'agresseur impérialiste américain". "Que les Américains cessent leur agression, qu'ils retirent complètement leurs troupes du Vietnam et la paix sera établie immédiatement", conclut le journal.

Maintenant, tout dépend de Hanoï, avait déclaré hier matin M. Dean Rusk, secrétaire d'État, au moment où le président Johnson s'apprêtait à quitter le sol philippin.

Les textes officiels de la conférence vont être transmis dans la capitale nord-vietnamienne par l'intermédiaire d'un pays tiers, mais il semble qu'Hanoï n'ait pas attendu de les recevoir pour faire connaître sa réponse.

Quarante-trois morts, 38 blessés, deux hélicoptères détruits,

4 chasseurs bombardiers gravement endommagés, tel est le dernier bilan de l'incendie survenu mercredi à bord du porte-avions américain "Oriskany" qui croisait au large du Nord-Vietnam.

Cet accident, joint au mauvais temps, a ralenti considérablement les opérations aériennes au-dessus du Nord-Vietnam où 75 missions de bombardement ont été effectuées ces dernières heures.

TRAGIQUE MEPRISE
Une patrouille américaine, agissant sur instruction d'un policier vietnamien, a tiré sur un groupe de civils vietnamiens, comprenant plusieurs femmes et enfants. Huit ont été tués et sept blessés.

La meprise s'est produite à douze kilomètres au nord de Saigon, à 04h.15 du matin, jeudi.

Selon un porte-parole américain, l'incident a eu lieu pendant les heures du couvre-feu. La patrouille américaine qui appartenait à la première division d'infanterie, était en embuscade, près du poste de commandement de la division. Elle était accompagnée d'un policier vietnamien comme il est de coutume dans ce secteur assez peuplé près de la capitale. C'est lui qui conseilla au chef de patrouille d'ouvrir le feu sur le groupe qui s'avancait sans lumière dans la nuit.

LES PERTES AMÉRICAINES
Les pertes américaines pour la semaine se terminant le 22 octobre sont en légère diminution par rapport à la semaine dernière, déclare-t-on de source américaine.

Les pertes gouvernementales se sont élevées à 339 tués et 89 disparus. De son côté, le Vietcong a eu 1,220 tués contre 1,068 la semaine précédente.

Les effectifs américains et ceux des "forces du monde libre" ont augmenté durant la semaine se terminant le 22 octobre de huit mille hommes par rapport à la semaine précédente.

Il y a actuellement au Sud-Vietnam 336,000 soldats américains et 53,000 soldats coréens, australiens et néo-zélandais, les premiers formant la très grande majorité.

A l'occasion de la fête nationale, célébrée le 1er novembre, le gouvernement du général Nguyen Cao Ky remettra en liberté des détenus politiques dans toutes les provinces du pays.

Cet acte prend une valeur beaucoup plus "politique" à l'heure où, justement, le chef du gouvernement, le général Ky, semble devoir en appeler à la solidarité nationale et au sentiment national des ministres qui lui avaient remis leurs démissions le 2 octobre, puis qui avaient accepté d'y surseoir jusqu'à la fin de la conférence de Manille.

Conférence de presse de de Gaulle, aujourd'hui

PARIS. — C'est aujourd'hui que le général de Gaulle donne sa 14e conférence de presse.

Officiellement le secret est bien gardé sur ce que le chef de l'État dira. Mais, selon les informations convergentes tirées des milieux politiques généralement bien informés, il est plus probable qu'il traitera avec sa hauteur de vues accoutumée les problèmes de politique intérieure, la question du progrès social, les affaires diplomatiques, et, enfin, la situation particulière de la Côte française des Sommes.

En politique intérieure, ce sont les prochaines élections législatives qui, selon toute vraisemblance, devraient retenir son attention: il en soulignerait l'importance et, après un bilan qui nécessairement fera ressortir les deux "conquêtes" de la Ve République: la stabilité gouvernementale et la nécessaire cohésion de la majorité, en définirait l'enjeu: ces élections, dirait-il, ne doivent pas remettre en cause cette stabilité.

En politique sociale, le chef de l'État, qui ne trouve pas satisfaisants les rapports entre le monde ouvrier et la classe des possédants, prendrait position en faveur du principe de l'intermédiation des travailleurs aux fruits du capital. Il entend ouvrir une voie nouvelle à l'évolution de la société économique française. Mais aucun commentateur n'attend de lui qu'il propose une solution immédiate, concrète et absolument définie dans tous les détails de son application.

En politique étrangère, le président de la République pourrait mettre l'accent sur les bonnes relations franco-soviétiques qui marquera, à la fin et au début de l'année, la visite en France de MM. Kossyguine, Brejnev et Podgorny. Le Vietnam, l'OTAN pourront faire l'objet d'appréciations. Elles ne visent pas à "relancer" des affaires qui évoluent, dit-on, conformément aux prévisions gaullistes.

Un point d'interrogation important est posé sur ce qu'il pourrait être amené à dire sur le Marché commun et sur ses relations avec la Grande-Bretagne.

Reprise de la course aux armements en Amérique latine

LIMA — La course aux armements a repris en Amérique latine. Le Chili a commandé à la G.-Bretagne des chasseurs Hawker Hunter pour vingt millions de dollars. Cette commande fait suite au renforcement de la marine et de l'aviation argentines, Buenos-Aires ayant acheté aux États-Unis successivement 25 "Skyhawks" et trois sous-marins. Le Pérou ne veut pas être en reste et négocie à Londres l'achat de "Lightnings" supersoniques.

Les experts des affaires latino-américaines, réunis à Lima à l'occasion de l'assemblée de la société inter-américaine de presse considèrent qu'il sera désormais très difficile d'arrêter le mécanisme de surenchère qui vient ainsi de s'enclencher.

Cette inquiétude est augmentée par trois observations: primo, le fait que les deux plus grands pays d'Amérique latine, l'Argentine et le Brésil, soient soumis à des régimes militaires accroit d'autant l'importance du rôle tenu par les forces armées dans tous les pays du continent.

Secundo: les rivalités entre les États sud-américains qui, dans le passé, donnaient lieu

à de nombreux conflits sanglants, sont loin d'être éteintes, le litige frontalier entre Chili et Bolivie par exemple n'est toujours pas réglé et beaucoup de Péruviens ne se résignent pas à accepter que la ville d'Arica soit chilienne.

Tertio: les menaces de subversions dans plusieurs pays du continent autorisent les forces armées à réclamer du pouvoir politique — lorsqu'elles ne le détiennent pas — un renforcement constant de leur potentiel de combat.

Toutes ces questions, estimant que les milieux diplomatiques de Lima, ne manquent pas d'être soulevées à la conférence des armées américaines qui s'ouvre aujourd'hui à Buenos-Aires.



STOCKHOLM — La marine suédoise effectue des recherches en vue de retrouver un sous-marin de nationalité inconnue qui avait été observé mercredi dans les eaux territoriales suédoises et qui, semble-t-il, aurait été touché par des charges de semence larguées d'hélicoptères. Des flammes d'huiles ont été découvertes en effet sur le lieu de l'incident.

L'hypothèse que ces flammes puissent être une "fusse de guerre", n'est pas retenue par les autorités militaires suédoises qui estiment que le submersible touché plus ou moins sérieusement pourrait se trouver actuellement à une grande profondeur, sur le lit de la mer.

Cet incident est le quatrième de ce genre à se produire depuis le début du mois d'octobre, époque à laquelle des sous-marins ont commencé à se manifester fréquemment dans les eaux territoriales suédoises et norvégiennes.

PARIS. — Deux importantes délégations de patrons français et britannique se sont réunies jeudi matin à Paris pour un échange de vues qui se terminera demain en fin de matinée.

Parmi les questions à l'ordre du jour de cette réunion figurent notamment l'évolution des relations entre le Marché commun et la Grande-Bretagne, les échanges commerciaux et financiers entre la France et la Grande-Bretagne ainsi que les possibilités de coopération plus poussée dans certains secteurs de l'industrie.

PARIS. — Me Majid Benelloul, l'un des défenseurs marocains d'Ahmed Dlimi a

demandé audience, hier soir, à M. Jean Robert, procureur général près de la Cour d'appel de Paris.

En quittant le cabinet du haut magistrat, Me Benelloul a déclaré qu'après avoir vu son client à la prison de la Santé (où il est détenu depuis le 19 octobre) il était venu faire savoir au procureur que l'ancien directeur de la Sûreté nationale marocaine était tout disposé à répondre, des maintenant, aux questions du président sur le fond de l'affaire Ben Barka.

Dlimi et ses conseils estiment, en effet, qu'il est fâcheux que l'on puisse dire que l'accusé se complait dans la procédure pour retarder le moment où il devra parler.

WASHINGTON. — La Société de communications par satellites COMSAT, a demandé l'autorisation à la Commission fédérale des communications jeudi de construire une nouvelle station de contrôle à terre entre San Francisco et Los Angeles, en Californie. Le coût de cette installation, "destinée à servir l'expansion des communications commerciales", est estimé à \$6,500,000 et sa construction sera terminée en 1968.

PEKIN — La Chine populaire contribuera prochainement à l'entraînement d'un grand nombre de techniciens et travailleurs pour le Vietnam, "afin de vaincre complètement l'impérialisme américain et dans un esprit d'aide mutuelle, d'unité et de coopération", annonce l'agence "Chine nouvelle".

Brésil: échec de l'opération "Front élargi"

RIO DE JANEIRO. — L'opération "Front élargi" qui devait regrouper l'ensemble de l'opposition dans un vaste mouvement de protestation contre le régime du président Castelo Branco a fait long feu. Elle s'est finalement soldée par une opération "Carlos Lacerda" strictement limitée à l'initiative de l'ancien gouverneur de l'État de Guanabara, du fait du désistement des deux anciens présidents Goulart et Kubitschek qui ont refusé de participer à l'opération.

Ainsi privée des principaux courants de l'opposition brésilienne, l'initiative de Lacerda ne pourra même pas atteindre l'objectif secondaire que s'était fixé son promoteur, à savoir le déclenchement d'une nouvelle crise politique brésilienne, estiment les observateurs.

Dans ces conditions, il semble improbable, de l'avis de sources informées, que le gouvernement du président Castelo Branco prenne des sanctions à l'encontre de Lacerda, dont il voudrait surtout se garder de faire un martyr politique.

D'autre part, certains observateurs estiment de leur côté que Carlos Lacerda a lui-même perdu tout crédit auprès des secteurs nationalistes de l'armée en ayant essayé d'obtenir l'appui des anciens présidents Goulart et Kubitschek, pour lesquels les militaires éprouvent une certaine méfiance.

Les derniers étudiants chinois ont quitté Moscou

MOSCOU — Presque toute la colonie chinoise de Moscou, conduite par M. Chan Deh-Chun, chargé d'affaires de Chine, était présente hier au départ des 41 derniers étudiants chinois en stage à Moscou. Ils ont quitté la capitale soviétique par le train pour Pékin, via Irkoutsk et Oulan-Bator. Dans trois jours, 24 autres étudiants chinois, qui avaient poursuivi leurs études dans les autres villes d'URSS, les rejoindront à Irkoutsk.

Les étudiants sont arrivés une heure avant le départ du train. Tous étaient vêtus d'une capote bleue, sauf les 8 jeunes filles membres du groupe, qui étaient habillées d'un manteau de toile imperméable de couleur verte et orné d'un col de fourrure. Ils portaient tous un insigne avec l'effigie de Mao Tsé-toung à la boutonnière.

De nombreux étudiants de l'université Lumumba, fréquentée par des boursiers de pays en voie de développement, étaient présents.

Une demi-heure avant le départ, des fleurs rouges ont été distribuées à tout le monde. Puis commencent les poignées de mains et les embrassades. L'émotion était manifeste. On sentait que pour certains, ce départ était une fuite vers l'inconnu. Sur un geste du chargé d'affaires de Chine, tous se mirent à chanter des chansons en chinois, dont l'une était intitulée "la navigation par mauvais temps dépend du pilote". Tous entonnèrent ensuite l'"Internationale" en brandissant un petit livre contenant des extraits de la "pensée de Mao Tsé-toung". Et sur le chant "Le soleil se lève à l'Orient", chacun prit place dans le train.

Entre-temps, dans une note adressée au gouvernement chinois, le ministère des affaires étrangères de l'URSS demande que les autorités chinoises prennent immédiatement des mesures effectives pour mettre un terme aux excès des manifestations devant l'ambassade soviétique à Pékin et pour assurer des conditions normales à son fonctionnement.

Le ministère soviétique des affaires étrangères dont la note est diffusée par l'agence Tass, proteste vivement contre les manifestations devant l'ambassade soviétique à Pékin, et souligne qu'elles constituent "un nouveau pas délibéré de la partie chinoise, destiné à aggraver encore plus les relations entre les États soviétique et chinois".

La note remise au chargé d'affaires chinois à Moscou M. Chang Teh Tsuen, souligne: "L'accès de l'ambassade soviétique à Pékin est bloqué depuis le 23 octobre. L'affaire en est arrivée à un point tel que certains diplomates étrangers n'ont pas pu le 23 octobre quitter l'ambassade soviétique à bord de voitures portant des plaques diplomatiques pour regagner leurs résidences, et ont été obligés, la voie étant bloquée, de revenir dans l'enceinte de l'ambassade de l'URSS".

"On ne peut se défendre du sentiment que les violations les plus flagrantes des principes universellement reconnus qui régissent les relations entre États, et des moyens élémentaires du droit international et de l'immunité des représentations diplomatiques, se transforment en République populaire chinoise en quelque chose qui ressemble à une pratique courante" déclare en conclusion la note soviétique.

Aide du Canada à l'Indonésie

DJAKARTA — Le gouvernement canadien fera parvenir à l'Indonésie un secours en vivres de \$350,000 avant la fin de l'année, conformément au plan de Colombo. L'ambassadeur du Canada à Djakarta, M. W. Olivier, qui a fait part hier de cette décision au gouvernement indonésien, a indiqué en outre que le Canada était disposé à mettre au point un programme d'aide technique à l'Indonésie.

GROS GIN MARCHAND
LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITÉE

COPENHAGUE-MOSCOU

Au départ de Montréal, à dater du 1er novembre, Air Canada ajoute à son réseau international deux prestigieuses destinations.

L'inauguration d'un nouveau service aérien de première importance marque une étape essentielle dans l'expansion du réseau d'Air Canada.



La jolie naïade d'Andersen garde l'entrée du port de Copenhague.

Air Canada vous emmène à Copenhague—porte de la Scandinavie—beauté, gaieté et gourmandise!

Dans les rues de Copenhague les vieux loups de mer couloient les plus grands orfèvres. Et dans leurs ateliers, des ébénistes célèbres traitent leurs clients comme autant d'amis. Certains menus ont quatre pieds de longueur: de quoi satisfaire les plus grands appétits... Dans les mains de cuisiniers souriants, les sandwiches deviennent des oeuvres d'art. Et les jardins de Tivoli ont presque le monopole de la joie! Le temps d'une longue promenade: bateaux, trains et avions vous font découvrir les fjords de la Norvège, la Suède et ses audaces, les

beautés insoupçonnées de la Finlande mystérieuse. Les Scandinaves, vous le savez, sont les maîtres de la forme moderne. Du cristal, de l'argent, du teck et du tissu, ils font des miracles de simplicité et de grâce! Chasseurs de souvenirs, prenez garde: mille tentations vous attendent, qui risquent de vous faire tourner la tête! Ne perdez pas une seconde: sortez vos cartes touristiques, mobilisez les brochures et préparez, sur le champ, votre aventure en Scandinavie.



Les dômes dorés de St-Basile, sur la Place Rouge, à Moscou.

Première liaison aérienne directe entre l'Amérique du Nord et l'U.R.S.S.: Air Canada!

Dans la soirée du 1er novembre, un DC-8 arborant la feuille d'érable du Canada décolle à destination de l'aéroport international de Sheremetyevo, près de Moscou. Ainsi se trouvera inaugurée, en collaboration avec Aeroflot, la ligne aérienne nationale russe, la première liaison aérienne directe entre le Canada et l'U.R.S.S. Dès lors, le réseau d'Air Canada couvrira la moitié de la terre: depuis la côte du Pacifique jusqu'au cœur de l'Union Soviétique. En quelques heures, le visiteur venu du Canada se trouvera au pied des anciens créneaux

de brique du Kremlin. Devant ses yeux, les coupoles d'or de Saint-Basile. A deux pas de l'immense G.U.M., le plus grand magasin du monde. Et le soir, une représentation éblouissante du corps de ballet du Bolshoi. Allez à Moscou: voyage inoubliable dont vous parlerez toute votre vie! Votre agent de voyages est un spécialiste: il vous donnera tous les détails nécessaires sur votre aventure en Scandinavie ou en U.R.S.S. Si vous préférez, appelez Air Canada à 937-5771.

AIR CANADA

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

VISITEZ LE MONDE SANS PROBLÈMES

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

VOYAGES

TRAVELAIDE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES

ET LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

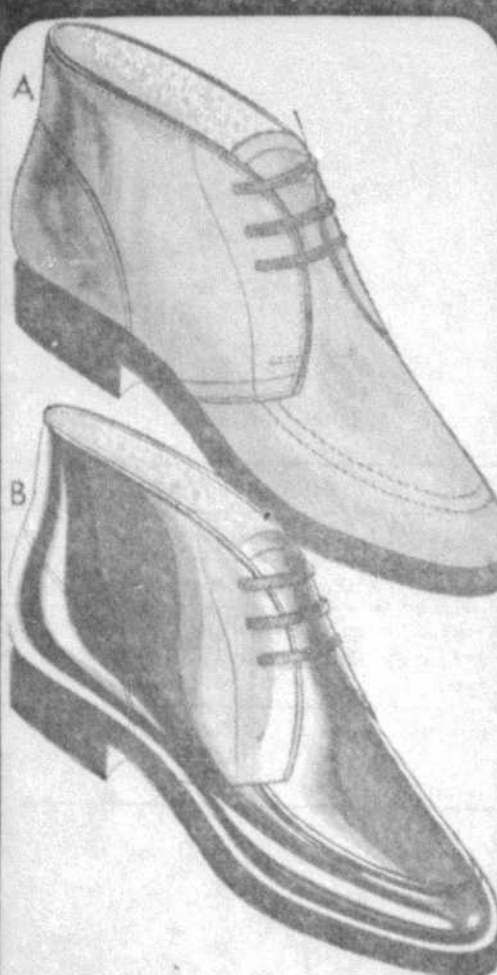
UN SEUL BUREAU A MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 UN. 1-7272



DUPUIS
POUR

LUI



Bottillons en suède ou cuir de "HUSH PUPPIES"

Vous recherchez une chaussure légère, chaude et confortable? Messieurs, n'hésitez pas, il vous faut des Hush Puppies, doublées de mouton. A- Suède gris ou brun, semelles de caoutchouc. Gr.: 7 à 12. B- Cuir noir, semelles de caoutchouc. Gr.: 7 à 12.

PRIX DUPUIS: ch. 15.95

Composés 842-6171

Dupuis — Res-de-chaussée — Rayon 670